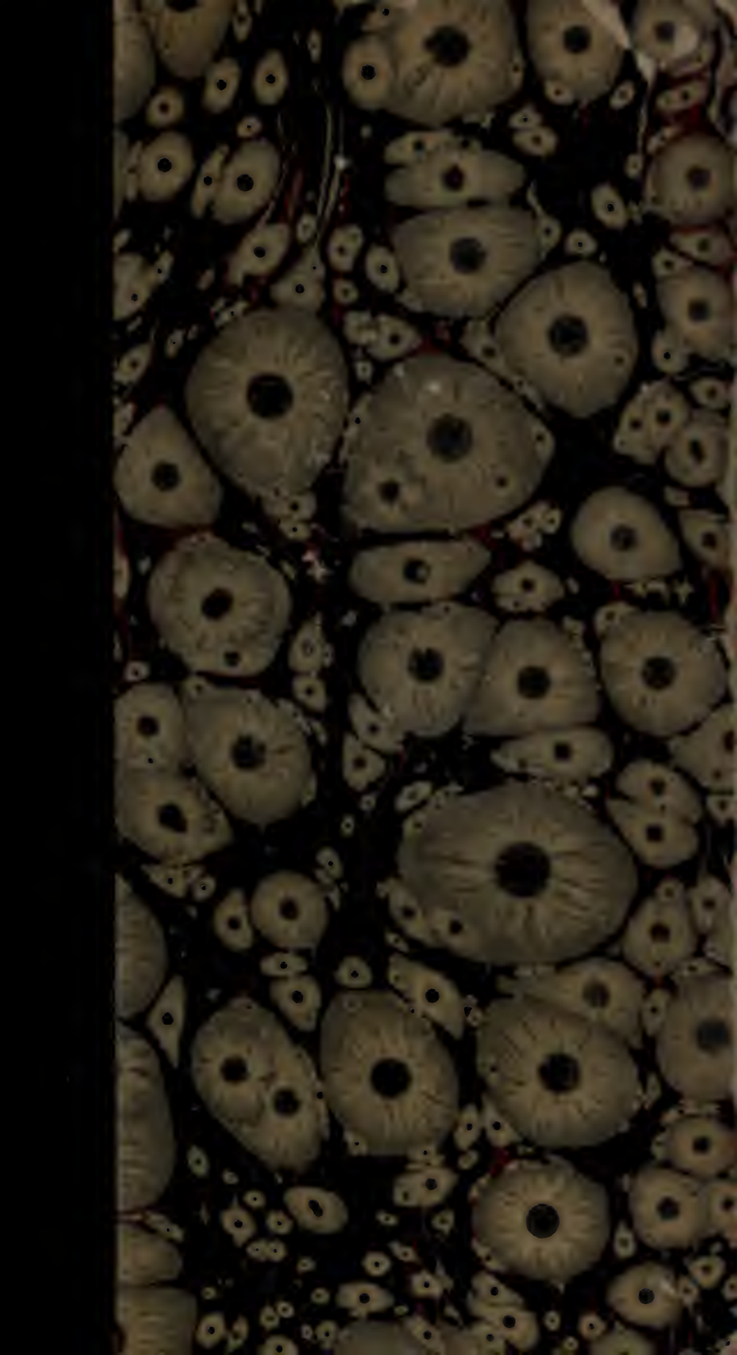






JOSEPH DE MAISTRE

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

EN VENTE :

VICTOR COUSIN, par M. *Jules Simon*, de l'Académie française.

MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française.

MONTESQUIEU, par M. *Albert Sorel*, de l'Institut.

GEORGE SAND, par M. *E. Caro*, de l'Académie française.

TURGOT, par M. *Léon Say*, député, de l'Académie française.

THIERS, par M. *P. de Rémusat*, sénateur, de l'Institut.

D'ALEMBERT, par M. *Joseph Bertrand*, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

VAUVENARGUES, par M. *Maurice Paléologue*.

MADAME DE STAEL, par M. *Albert Sorel*, de l'Institut.

THÉOPHILE GAUTIER, par M. *Maxime Du Camp*, de l'Académie française.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. *Arvède Barine*.

MADAME DE LA FAYETTE, par le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.

MIRABEAU, par M. *Edmond Rousse*, de l'Académie française.

RUTEBEUF, par M. *Clédat*, professeur de Faculté.

STENDHAL, par M. *Édouard Rod*.

ALFRED DE VIGNY, par M. *Maurice Paléologue*.

BOILEAU, par M. *G. Lanson*.

CHATEAUBRIAND, par M. *de Lescure*.

FÉNELON, par M. *Paul Janet*, de l'Institut.

SAINT-SIMON, par M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française.

RABELAIS, par M. *René Millet*.

J.-J. ROUSSEAU, par M. *Arthur Chuquet*.

LESAGE, par M. *Eugène Lintilhac*.

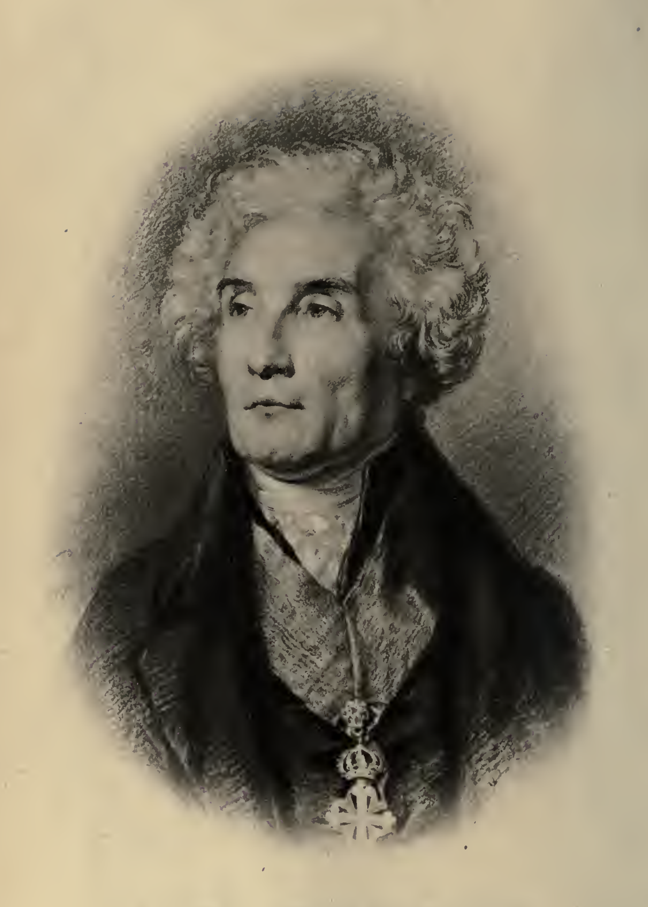
DESCARTES, par M. *Alfred Fouillée*.

VICTOR HUGO, par M. *Léopold Mabilleau*.

ALFRED DE MUSSET, par M. *Arvède Barine*.

Chaque volume, avec un portrait en héliogravure. . . 2 fr.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.



LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE
d'après un crayon de
VOGEL VON VOGELSTEIN

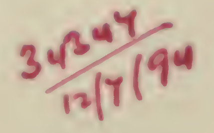
[illegible] ann Paris

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

JOSEPH DE MAISTRE

PAR

GEORGE COGORDAN



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1894

JOSEPH DE MAISTRE

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE J. DE MAISTRE

I

Beaucoup d'écrivains, la jeunesse passée, la gloire venue, aiment à se reporter vers le temps de leurs débuts dans la vie, à conter les plus futiles incidents de leur enfance, à nous initier aux sentiments qui les animaient avant l'heure de la célébrité. A ce goût assez naturel nous devons quelques livres exquis. Il y aurait donc un peu d'ingratitude à reprocher à ceux qui les ont écrits le plaisir qu'ils ont pu prendre à se mettre en scène et la vanité qui se mêle toujours à ce genre de plaisir. Joseph de Maistre vivait trop complètement dans le domaine de la pensée et de l'action pour songer à se raconter à ses contemporains. Nul écrivain n'a été moins

que lui préoccupé de se faire connaître. Ses œuvres complètes ne fournissent que bien peu de lumière sur ce que furent son enfance et sa jeunesse : quelques rares lettres sauvées par hasard, quelques passages de ces ouvrages évidemment inspirés, sans qu'il en eût peut-être conscience, par les impressions profondes et ineffaçables des premières années.

Ce Savoyard, épris de ses montagnes et si attaché à la dynastie nationale du vieux duché de Savoie, n'était pas de sang allobroge. Son père, François-Xavier Maistre, né dans le comté de Nice d'une famille qui paraît originaire du Languedoc, était magistrat depuis quelques années déjà quand un décret du roi de Sardaigne l'envoya, en 1740, siéger au sénat de Savoie. Ce sénat était une cour souveraine ayant à peu près les mêmes attributions que nos anciens parlements. Il rendait la justice en dernier ressort et possédait le précieux droit de remontrance, qui faisait de lui une sorte de pouvoir pondérateur de la puissance royale. Le sénateur Maistre était un homme intègre, d'un caractère droit et ferme, d'un jugement sûr. Son visage, dont un buste du temps nous a conservé les traits, a quelque chose de sévère, de presque dur. Il appartenait à l'école de ces magistrats d'autrefois, qui se faisaient une si haute idée de la dignité et des devoirs professionnels, un point d'honneur de ne jamais céder. Chargé par le roi, de concert avec le premier président Salteur, de rédiger les *royales constitutions*, vaste com-

pilation du droit politique, civil, administratif et pénal de la Savoie, qui parut en 1770, il fut récompensé de son intelligente coopération à cette grande œuvre par le titre de comte et par la charge fort considérée de second président du Sénat. Mais une vie de travail et d'honneur ne suffit pas à fixer l'attention de la postérité, et le vieux président comte Maistre serait depuis longtemps oublié sans doute, si deux de ses fils, Joseph et Xavier, n'avaient illustré son nom. De son mariage avec Mlle Demotz, appartenant à une famille distinguée de la Savoie, il eut dix enfants, dont cinq fils. Joseph, l'aîné de ceux-ci, naquit, le 1er avril 1753, dans un vieil hôtel de la place de Lans à Chambéry.

« Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, a dit l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, est peut-être formé à dix ans. S'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. » Assurément Maistre pensait à lui-même en écrivant ces lignes. Sa mère en effet fut sa véritable éducatrice. C'est à cette femme austère, d'une piété profonde, qu'il dut les premières leçons qui ne s'oublient pas. Son enfance s'écoula près d'elle, puis il fut confié aux Jésuites, grands amis de sa famille, qui prirent de bonne heure sur lui l'influence qu'ils ont toujours gardée. Sa jeunesse

fut celle des jeunes gens appartenant aux familles qui avaient conservé au XVIIIe siècle, au milieu du relâchement général des mœurs et des croyances, l'austérité de l'âge précédent. Encore enfant, il est affilié à une pieuse congrégation, qu'on appelait la congrégation des Messieurs et dont les membres faisaient en commun une retraite annuelle, sous la direction des pères Jésuites. A quinze ans, il fait partie de l'association des Pénitents noirs, braves gens se recrutant un peu dans tous les mondes, qui se donnaient pour mission d'accompagner les condamnés au dernier supplice, de les ensevelir et de prier pour eux. Le jeune pénitent a pu ainsi, à travers les trous ronds de sa cagoule, observer l'horreur des exécutions capitales : il s'en est souvenu certainement quand, trente ans plus tard, il écrivit une page célèbre sur le bourreau. Envoyé à Turin pour suivre les cours de droit à l'Université, il est un étudiant exemplaire. Ses études achevées, il revient à Chambéry, où, en 1774, il entre dans la magistrature, comme substitut surnuméraire de l'avocat fiscal général du Sénat, nous dirions aujourd'hui attaché au parquet du procureur général.

II

Au siècle dernier, alors qu'en France commençait à bouillonner l'esprit révolutionnaire, alors que l'on y avait conscience de l'instabilité d'un équilibre

tout artificiel, certains pays jouissaient d'un calme profond. Des institutions traditionnelles, incontestées, qui n'avaient été ni faussées, ni avilies, assuraient à chacun sa place. Quand la bonne fortune plaçait sur le trône un prince bienfaisant, exerçant avec justice ce gouvernement paternel qui était le principe de l'ancien régime, quand l'État n'était pas entraîné dans les grandes guerres qui ravageaient périodiquement l'Europe, le sort du peuple était enviable. Tel était le cas du royaume sarde dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. A cheval sur les Alpes, entre la France et l'Italie, il participait aux avantages de ces deux pays, dont il parlait les langues. Pendant les cinquante années qui précédèrent la Révolution, il vécut en pleine paix. Contrairement aux traditions de leurs ancêtres, Charles-Emmanuel III, puis, à partir de 1773, Victor-Amédée III s'appliquèrent avec succès à rester neutres dans les conflits armés entre les grandes Puissances. Ils s'occupaient de réformer l'administration. Sans écraser leurs sujets d'impôts trop vexatoires, ils faisaient tracer des routes, construire des ponts, établir des digues. En même temps, subissant plus ou moins consciemment l'influence de l'esprit de leur temps, ils s'efforçaient de supprimer les vestiges, encore si nombreux alors, de la féodalité. En 1762, l'affranchissement des personnes était décrété dans le duché de Savoie. En 1771, on mettait à l'étude l'affranchissement des terres frappées de droits féodaux. Au reste, les distinctions de castes, qui étaient

si marquées en France, étaient peu importantes en Savoie. Le clergé se recrutait dans toutes les classes : nombre de roturiers parvenaient à l'épiscopat. La noblesse était grossie constamment par des anoblissements d'hommes distingués, militaires, fonctionnaires et magistrats. Elle ne possédait pas la plupart des privilèges qui l'avaient rendue si impopulaire en France. Elle avait d'ailleurs une existence trop simple pour exciter l'envie du peuple, avec lequel elle restait en contact permanent. En somme, il faisait assez bon vivre dans l'ancienne Savoie, sous un gouvernement sage, qui maintenait chacun à sa place sans violenter personne. Les moins favorisés n'avaient pas trop de peine à se résigner à un sort qui n'avait rien de cruel. Les privilégiés jouissaient sans scrupule de conscience des avantages que leur conférait leur rang et que nul ne se serait avisé de leur contester. Aux yeux de la plupart des sujets savoyards du roi de Sardaigne, cette société profondément imprégnée de l'esprit religieux, rattachée par des liens séculaires à des princes le plus souvent justes et bons, présentait la forme normale de l'organisation des sociétés humaines. Certes il y avait des imperfections, des vices d'administration à corriger, des réformes à opérer; mais, sur le fond des choses, tout le monde était d'accord. Joseph de Maistre partageait tout naturellement cet optimisme. C'était le fruit de son éducation, c'était le résultat de la situation qui lui était faite. Pour lui, la religion

catholique était la meilleure des religions, la monarchie traditionnelle des rois de Sardaigne la meilleure des monarchies, et le petit monde, sage, vertueux où il vivait, le meilleur des mondes possibles. Son originalité fut de devenir le théoricien d'un état social qui n'était qu'un incident dans l'histoire de l'humanité, de croire et de professer que cet état social était l'ordre nécessaire et universel conçu par Dieu pour le gouvernement des hommes. Au fond, cet esprit à large envergure est resté toute sa vie sous le charme des images qui ont séduit son enfance et sa jeunesse. Dans les traditions de presque tous les peuples, on trouve le mythe de l'âge d'or. Les individus sont comme les peuples. Ils poétisent les souvenirs de leurs premières années. Ils parent des plus charmantes couleurs les lieux, quels qu'ils soient, qui ont frappé leurs yeux s'ouvrant à la lumière.

III

L'influence de Rousseau était si générale à la fin du dernier siècle que nul ne pouvait s'en dégager entièrement, même dans les milieux où l'on était le moins accessible aux doctrines du philosophe de Genève. Le premier écrit de Joseph de Maistre, qui devait avoir une manière si personnelle, semble être un pastiche de celui qu'il combattit plus tard si ardemment. C'est un discours prononcé, en 1775,

à l'occasion d'un voyage de Victor-Amédée III en Savoie, et suivi, deux ans plus tard, d'une mercuriale sur la vertu. On lit dans le premier des phrases comme celle-ci : « La louange est un crime, quand elle se prostitue au vice; elle n'est que ridicule lorsqu'on l'accorde à la médiocrité; mais elle est le plus doux des devoirs quand elle est le prix de la vertu ». Et le jeune substitut loue chez le roi l'honnêteté de la vie privée, la pureté des mœurs, la bonté et l'affabilité paternelles. En même temps, il se montre animé d'idées libérales et parlementaires, dans le vieux sens du mot. Il se félicite de la suppression progressive des coutumes féodales. Il croit à la vertu des *remonstrances* du sénat de Savoie. Il ne veut pas le gouvernement des prêtres; mais il veut que la religion soit prospère et honorée, car pour lui, déjà, « la religion est le plus puissant des ressorts politiques, le vrai nerf des États ». C'est pour cela que, s'il admet la liberté de penser (qu'il serait d'ailleurs malaisé d'atteindre), il n'admet pas celle de publier ce qu'on pense, quand on pense mal. Le discours sur la vertu respire le même esprit relativement libéral. Telles étaient les idées qui régnaient alors à Turin, que Joseph de Maistre, coupable de pareilles hardiesses, reçut un blâme de la Chancellerie. Chose curieuse! il en porta toujours le poids. Certes jamais roi de Sardaigne n'eut de sujet plus fidèle, et jamais personne ne se montra dans la suite plus imbu que lui des principes d'autorité; mais il était le moins courtisan des hommes. Il lui manquait déjà et il lui

manqua toujours cette souplesse plus nécessaire que le talent pour être bien noté. Étranger aux habitudes de la toute-puissante bureaucratie, incapable de se plier à la routine administrative, il choquait les préjugés de ses chefs, qui le desservaient auprès du roi. On verra qu'il souffrit toute sa vie de ce malentendu.

Le style des premiers discours du futur auteur des *Considérations sur la France* est d'un bon élève, nourri aux plus pures sources de la tradition classique qui expirait alors dans la puérilité. Un curieux document, conservé par hasard, montre l'idée qu'il se faisait, vers 1780, des conditions de l'art oratoire. Ce sont les corrections qu'il apporte à une mercuriale préparée par un de ses collègues. « Aucun terme technique, déclare-t-il, ne doit paraître dans un ouvrage d'éloquence. » Et, conformément à l'oracle qu'il a rendu, il biffe *ferment*, il biffe *branche gourmande*, il biffe *capitulation*, estimant que ce mot ne peut pas « s'employer au moral dans le style noble ». Son ami avait écrit un *petit maître*. « Petit maître ! dans une harangue ! y pensez-vous !![1] »

En 1784, il prononça un discours de rentrée sur le caractère extérieur du magistrat. Ici, ce n'est pas seulement le style de Rousseau, c'est quelque chose même de sa pensée que nous retrouvons. Le jeune magistrat croit au *contrat social*, comme tout le monde y croyait alors. Il parle de

1. Voir l'intéressante publication de M. Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution*, 2 vol. in-8, Paris, 1893.

ces parlements de sauvages dont il se moquera si spirituellement plus tard, de ces hommes primitifs qui abdiquent une partie de leur liberté naturelle « autour de l'autel de la patrie qui vient de naître ». Rien encore ne fait présager l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*; mais on y trouve une admirable élévation de sentiments, une haute idée du devoir. Nul n'a porté plus haut que Maistre la dignité humaine et il est beau de voir comment le jeune substitut se trace à lui-même le rôle qui lui est dévolu. Il demande au magistrat d'inspirer la confiance par la sévérité de sa tenue, par le choix des relations, par la pureté de la vie, d'écarter les solliciteurs par une réserve pleine de dignité. Le magistrat doit penser qu'on l'observe toujours, qu'on est porté à le juger sévèrement. Son attitude, dans toutes les circonstances de la vie, doit être telle qu'on se rende compte qu'aucune séduction ne peut avoir prise sur lui. Il ne doit jamais parler des affaires en cause, ni même traiter dans la conversation des questions de droit. Car le magistrat n'est pas un légiste qui ergote, mais un oracle qui prononce.

Ce langage, dans la bouche d'un homme si jeune, ne pouvait passer inaperçu. Si, à Turin, on en prit encore ombrage, croyant voir quelque arrière-pensée satirique, à Chambéry, Maistre se plaça d'emblée au premier rang de la jeunesse studieuse et intelligente. Il s'efforçait de réaliser lui-même le type du magistrat tel qu'il l'avait représenté. Exemplaire dans ses mœurs, il consacrait au travail de

longues heures chaque jour. Il accumulait ainsi ce trésor de connaissances variées dont il a tiré tant de profit plus tard. Ses penchants le poussèrent à apprendre la théologie, d'où une pente naturelle le conduisit à l'étude des doctrines secrètes qui révèlent aux initiés les arcanes du monde invisible. Il subissait ainsi ce goût de l'occultisme qui était si commun à la fin du siècle dernier, comme il l'est à la fin du nôtre. On appelait alors *illuminés* les personnes — et elles étaient nombreuses — qui prétendaient posséder des lumières particulières sur le monde, ses origines et ses destinées, sur Dieu, sur ses rapports avec l'homme. Il y avait des illuminés de toute espèce. Maistre donne même ce nom aux francs-maçons, comme à tous ceux qui cherchaient à se créer pour eux-mêmes une religion spéciale, en dehors ou au-dessus des confessions reconnues et des credo arrêtés. Le mot était plus communément appliqué aux disciples de Weisshaupt, professeur de droit canon à l'université d'Ingolstadt, qui eut de son temps une assez grande célébrité. Ces sectaires avaient ceci de particulier qu'ils professaient contre les Jésuites une haine violente et qu'ils avaient, ou qu'on leur attribuait le dessein de détruire la Compagnie par les moyens que les ennemis de celle-ci l'accusaient d'employer, c'est-à-dire par tous les moyens. Mais il y a illuminés et illuminés. Tout autres étaient de braves gens dont Maistre fit la connaissance à Lyon, où il se rendait quelquefois pour assister à leurs séances. Lyon, qui est la vraie capi-

tale religieuse de la France, est aussi la ville où les doctrines mystiques s'acclimatent le plus facilement. Une étude de psychologie lyonnaise montrerait chez les hommes distingués de la région, avec une constante préoccupation morale, une imagination, interne en quelque sorte, qui pour être contenue n'est quelquefois que plus ardente. Ceux qui y joignent le sens de la vie pratique sont aptes aux grandes affaires et capables de s'élever très haut dans tous les ordres de l'activité humaine. Mais combien restent des rêveurs, des esprits chimériques, mal armés pour les luttes de l'existence, arrêtés dans leur essor par une certaine difficulté de *concréter*, empêchés de faire bien par la poursuite du mieux! De pareils êtres sont une proie facile du mysticisme. Les illuminés que Maistre visitait à Lyon étaient disciples du juif cabbaliste portugais Martinez Pasqualis, qui fut le maître de Saint-Martin, le « Philosophe inconnu », auteur de *l'Homme de désir*. Ces « Martinistes » étaient chrétiens et, comme le fit longtemps Saint-Martin, ils observaient les pratiques de la religion catholique. Mais il leur fallait quelque chose de plus que le catholicisme traditionnel et banal. Ils rêvaient d'un christianisme supérieur. Ils croyaient qu'en s'inspirant des premiers chrétiens qui avaient vécu en contact avec Jésus, ils arriveraient à pénétrer les secrets de la nature, à approfondir la notion de Dieu, à se mettre en communication avec le monde des esprits. Maistre fut attiré par ces doctrines

séduisantes, qui satisfaisaient ses aspirations intimes, sans trop heurter sa foi.

La vertu de ces Martinistes lyonnais, leur douceur de caractère, le charmèrent à tel point que, trente ans plus tard, il se rappelait encore avec plaisir leurs réunions auxquelles il avait assisté. Il étudia les écrits de leur chef Saint-Martin, et lui emprunta, dans l'ordre social et dans l'ordre métaphysique, beaucoup plus qu'on ne le pense communément. Le « Philosophe inconnu » était d'ailleurs une des plus attachantes figures de son temps. Ayant quitté l'armée pour s'adonner tout entier à l'étude et à la méditation, plein de douceur et d'originalité, il exerçait une grande séduction personnelle. Quand il alla s'établir à Paris, il y fut fêté dans le monde des salons élégants. Aux femmes vivant dans un milieu démoralisé et pervers, aux hommes blasés par le sarcasme et l'ironie voltairienne, il plaisait par une grâce naïve, par la simplicité du cœur. C'est moins par l'action directe — il n'eut pas l'occasion de le fréquenter beaucoup — que par ses écrits qu'il séduisit Joseph de Maistre. Celui-ci n'admettait pas la raillerie sur les conceptions abstruses de Saint-Martin. Quand parut *l'Homme de désir*, qu'il admirait beaucoup, sa sœur, Mlle Thérèse de Maistre, se permit de formuler dans une lettre quelques objections au nom de l'orthodoxie et aussi du sens commun, à propos notamment de ces théories des nombres, conceptions puériles, sous des apparences de profondeur, qui ont troublé bien des cerveaux

depuis Pythagore. « Tu dis, réplique Joseph de Maistre, que ce prophète te paraît tantôt sublime, tantôt hérétique, tantôt absurde. Le premier point ne souffre point de difficulté. Je nie formellement le second et je m'engage à soutenir son orthodoxie sur tous les chefs.... Sur le troisième point, je n'ai rien à te dire, ou, si tu veux, je te dirai qu'il est très certain qu'avec une règle de trois on ne peut pas faire un ange, ni même une huître ou un savant du café de Blanc. Ainsi le prophète est fou, s'il a voulu dire ce que tu as cru : mais s'il a voulu dire autre chose ?... »

A Chambéry, il n'y avait pas de Martinistes. L'illuminisme n'y était représenté que par des francs-maçons, auxquels Maistre s'affilia de bonne heure. A cette époque, la maçonnerie n'avait pas encore attiré les foudres de l'Église. Les hommes des familles les plus distinguées de Savoie, les femmes du meilleur monde, les membres du clergé eux-mêmes assistaient volontiers aux réunions de la loge des *Trois-Mortiers* ou de celle de la *Parfaite Union*. Maistre ne dépassa pas le vestibule du temple de Jérusalem, bien qu'il eût été investi de la dignité de « Grand Orateur » à la *Parfaite Union*. Si inoffensive que fût son action, cette loge attira pourtant la défiance de l'autorité. Le gouvernement sarde crut y voir un foyer d'idées subversives. Le « Grand Orateur » fut député à Turin pour plaider la cause de ses frères auprès du roi. Il fut écouté avec bienveillance et crut avoir convaincu Sa Majesté de l'ina-

nité des soupçons qu'on lui avait fait concevoir. La loge ne fut pas moins dissoute quelques jours plus tard. On pense bien que cet incident n'accrut pas la faveur dont jouissait à la cour le jeune substitut.

IV

Chambéry possédait, à la fin du XVIIIe siècle, une société intelligente et cultivée, comme il arrivait souvent jadis dans des villes de second ordre, où toute flamme intellectuelle semble être éteinte aujourd'hui. On aimait les lettres, on cultivait la poésie, on goûtait extrêmement le théâtre, souvent on jouait des pièces classiques dans les salons. Le jeune Maistre fréquentait volontiers dans le monde où sa situation l'avait placé. Là, ce n'était plus le mystique rêveur, ni le magistrat sévère, c'était le jeune homme plein de vie et de gaité. Dans les réunions mondaines, soirées, dîners, ou « journées anglaises » — lesquelles duraient parfois de midi jusqu'à quatre heures du matin, — il était recherché pour sa belle humeur et son esprit. De ses premiers succès date ce goût du monde qu'il garda toujours et qui lui fut une grande ressource aux heures de détresse. Sa conversation n'était pas l'art raffiné des causeurs professionnels qui florissaient alors dans les salons de Paris, c'était l'expansion naturelle et spontanée d'une pensée riche, originale, avec le tour le plus imprévu, mais parfois avec des rudesses provinciales qui

auraient choqué peut-être les délicats habitués de Mme Geoffrin. « C'est une excellente terre, disait de lui Saint-Martin, qui l'avait vu vers cette époque à Chambéry, mais qui n'a pas reçu le premier coup de bêche. » — Maistre, en rappelant ce propos, trente ans plus tard, ajoute : « Je ne sache pas que, depuis lors, personne m'ait labouré ».

En 1774, en perdant sa mère, qu'il pleura toujours, il perdit la seule femme qui ait jamais pris sur lui une influence réelle. Les autres, d'une manière générale et en tant que femmes, occupèrent très peu de place dans sa vie. Le sentiment qu'il professait pendant sa jeunesse à leur égard se traduit dans quelques lettres de ce temps qui nous sont parvenues. Il parle d'elles à peu près comme ferait un séminariste. Ce qui le frappe surtout, c'est la fonction spéciale qui leur est dévolue en vue d'assurer la perpétuité de la race humaine : elles sont des « pondeuses », des « couveuses ». Si, écrivant à quelque ami marié, ces mots lui semblent un peu crus, il recourt à d'autres vocables empruntés aussi à l'histoire naturelle, il dit *ta poule* ou, pour être plus gracieux, *ta tourterelle*. Quand le moment lui parut venu d'avoir lui-même sa couvée, il se maria. C'est dire que son mariage n'eut rien de bien romanesque. Il était fondé sur une affection profonde et raisonnée, et précédé de fiançailles qui avaient duré sept ans. « M. de Morand, écrit Maistre à son ami Costa de Beauregard, en 1786, m'a donné une grande marque d'estime, en n'opposant jamais le moindre

obstacle à ma liaison avec sa fille. Je puis enfin lui témoigner ma reconnaissance en travaillant au bonheur de mon amie. Au surplus, mon cher, vous croirez sans peine que le mariage, pour l'homme tant soit peu sage, se fait, comme le salut, avec crainte et tremblement.... Mon plan dans ma nouvelle carrière est court et simple, c'est de me servir des avantages que le ciel m'a donnés. Je suis la première et l'unique inclination de la femme que j'épouse. C'est un grand bien qu'il ne faut pas laisser échapper. Mon occupation de tous les instants sera d'imaginer tous les moyens possibles de me rendre nécessaire et agréable à ma compagne, afin d'avoir tous les jours devant les yeux un être heureux par moi. Si quelque chose ressemble à ce qu'on peut imaginer du ciel, c'est cela. » — Ce langage n'est pas celui d'un homme bien épris : Maistre parle du bonheur de sa fiancée plus que du sien, qui ne paraît être qu'un bonheur indirect. Il faut reconnaître que si, par certains côtés de son caractère, Mlle de Morand était très digne de l'union qu'elle allait contracter, elle n'avait peut-être pas l'envergure nécessaire pour suivre son futur mari dans les hauteurs où il planait. Mme de Maistre était douée d'un remarquable bon sens. Elle se montra pleine de courage dans des circonstances difficiles. Maistre fut pour elle un époux dévoué et affectionné ; il rendait pleine justice à celle qu'il appelait volontiers, avec une condescendance non dénuée de quelque ironie, « Madame Prudence ».

Les années qui précédèrent la Révolution ne furent marquées pour lui que par des événements de famille : la mort de son père, auquel il succéda bientôt comme sénateur, la naissance de son fils et de l'aînée de ses filles. Absorbé par ses tristesses et ses joies intimes, correspondant avec ses frères, ses sœurs, ses amis, menant de front ses études particulières et ses devoirs professionnels, poursuivant ses lectures, mêlé en même temps à tous les incidents locaux du monde et de la politique, mais n'ayant aucun but à poursuivre, aucune œuvre à accomplir, il succombait, comme il l'écrivait plus tard, sous « l'énorme poids du rien ». Enlizé par les circonstances dans cette vie à la fois stérile et affairée, il est peu probable qu'il s'en fût jamais dégagé, si la Révolution française n'eût pas éclaté. Il serait resté un magistrat instruit et honoré, il eût été appelé peut-être à présider le Sénat ou même à siéger un jour à Turin dans les conseils du Roi. Il aurait écrit pour ses collègues quelques savants mémoires. Il aurait enrichi les archives des académies de sa province de travaux remarquables, que quelque compatriote curieux aurait peut-être exhumés après sa mort. Mais jamais sans doute il ne fût devenu le grand écrivain qu'il a été. La Révolution française fut l'aiguillon qui stimula son génie. Et son génie avait besoin d'être stimulé. C'est qu'en effet Maistre n'avait pas le tempérament d'un littérateur dans le sens que ce mot comporte souvent de nos jours. L'état d'esprit d'un écrivain de profession, écrivant

pour écrire, se creusant la tête pour trouver le sujet d'un article ou d'un livre, lui eût fait horreur. Il n'écrivit jamais par métier, ni même par plaisir. Il prenait des notes pour fixer ses idées; il composait des livres pour les répandre. Ainsi s'explique qu'à l'âge où l'imagination est la plus féconde, jusqu'à quarante ans environ, n'ayant rien à dire, il se tait. Quand sonne l'heure de l'action, c'est-à-dire quand la Révolution vient menacer tout ce qui lui est cher, détruire les institutions auxquelles il est attaché, détrôner le souverain légitime de la Savoie, n'étant pas homme d'épée, il prend la plume. Écrire, pour lui c'est agir.

CHAPITRE II

LES ANNÉES D'ÉMIGRATION

I

Maistre passait, avant la Révolution, pour un libéral. Il était, suivant un mot de son fils Rodolphe, « pour ces libertés justes et honnêtes qui empêchent le peuple d'en convoiter de coupables ». Mais il était trop intelligent pour ne pas comprendre, après 1789, que le flot populaire ne serait pas contenu dans les faibles digues que l'on cherchait à lui opposer. Aussi, alors qu'autour de lui, parmi ses amis, ses collègues, les partisans des idées nouvelles étaient nombreux, se signalait-il par son esprit autoritaire et son intransigeance. Les émeutes de Chambéry en 1790, la faiblesse du gouvernement royal l'indignaient. « La grande thèse populaire, écrit-il en 1791 au garde des sceaux à Turin, est que tout acte de l'autorité réprimante est une tyrannie ou une imprudence, et que le pouvoir ne se conserve

qu'en n'agissant point ou en ne se montrant qu'avec tous les symptômes de la peur. Ce système prêché depuis deux ans par des ignorants qui le croient et par quelques gens d'esprit qui le font croire a produit des effets dont Votre Excellence, qui est à la tête des affaires, peut juger mieux que personne[1]. » Et il constate que les idées du pays se transforment tous les jours, que la propagande française marche à grands pas dans tous les rangs de la société. C'était vrai. De part et d'autre, on n'attendait qu'une occasion de prendre et de se donner. Assurément le peuple de Savoie, de lui-même, n'eût pas fait la Révolution. Mais, grâce à l'identité de langue, grâce aux relations constantes entre deux pays que séparait une frontière tout artificielle, l'esprit nouveau se répandait dans le duché. Nombre de gens allaient assister, à Lyon et à Grenoble, à ces fêtes de la première époque de la Révolution où l'enthousiasme était si sincère et si contagieux. Livres et journaux pénétraient de toute part, malgré la police. A Chambéry, *le Réveil de la marmotte* poussait le pays à s'unir à la France. Les autorités étaient impuissantes, terrorisées par l'audace des meneurs qui sentaient le pays avec eux. Le Roi, à Turin, sous la protection des Alpes, entouré d'émigrés français qui le trompaient, gardant à sa cour ses

1. Archives de Turin. Cette pièce a été communiquée par M. le Bon Bollati de Saint-Pierre, surintendant des Archives du Piémont, que l'auteur est heureux de remercier ici de son obligeance.

gendres les comtes de Provence et d'Artois, qui le compromettaient, lançait des foudres impuissantes qui le discréditaient sans pouvoir le sauver.

En 1792, au premier prétexte que le roi Victor-Amédée se chargea de fournir, l'invasion de la Savoie fut décidée. Pendant que l'armée royale passait précipitamment les monts, les troupes françaises du général Montesquiou se répandaient dans les villes et les villages. Le plus grand nombre leur faisait fête par sympathie, les autres par engouement ou par peur. Le comte de Maistre n'était accessible à aucun de ces sentiments. Il partit avec tous les siens. Mais, quelque temps après, parut un décret ordonnant aux émigrés de rentrer, à peine de confiscation. Mme de Maistre, effrayée pour ses enfants de cette perspective redoutable, revint à Chambéry. L'ancien sénateur l'y suivit et se laissa même enrôler dans la garde nationale.

Le changement qui s'était opéré soudain dans les esprits le frappa vivement. Sur un petit cahier où il notait parfois ses impressions, il inscrit, le 20 janvier 1793, ces mots prophétiques empruntés à Virgile :

Novus rerum nascitur ordo.

« Je monte ma première garde à la maison commune, écrit-il quelques jours plus tard, sur le même calepin. Une belle question serait de savoir si je monterai la deuxième. » Un secret instinct lui faisait comprendre que cet état de trêve entre l'auto-

rité révolutionnaire et lui ne pourrait pas durer. Il refusa de payer l'impôt de guerre levé sur la Savoie, déclarant hautement qu'il ne donnerait pas d'argent pour combattre l'armée royale, dont ses frères faisaient partie. Cette attitude le rendit suspect. Des miliciens vinrent opérer une perquisition chez lui. Il dut fuir de nouveau en toute hâte, au moment où Mme de Maistre venait de mettre au monde un troisième enfant, sa fille Constance, qu'il ne devait revoir qu'après plus de vingt ans. Il prit le chemin de la Suisse et s'établit à Lausanne, où sa femme, son fils Rodolphe et sa fille Adèle le rejoignirent successivement.

II

Lausanne avait été pendant une grande partie du dernier siècle un centre fort intéressant de culture intellectuelle. Quelques débris de la société qui avait gravité jadis autour de Mme Necker subsistaient encore en 1793. Parmi eux était l'illustre Gibbon, qui, comme tant de ses compatriotes, avait passé sa vie presque tout entière hors de son pays. Maistre eut ainsi l'occasion de fréquenter l'historien sceptique, l'apologiste de Julien l'Apostat, l'adversaire de tout ce qu'il vénérait le plus. C'était cependant pour lui une bonne fortune que cette rencontre : mais Gibbon partit bientôt pour l'Angleterre et y mourut. Maistre, pour qui causer était une habi-

tude et un besoin, s'était créé des relations parmi les habitants les plus distingués de la ville, auxquels se joignaient quelques émigrés français, pauvres gens naïfs qui se croyaient toujours à la veille de rentrer en possession de leurs biens, quelques Savoyards, ayant mis le lac de Genève entre eux et l'autorité française. Au nombre de ces derniers était la famille du marquis Costa [1], un ami intime de Maistre, officier dans l'armée du roi. Le soir, on se réunissait pour échanger les nouvelles reçues, pour se communiquer ses espérances ou ses craintes. Maistre était l'âme de ces réunions. Le chagrin, les privations, les inquiétudes du lendemain n'altéraient pas sa sérénité, ou plutôt telle était sa mobilité d'impression que dans les pires moments la moindre distraction lui rendait sa belle humeur. Un court séjour que Necker et sa fille firent à Lausanne, pendant qu'il y demeurait, lui fut une diversion précieuse. Mme de Staël le charma par l'éclat de sa conversation et la profondeur de ses idées. Mais ni lui ni elle n'aimaient beaucoup écouter. Un jour que l'auteur de *Corinne* parlait, Maistre s'endormit, éprouvant pour la première fois l'inconvénient d'une légère infirmité qui s'aggrava plus tard — des accès instantanés de sommeil, — dont ses ennemis abusèrent souvent pour le desservir.

1. Le marquis Costa dont il est ici question est celui dont le petit-fils, le marquis Costa de Beauregard, a fait revivre le souvenir dans un de ses livres les plus remarquables (*Un homme d'autrefois*).

Il se rappelait avec plaisir ces entretiens, bien qu'il mêlât un peu de raillerie au souvenir des « scènes à mourir de rire » qui avaient marqué ce qu'il nommait ses « Soirées helvétiques ». Plus tard, oubliant tout à fait la séduction qu'il avait subie, il en vint à juger Mme de Staël avec une sévérité injuste et presque cruelle. Si celle-ci eût prolongé son séjour à Lausanne, le charme n'eût pas duré longtemps. Elle avait trop d'esprit, trop d'éclat, trop d'idées. Elle étonnait, elle éblouissait, mais elle fatiguait vite. Que l'on compare l'accueil qu'elle reçut lors de son premier voyage en Allemagne à celui qu'elle y trouva quelques années après. Gœthe prolongea son séjour à Carlsbad jusqu'à ce qu'elle eût quitté Weimar.

Joseph de Maistre supportait avec dignité l'épreuve qui lui était infligée par les circonstances. Le roi de Sardaigne lui avait demandé des rapports politiques. Il écrivait ce qu'il pouvait apprendre ou deviner des événements[1]; mais, obsédé par la pensée de la Révolution, que tout lui rappelait sans cesse, il pensa qu'il pourrait utilement la combattre en publiant les sentiments qu'elle lui inspirait. C'est ainsi que l'ex-sénateur de Chambéry devint écrivain. Ici commence sa vie nouvelle.

Son premier écrit fut tout de circonstance. Il

1. Cette correspondance n'a pas été conservée aux Archives royales du Piémont. C'est une lacune d'autant plus regrettable que l'on sait, par le souvenir qu'en ont gardé les contemporains, qu'elle était du plus haut intérêt.

s'agissait de détacher les Savoyards de la France. Quoi d'étonnant que la Savoie ait subi l'entraînement général qu'on éprouvait alors pour la Révolution dans toute l'Europe, en Allemagne, en Italie, en Angleterre même, où les poètes chantaient la prise de la Bastille comme une victoire de l'humanité? Mais comment les événements qui ont suivi ne dessilleraient-ils pas les yeux? Le peuple a cru qu'il obtiendrait la liberté avec et par son roi. Où l'a-t-on mené? Il s'est donné à la France, ou a paru se donner à elle, car la prétendue assemblée nationale des Allobroges n'était pas légale et ne représentait personne. Qu'en est-il résulté? A un régime paternel et doux, à une administration sage, honnête, juste, a succédé la tyrannie de la plèbe. Le pouvoir royal n'est pas illimité, comme on le croit. Des freins multiples l'arrêteraient s'il voulait excéder certaines limites : la religion que professe le roi, la honte qui rejaillirait sur lui, sur sa famille, l'opinion de ceux qui l'entourent, la politique même dont il ne peut pas méconnaître les obligations. La tyrannie de la plèbe, au contraire, n'a ni frein, ni limites. Dans une assemblée, les mesures les plus injustes, les plus vexatoires peuvent être votées, parce qu'aucun des votants ne se sent responsable. La responsabilité appartient à la collectivité, autant vaut dire à personne. Que les Savoyards secouent donc le joug qui les écrase! qu'ils rappellent leur souverain légitime! c'est l'intérêt bien entendu de tous.

Répandre dans le peuple ces idées, qui ne manquaient pas alors d'originalité, ce fut l'objet des *Lettres d'un royaliste savoisien*, publiées en 1793, sans nom d'auteur. Elles sont curieuses, ces lettres, par bien des motifs. Et d'abord, on y voit percer la pensée fondamentale de Maistre en matière politique, savoir que la Révolution est une tourmente qui opérera sur son passage d'irréparables destructions, mais qui ne durera pas. Dans ce premier ouvrage, les raisons transcendantes qu'il donnera plus tard à l'appui de ses prévisions sont à peine indiquées; s'il annonce le retour prochain de l'ancien régime, c'est surtout parce qu'il voit la France révolutionnaire entourée d'ennemis et parce que la meilleure manière de convaincre les Savoyards de la nécessité de se rallier au roi, c'est de leur affirmer son retour. Ce passionné, ce mystique est un politique avisé quand il y a lieu de l'être. Et il annonce à ses compatriotes que la restauration ne sera suivie ni de représailles, ni de sévérités. Chacun reprendra sa place. Seuls les meneurs seront punis, et encore seront-ils sûrs de l'indulgence du roi s'ils viennent, avouant leur faute, se jeter à ses pieds. Au roi, il rappellerait, s'il osait, le mot profond de Charles II d'Angleterre, à qui l'on conseillait aussi le pardon et l'oubli, au moment de sa rentrée dans ses États : « Oui, dit le roi, le pardon pour mes ennemis, et l'oubli pour mes amis ».

A ces sages avis, il est piquant d'opposer la conduite de Victor-Amédée, au moment où paraissent

les *Lettres d'un royaliste*. L'alliance avec l'Autriche qui venait de lui envoyer un général, le marquis de Vins, les difficultés que la France trouvait de toute part, le soulèvement de quelques paysans du Faucigny, donnaient à ce prince l'illusion que la Savoie serait prochainement reconquise. Aussitôt il s'occupe de constituer des commissions militaires pour juger les coupables. « Vous me parlez, dans une de vos lettres, de la place d'avocat général, écrit Maistre, le 4 septembre 93, au baron Vignet des Étoles, agent diplomatique de Sardaigne à Berne. Je ne sais que vous dire. Quand même on penserait à moi, ce que je ne crois pas du tout, il y a apparence que je ne pourrais pas m'accorder avec les maximes qu'on adoptera. Étiez-vous instruit de la chambre ardente établie à Moustiers? Je vous avoue que je ne voudrais pas faire partie de pareils tribunaux. Comment? la première idée du roi est de punir. A-t-on jamais rien imaginé de plus impolitique? Tandis que les trois quarts de la Savoie sont sous le couteau, on s'amuserait à pendre en effigie! Belle imagination en vérité!... Tandis qu'il faudrait inonder la Savoie d'écrits encourageants et consolateurs, ils ne pensent qu'à planter des potences! » La place d'avocat général ne fut pas offerte à Maistre et le « système de Turin », comme il disait, ne fut pas appliqué, par la bonne raison que les espérances du roi et de ses ministres furent déçues. Alors que les exaltés voyaient déjà l'armée austro-sarde à Lyon, l'arrivée des renforts que le général

Gouvion amenait à Kellermann, jointe à l'inertie de M. de Vins, retourna les rôles. Les Austro-Sardes repassèrent les Monts au grand scandale des hommes de cœur qui servaient le roi. Joseph de Maistre ne pouvait contenir son indignation : de ce temps date sa haine pour l'Autriche, dont il ne manquait jamais une occasion de stigmatiser la perfidie et la duplicité. Pour lui, comme pour bien d'autres, le marquis de Vins avait reçu l'ordre de rester en Piémont. A quoi bon guerroyer en Savoie et en France, dans des pays dont l'Autriche n'avait que faire ? Ne jamais prendre ce qu'on ne peut garder, telle était, d'après Maistre, la maxime du conseil aulique, lequel professait aussi qu'il ne faut jamais défendre pour l'ami ce qu'on peut espérer reprendre sur l'ennemi. Cette défense ne donne que des titres à la reconnaissance de l'ami qu'on a secouru ; la reprise confère des droits plus sérieux sur ce qui en est l'objet. S'assurer des droits sur le Piémont, paraissait le véritable but du gouvernement de l'Empereur en s'alliant avec Victor-Amédée. Alors que son ami Vignet des Étoles, esprit moins clairvoyant, ne concevait de salut que dans l'écrasement de la France par l'Autriche, Maistre, qui haïssait le jacobinisme comme personne, sentait la nécessité d'une France puissante dans l'intérêt de l'équilibre européen. « Les Français, écrivait-il, ont sans doute des côtés qui ne sont pas aimables : mais souvent aussi nous les blâmons parce que nous ne sommes pas faits comme eux. Nous les trouvons légers. Ils nous trou-

vent pesants. Qui est-ce qui a raison?... Le reproche que vous faisiez l'autre jour aux Français (aux émigrés) de *se réjouir des succès de leurs bourreaux* vient en ore de la même prévention, si vous y regardez de près, car ce sentiment est très raisonnable et même héroïque. Les soldats français ne sont point les bourreaux des émigrés, mais les sujets de ces bourreaux, ils se battent pour une mauvaise cause, mais leurs succès n'en sont pas moins admirables.... Si je n'ai pas de fiel contre la France, n'en soyez pas surpris : je le garde tout pour l'Autriche. C'est par elle que nous sommes humiliés, perdus, écrasés. C'est par elle que nous sortirons d'ici non seulement sans argent, mais sans considération, j'ai presque dit sans honneurs. Cette maison d'Autriche est la grande ennemie du genre humain et surtout de ses alliés. » Très tenace dans ses idées, toujours fidèle aux premières impressions reçues, Maistre garda jusqu'à sa mort sa haine de la politique autrichienne, en même temps que sa sympathie pour la France, qui n'a pas eu d'ami plus chaleureux que ce fougueux adversaire de la Révolution.

Il suivait avec émotion, de son observatoire de Lausanne, les péripéties de la guerre qui se poursuivait dans les Alpes. Les lettres de son ami Costa de Beauregard le renseignaient sur les événements. Ce dernier avait avec lui son fils aîné, Eugène, un jeune homme, presque encore un enfant, qui donnait de grandes espérances et qui mourut des suites

d'une blessure reçue dans une escarmouche au Col Ardent. Maistre fut chargé d'annoncer la triste nouvelle à la marquise Costa, qui était, au printemps de 1794, à Nyon. « A la première nouvelle de votre malheur, écrit-il au malheureux père, j'ai volé à Nyon, où j'ai demeuré deux jours avant de monter l'escalier de votre femme. Enfin, il a fallu se déterminer : il n'y a plus eu moyen de lui cacher sa perte. Je n'entreprends point de vous peindre sa tristesse. Elle est profonde ; mais elle est religieuse.... Au milieu du triste spectacle que j'ai sous les yeux, j'éprouve une satisfaction inexprimable à voir que les soins de l'amitié sont doux pour votre malheureuse femme. Je suis venu pleurer avec elle et elle m'en sait gré. Cher et malheureux ami, que ne puis-je me partager? que ne puis-je pleurer à Nyon et à Coni? Si quelque chose pouvait augmenter la tendre amitié que j'ai pour vous, c'est le malheur.... » Et Maistre entoure la femme de son ami de la plus touchante sollicitude. Il la décide à revenir à Lausanne, l'installe auprès de sa famille. Cet homme qui semble toujours planer dans les froides régions de la philosophie, dont la doctrine respire parfois une dureté presque cruelle, révèle une âme capable de tendresse, et la douleur à laquelle il assiste l'émeut jusqu'au cœur. Ne sachant quel adoucissement apporter au chagrin de la marquise Costa, il eut l'idée de consacrer quelques pages au souvenir du malheureux jeune homme qu'elle pleurait. Le *discours* à la marquise Costa rappelle par son objet

ces écrits qu'on appelait autrefois des Consolations, et dont Sénèque, dans l'antiquité, a donné les modèles les plus connus. Mais il a été aussi pour l'auteur une occasion d'exprimer quelques-unes de ses idées favorites, qui commençaient alors à germer dans son cerveau. M. de Maistre est tout entier dans ce discours, a pu dire non sans raison Veuillot.

Il a eu le mérite de comprendre que, pour calmer le désespoir d'une mère, les procédés des philosophes stoïciens étaient impuissants. Loin de chercher à détourner sa pensée, il lui rappelle les qualités charmantes de l'enfant qu'elle a perdu. Elle l'aimait trop pour pouvoir être distraite de son chagrin. Elle ne pouvait trouver quelque douceur que dans le ressouvenir de l'enfant chéri, en se le représentant tel qu'il était, en songeant au bonheur de sa présence. « Les véritables douleurs ne veulent pas être distraites, dit Maistre.... Je sais que vous ne jouissez que de ce qui peut entretenir votre douleur. » — « C'est consoler un philosophe que de lui justifier ses larmes, écrivait Molière à son ami Le Vayer qui avait, lui aussi, perdu son fils, et de mettre sa douleur en liberté. » Ce qu'une intelligence délicate des besoins d'une âme endolorie avait inspiré à Molière, l'infaillible instinct du cœur le dictait à Joseph de Maistre. Le poète et le philosophe ont senti l'un et l'autre, comme l'auteur de l'exquise étude à qui nous empruntons ces lignes, que « consoler une douleur, ce n'est pas en dis-

traire : ce n'est pas même la guérir. Consoler une douleur, c'est la charmer ».

III

Au temps où il composait ce *discours*, les méditations de Maistre se concentraient de plus en plus sur la politique et ce que l'on appellerait de nos jours la sociologie. Dans une lettre à Vignet des Étoles, du 22 août 1794, il expose le plan d'un grand ouvrage auquel il travaille. « Chaque jour, dit-il, il grossit sous ma main. » Son plan était d'étudier successivement les origines de la souveraineté, l'exercice de la souveraineté, le droit d'insurrection, en démontrant par l'absurde qu'il n'existe pas. Une quatrième partie, sous le titre de politique expérimentale, aurait apporté la démonstration des vérités contenues dans les trois premières, en prenant exemple de la France. « Je ferai voir, écrivait-il, les résultats du système français par les propres aveux faits dans les discussions de la Convention. J'ai assemblé une foule incroyable de textes que je mettrai ensemble pour faire un discours suivi. C'est un travail extrêmement pénible, mais le résultat serait piquant et intéressant. » Cette compilation a été poussée fort loin, et a été publiée dans les œuvres posthumes de Maistre sous le titre ironique de *Bienfaits de la Révolution*. Les trois premières parties n'ont pas été achevées ; mais les quelques chapitres

qui ont été rédigés, sans avoir été relus, assure une note manuscrite trouvée dans les papiers de l'auteur, sont bien précieux comme étant la première expression de la pensée de Maistre sur la question qui le préoccupait le plus, savoir l'origine divine de la souveraineté. Publiées après sa mort sous le titre d'*Études sur la Souveraineté*, ces pages permettent de se rendre compte du développement successif de la pensée de l'auteur. Nous verrons en effet que de sa doctrine sur la souveraineté dérive, non seulement sa foi immuable dans le retour de la monarchie, mais jusqu'au vaste système théocratique dans lequel il prétendait englober l'univers.

Dans la lettre même où il esquissait ce projet qui ne fut jamais réalisé, Maistre ajoutait : « Je suis persuadé que le plus grand malheur qui puisse arriver à l'Europe, c'est que la France perde toute influence. J'ai donc raison de m'y intéresser. Vous, au contraire, vous la regardez comme l'ennemi du genre humain : vous avez donc raison de lui souhaiter toutes sortes de maux. Nous partons du même principe, quoique nous arrivions à une conclusion opposée. *O cæcas hominum mentes!* Cette diversité d'opinions m'a fait naître l'idée d'un ouvrage qui serait certainement lu avec avidité : mais il ne faut pas tant entreprendre! » — Cet ouvrage, il se décida pourtant à l'écrire, et c'est celui qui, en si peu de temps, a porté si haut sa réputation : les *Considérations sur la France.*

La mode était alors aux *Considérations*. Nombre

d'hommes, frappés par les événements imprévus et tragiques dont ils étaient les témoins, ayant le sentiment qu'ils assistaient à une évolution importante de l'humanité, s'en exagérant même parfois la gravité, comme il arrive souvent quand on voit de près les événements historiques (ils paraissent trop grands ou trop petits, rarement dans leurs vraies proportions), éprouvaient le besoin de faire part à leurs contemporains des idées que ce spectacle leur inspirait. Le mot de *Considérations* a servi de titre à bien des livres dont quelques-uns, avant même celui de J. de Maistre, ont obtenu, en leur temps, un vif succès. Le plus ancien en date a paru à Bruxelles en 1793 : les *Considérations sur la nature de la révolution française*, par Mallet du Pan. Ce Genevois, ancien rédacteur politique du *Mercure*, royaliste convaincu, était un homme très instruit, très avisé, d'un caractère très droit ; mais, protestant de religion, peu enclin à faire intervenir la Providence dans les affaires humaines, il était plus observateur que créateur d'idées. Il différait donc entièrement de Joseph de Maistre, qui pourtant fut très frappé par son livre et l'en félicita chaudement dans une lettre commençant par ces mots : « Monsieur, qui vous a lu vous estime ». Rare éloge chez un homme peu enclin à la louange à l'égard d'un protestant.

Deux ans plus tard, Saint-Martin publiait sa *Lettre à un ami* ou *Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la révolution française*.

Cette lettre n'eut pas de lecteur plus empressé que Maistre. Il y trouva, noyées dans un fatras mystique, des pensées curieuses et suggestives : il y vit notamment que la Providence avait seule voulu et amené la Révolution à l'effet d'épurer l'humanité et pour préparer l'avènement d'une ère nouvelle où le vrai christianisme florirait sous l'égide de Dieu. Dans le puissant cerveau de Maistre se combinèrent les idées claires, simples et logiques de Mallet du Pan, l'observateur méthodique et attentif, avec les conceptions mystiques, les prophéties sibyllines du « Philosophe inconnu ». De cette fusion d'éléments divers, vivifiés et transformés par une imagination puissante, naquirent les *Considérations sur la France*.

Pendant que Maistre écrivait à Lausanne, un homme qui ne le connaissait pas et dont il ignorait l'existence, exilé lui aussi par la Révolution, méditait de son côté sur les mêmes objets. Né dans le Rouergue la même année que Maistre naissait en Savoie, le vicomte de Bonald n'aurait sans doute, lui non plus, jamais écrit, si la Révolution n'avait pas éclaté. Émigré à Heidelberg, il avait quarante ans quand il prit la plume. Sa *Théorie du pouvoir civil et religieux dans la société civile* parut, en 1796, à Constance, au moment où les *Considérations sur la France* paraissaient à Neuchâtel. Bonald et Maistre, pendant cette première partie de leur existence, ne se doivent rien l'un à l'autre. Au même moment, mus par les mêmes ressorts, ces deux hommes, également dévoués à la

religion et à la royauté, eurent la même vision du présent et de l'avenir. Mais tandis que Maistre, esprit ailé, anime tout ce qu'il touche, et, là où il ne peut pas convaincre, éblouit, Bonald, esprit judicieux, froid et lourd, fatigue souvent le lecteur, sauf à le captiver çà et là par quelque formule lapidaire qui force l'attention et se grave dans la mémoire. C'est Bonald qui a écrit cette phrase : « La Révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme. Elle ne finira que par la déclaration des droits de Dieu. » On ne peut résumer plus heureusement le sens général des *Considérations sur la France*. Pareille identité de vues et de tendances, chez deux hommes restés si longtemps sans communication l'un avec l'autre, excitait l'admiration de Maistre. « Est-il possible, écrivait-il plus tard à Bonald, que la nature se soit amusée à tendre deux cordes si parfaitement d'accord que votre esprit et le mien ? C'est l'unisson le plus rigoureux. C'est un phénomène unique. »

Quand Maistre *considère* les événements de la Révolution, ce qui le surprend d'abord, c'est une disproportion singulière entre les causes et les effets. Il voit des hommes médiocres, sans volonté, sans initiative, poussés par une force dont ils n'ont pas conscience, mais dont la puissance les entraîne comme malgré eux. Ils sont le jouet de cette force irrésistible et mystérieuse, qui les a poussés où ils sont, qui a préparé les choses pour eux, qui a fait échouer toutes les tentatives de leurs ennemis, tous les efforts tendant à enrayer le mouvement révo-

lutionnaire. Cette force, quelle est-elle? sinon la volonté même de la Providence agissant sur l'humanité par les voies secrètes qui lui sont propres. La Révolution n'est pas l'œuvre des hommes. Ils ne l'ont ni prévue, ni désirée, ni préparée, ni conduite. Elle est l'œuvre de Dieu.

La France a une mission spéciale à remplir dans le monde : c'est de marcher à la tête de la chrétienté. Ce n'est pas en vain qu'elle a été appelée la fille aînée de l'Église. Ce devoir, elle y a manqué en propageant l'impiété par l'organe des philosophes, en proclamant son indépendance contre Dieu même. Donc elle doit être punie. La punition, c'est la Révolution. — On dira peut-être que les coupables ne sont pas tous atteints et que des innocents sont frappés. Mais sait-on si ceux qui paraissent innocents ne sont pas aussi coupables que les autres? Parmi les victimes de la Terreur, en est-il beaucoup qui n'aient pas mérité leur sort par quelque complaisance envers les doctrines révolutionnaires? Au surplus qu'importe? C'est ici que se montrent les théories que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* développera plus tard avec tant d'éclat. Qu'importe si quelques innocents sont frappés? N'est-ce pas une loi divine, loi manifeste et lumineuse, bien qu'incompréhensible pour notre faible raison, que les innocents payent pour les coupables? Le sang répandu possède un mystérieux pouvoir de rédemption et de purification. Celui des innocents est le plus précieux. Ce sang nécessaire au salut de la

France, la Providence n'a pas voulu qu'il rougît les mains des royalistes. C'est aux révolutionnaires eux-mêmes qu'elle a laissé l'odieux d'accomplir, par les massacres de la Terreur, par leur propre entr'égorgement, le sacrifice horrible et salutaire. Il ne sera pas stérile, car le sang n'est jamais répandu en vain. Le sang est « l'engrais qui fait pousser le génie », et le genre humain est « un arbre qu'une main invisible taille sans relâche » pour que ses fruits soient plus beaux. La France, ensanglantée et purifiée en même temps que punie, sera plus apte à reprendre son rôle. Que Dieu ait sur la France des vues particulières, c'est ce dont on ne peut douter quand on voit de quelle protection constante il la couvre, même au plus fort de la tempête qu'il a déchaînée contre elle. Ce n'est certes pas pour le gouvernement qu'elle s'est donné, qu'elle croit s'être donné, ce n'est pas pour couvrir de gloire les hommes qui la dirigent qu'il lui accorde la victoire sur tous ses ennemis du dehors! N'est-ce pas un miracle évident que le succès de ces armées françaises qui n'ont ni argent, ni vêtements, ni discipline? Mais Dieu ne veut pas la ruine de la France. Il ne permet pas qu'elle soit démembrée. — Quant au gouvernement révolutionnaire, il ne peut pas durer. Dieu s'est réservé la tâche de créer les vrais gouvernements. Qui reconnaîtrait sa main dans ceux de la Convention ou du Directoire? On ébauche des constitutions sans égard pour le passé du pays, pour ses goûts, pour ses mœurs, pour sa foi. On légifère pour l'homme-type,

comme s'il existait. Il y a au monde des Français, des Anglais, des Italiens, des Allemands. Il y a des Persans, il y a des Chinois. Mais l'homme abstrait qu'ont en vue les politiques révolutionnaires n'a jamais existé nulle part. La Révolution est incapable de fonder, parce que jamais un État n'a été fondé par la volonté raisonnée d'un ou de quelques hommes. Qu'on observe dans l'antiquité et dans les temps modernes comment naissent les sociétés humaines; partout on trouvera, à l'origine, la religion. Et qu'on n'oppose pas à cette règle universelle la constitution des États-Unis d'Amérique. Rien ne prouve qu'ils dureront. Les Américains ont décrété la création d'une ville fédérale. « On pourrait parier mille contre un, écrit Maistre, que la ville ne se bâtira pas, ou qu'elle ne s'appellera pas Washington, ou que le Congrès n'y résidera pas. »

Ne pouvant croire à la durée de la république en France, Maistre conclut au prompt rétablissement de la monarchie, après que l'œuvre de purification sera achevée. C'est pour la maison de Bourbon que travaille la Providence, pour cette maison qui a fait la grandeur de la France et qui n'a pas démérité devant Dieu. « Tous les monstres que la Révolution a enfantés, dit-il, n'ont travaillé suivant les apparences que pour la royauté. Par eux, l'éclat des victoires a forcé l'admiration de l'univers.... Par eux, le roi remontera sur le trône avec tout son éclat et toute sa puissance, peut-être même avec un surcroît de puissance. » A cela, on objecterait en vain que

les traditions sont brisées en France, que le peuple ne veut plus de roi, que l'âme de la nation est démocratique. Il importe peu. « Tous les hommes qui ont écrit ou médité l'histoire, répond Maistre, ont admiré cette force secrète qui se joue des conseils humains,... mais c'est surtout dans l'établissement et le renversement des souverainetés que l'action de la Providence brille de la manière la plus frappante. Non seulement les peuples en masse n'entrent dans ces grands mouvements que comme le bois et les cordages employés par un machiniste, mais leurs chefs mêmes ne sont tels que pour les yeux étrangers. Dans le fait, ils sont dominés, comme ils dominent le peuple. Ces hommes, qui, pris ensemble, semblent les tyrans de la multitude, sont eux-mêmes tyrannisés par deux ou trois hommes, qui le sont par un seul. Et si cet individu unique voulait ou pouvait dire son secret, on verrait qu'il ne sait pas lui-même comment il a saisi le pouvoir, que son influence est un plus grand mystère pour lui que pour les autres et que des circonstances qu'il n'a pu prévoir, ni amener, ont tout fait pour lui ou sans lui. » Quand l'heure viendra, marquée par la Providence, pour le rétablissement de la monarchie, les choses se passeront de la manière la plus simple. « Quatre ou cinq personnes peut-être donneront un roi à la France. Des lettres de Paris annonceront à la province que la France a un roi et les provinces crieront : Vive le roi! A Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine, apprendront en s'éveil-

lant qu'ils ont un roi. Est-il possible? s'écrieront-ils. Voilà qui est d'une singularité rare! Qui sait par quelle porte il entrera? Il sera peut-être bon de louer des fenêtres à l'avance, car on s'étouffera. »

Ainsi pensait et écrivait Maistre en 1796. S'il se trompait en déniant aux Américains le pouvoir de fonder une ville par un acte de volonté réfléchie, il voyait singulièrement juste quand il proclamait l'instabilité du Directoire et vaticinait le retour de la royauté. Par une intuition merveilleuse, plutôt que par des raisonnements dont nul aujourd'hui sans doute n'oserait soutenir la valeur intrinsèque, il a eu de l'avenir une vision si nette, si exacte, qu'il a pour ainsi dire tracé d'avance le programme de la rentrée du roi Louis XVIII. Les *Considérations* devinrent en peu de temps le bréviaire des mécontents, des émigrés, de tous ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient besoin d'espérer des jours meilleurs. Et quoique l'œuvre eût paru sans nom d'auteur, le nom du comte de Maistre devint immédiatement célèbre. Tel fut le succès du livre, que, quelques mois plus tard, quand Bonaparte entra dans Milan, la cinquième édition était en vente chez les libraires de cette ville. Un grand nombre d'exemplaires furent achetés par les officiers de l'armée française, y compris le général en chef. Ce dernier, dit-on, lut le volume avec avidité et conçut pour l'auteur une vive admiration. Comment n'eût-il pas admiré un homme qui flattait sa passion de l'autorité, qui déclarait non viable le gouvernement révo-

lutionnaire, et qui enseignait le moyen de s'emparer du pouvoir? Ce moyen n'était pas encore tombé dans le domaine public. Et, en lisant ces pages éloquentes sur le rôle de Dieu dans la formation des sociétés, se voyant lui-même l'instrument d'une force mystérieuse qui le poussait au premier rang, qui le débarrassait de ses compétiteurs, qui lui préparait des victoires invraisemblables, n'a-t-il pas pu se sentir en quelque sorte confirmé par les doctrines de l'ancien sénateur de Savoie dans les vagues espérances qu'il concevait alors? Ne le voit-on pas, contre l'avis de tous ceux qui l'entourent, préoccupé de s'assurer le concours de l'Église, de placer à l'origine de sa puissance naissante la religion sans laquelle, d'après Maistre, rien ne se fonde dans l'ordre social? Ce serait de la part de la Providence une de ces ironies qu'un grand penseur de notre temps aimait à lui attribuer, les jours où il croyait en elle, que de s'être servi pour diriger les pensées du futur empereur de celui même qui devait être son plus violent adversaire!

IV

Pendant que Maistre publiait son livre, les victoires de l'armée française en Italie portaient un coup terrible à sa patrie. Son ami Costa, devenu chef d'état-major de l'armée sarde, le tenait au cou-

rant des événements. Il lui annonçait l'arrivée d'un jeune général dont tout le monde parlait avec admiration. « Corse d'origine, comme Salicetti, il était officier d'artillerie sous l'ancien régime. On le dit plein de génie et de grandes idées. » Quelques semaines plus tard, l'armée piémontaise était écrasée. Le marquis Costa était envoyé à Quérasque pour discuter avec Bonaparte les termes d'un armistice, suivi bientôt du traité de paix annexant la Savoie à la France. Le roi de Sardaigne dut s'allier au Directoire. — Le marquis Costa, libre par suite du licenciement de l'armée royale, courut rejoindre sa famille à Lausanne. Ce fut pour Maistre un grand soulagement dans les derniers mois de son séjour en Suisse. Tous les soirs, il allait chez ses amis, et les heures se passaient dans de longs entretiens, où il développait les théories transcendantes par lesquelles il se consolait du présent en prédisant un avenir meilleur.

En janvier 1797, Charles-Emmanuel IV, fils et successeur de Victor-Amédée, appela le comte de Maistre à Turin : il le reçut avec bonté et lui attribua une modeste pension de 2 000 francs. La ville était en proie au désordre, le roi faible, découragé, hésitant, le gouvernement inconsistant et versatile. L'auteur des *Considérations* eut une déception amère. C'était donc là cette royauté pour laquelle il avait sacrifié sa fortune et abandonné son pays! Comme il ne savait pas cacher ses sentiments, il ne plut à personne. Quel homme était moins fait

pour vivre dans la familiarité des rois que ce grand théoricien de la royauté? « Maistre a vu les puissants, écrit le marquis Costa, et l'on a déjà trouvé qu'il parlait trop, qu'il était trop tranchant.... Il sera toujours le même, regorgeant de bonnes qualités et de toutes sciences, mais avec cela raide et dogmatique, c'est-à-dire peu fait pour réussir ici où l'on ne sait rien, mais où, en revanche, les échines ont la souplesse de l'osier. Pour le moment, il vit dans un grenier où il s'est enfermé pour travailler à je ne sais quoi. Il s'épargne ainsi d'entendre bien des sottises et de dire de ces belles vérités qu'il dit si crûment et qui ne réussissent pas. »

Le séjour de Maistre à Turin se prolongea jusqu'à la fin de l'année suivante. Ce fut une période de travail, mais aussi d'incertitude et d'angoisses. Un grand besoin d'action le dévorait, en même temps que le sentiment d'une inaction fatale et inévitable le consumait. « J'ai aujourd'hui, écrit-il, le 1er avril 1797, sur son journal, quarante-quatre ans. J'ai beaucoup respiré, mais point du tout vécu, et pour moi, tout est dit dans le monde. A vous, monsieur, Rodolphe! » Mais chez lui les moments de découragement ne duraient pas. Il se ressaisissait et se remettait au travail. « Il se fait en moi, note-t-il plus tard, un changement extraordinaire. D'anciens goûts se fortifient, des idées vagues prennent de l'assiette, des conjectures se tournent en certitudes. Aujourd'hui, 18 novembre, je commence un ouvrage dont je ne sais pas encore le titre. Il me semble que

je commence à entrevoir ma vocation à quarante-quatre ans. »

L'année 1798 fut marquée à Turin par une série de désordres. L'armée française occupait la citadelle, le roi son palais. Les conflits entre les deux pouvoirs étaient constants, les émeutes fréquentes dans la rue. Charles-Emmanuel IV, affolé, résistait un jour, cédait le lendemain, perdant par faiblesse le peu d'autorité qu'il avait encore. En décembre, « la bombe éclate ». L'ambassadeur français s'enferme dans la citadelle sous la protection de l'armée. Le roi perd la tête, abdique, ordonne à ses troupes de prendre la cocarde tricolore, et s'enfuit en Sardaigne.

Émigré, compromis par un incident dont il était assez ému, Maistre ne pouvait rester à Turin sous le régime français. Par discrétion, il ne voulut pas suivre le roi à Cagliari. Il partit avec les siens pour Venise. Rodolphe de Maistre a conté les péripéties de ce triste exode, où les fugitifs descendirent le Pô sur une grande barque, surveillés et visités par les Autrichiens qui occupaient une rive et par les Français qui occupaient l'autre. Au Papozze, ils louèrent un chariot qui les mena sur les glaces à Chioggia, d'où ils gagnèrent facilement Venise, alors autrichienne. Ce séjour à Venise fut navrant pour Maistre. « Réduit, écrit son fils, pour tout moyen d'existence à quelques débris d'argenterie échappés au grand naufrage, sans relations avec la cour ni avec ses parents, sans amis, il voyait tous les jours

diminuer ses dernières ressources et, au delà, plus rien. » Le comte Khevenhuller, commissaire de l'Empereur en Italie, lui procura le modeste logement qu'il habitait.

Maistre, voyant peu de monde, travaillait beaucoup et attendait avec anxiété le résultat de la guerre qui recommençait. La Russie venait d'entrer dans la lice. Tous les ennemis de la Révolution comptaient sur elle pour chasser les Français d'Italie. L'arrivée des troupes de Souvarow dans le bassin du Pô frappait les imaginations. Maistre alla jusqu'à Padoue pour contempler ces hommes du Nord, qu'on n'avait jamais vus encore dans l'occident de l'Europe. « Russes et Cosaques, écrit-il sur son cahier de notes, chantent en entrant dans les villes.... Une douzaine de soldats réunis comme une bande de musiciens chantent des airs auxquels nos oreilles ne comprennent rien.... La physionomie des Cosaques est curieuse. Les uns ont la mine européenne, les autres sont des Tartares évidents.... Voilà donc des Scythes et des Tartares qui viennent du pôle pour se couper la gorge avec des Français. Ainsi l'ont voulu les avocats de Paris. Je n'avais que deux pensées en les voyant défiler : que viennent-ils faire? combien en retournera-t-il? — Ils parlent de leur entrée en France comme d'une partie de plaisir infaillible. Cependant nous trouvâmes au café de la Mira, où nous nous étions arrêtés, un officier russe qui nous dit en allemand : Les Russes sont des hommes et les Français aussi. Qu'arrivera-t-il de

tout ceci? *Das weiss Gott.* Dieu le sait. — Tout le monde doit dire ainsi! »

Les armées françaises en Italie furent facilement battues. Souvarow, simplement vêtu, monté sur un de ces petits chevaux tartares qui portèrent jadis jusqu'en Pologne les soldats de Gengiskhan, entra dans Turin, que les Français venaient d'évacuer. Il organisa aussitôt un conseil de régence, dont le premier soin fut de rappeler le roi. Mais le conseil aulique de Vienne, toujours impitoyable pour ses alliés, ne permit pas à Charles-Emmanuel de rentrer à Turin. Ce prince dut se fixer provisoirement à Florence. C'est de là qu'il nomma le comte de Maistre régent de la chancellerie royale de l'île de Sardaigne, où il avait laissé son frère, le duc de Genevois, en qualité de vice-roi.

Maistre, accouru avec sa famille à Turin à la première nouvelle de l'entrée des Russes, dut s'embarquer pour Cagliari. L'île de Sardaigne était dans un triste état de désorganisation administrative. La démoralisation était dans toutes les classes. Le nouveau chef de la magistrature eut fort à faire pour remettre quelque peu d'ordre dans les services dont il avait la charge. Son passage fut marqué par d'utiles réformes. Dans sa correspondance, quelques lettres témoignent des soins scrupuleux qu'il apportait à rendre la justice, mais aussi du peu de goût que lui inspirait le séjour de Cagliari. Malgré le travail professionnel qui l'occupait beaucoup, malgré les relations qu'il entretenait dans le pays,

il était malheureux et ne songeait qu'au moment où il pourrait être appelé à quelque autre emploi. En 1802, il dut se séparer de sa femme et ses deux enfants qui l'avaient accompagné. Mme de Maistre rentra en Savoie pour surveiller les débris de sa fortune. Cette séparation fut déchirante, car il ne pouvait prévoir quand elle prendrait fin. « Depuis le commencement de la Révolution, écrit-il sur son journal le 25 septembre, je ne me rappelle pas avoir éprouvé un moment si amer. Mes enfants, qui lirez ceci quand je ne serai plus, vous saurez bien que je n'exagère pas. Ressouvenez-vous de cette séparation sur le môle. Ressouvenez-vous des larmes de votre mère, des miennes. Il me semble que nous nous séparons pour jamais. Je ne puis vaincre les noirs pressentiments qui s'élèvent dans mon cœur. Devons-nous nous revoir tous les quatre, Grand Dieu ? » Le bateau qui emportait Mme de Maistre et les deux enfants fut refoulé le lendemain dans le port par le vent contraire. Maistre put embrasser encore une fois les siens, puis ils repartirent, cette fois sans retour. Ses tristes pressentiments ne se réalisèrent pas, mais la séparation fut longue et cruelle. Il ne devait revoir sa famille que dix ans plus tard, à l'autre bout de l'Europe.

CHAPITRE III

JOSEPH DE MAISTRE EN RUSSIE

I

Dans les premiers jours de 1803, le roi Victor-Emmanuel, à qui l'abdication de son frère Charles-Emmanuel avait fait passer le pouvoir après Marengo, manda le comte de Maistre à Rome, d'où il gouvernait les débris de son royaume. C'était un nouvel exil qui attendait le régent de la chancellerie de Sardaigne. Le roi lui annonça que, voulant resserrer ses relations avec la Russie, de laquelle seule il pouvait espérer quelque adoucissement à sa situation, il avait jeté les yeux sur lui pour le représenter à Saint-Pétersbourg. « Le roi est dans des circonstances bien difficiles, écrit Maistre à sa fille Adèle au sortir de l'audience royale ; mais il fait pour moi et ma famille tout ce qu'il peut faire.... Je me garde bien de te dire que je suis content, du moins heureux, malgré une destination si brillante. Pour être

heureux, il faudrait que ma famille fût auprès de moi; mais c'est précisément cette tendresse qui me donne des forces pour m'éloigner de vous. » Aller de Rome à Saint-Pétersbourg était alors un long et pénible voyage. Maistre partit le 22 mars dans une mauvaise voiture que le roi lui avait donnée. Il s'arrêta quelques jours à Vienne, où il vit l'empereur d'Allemagne. Le 13 mai, il arriva dans la capitale russe.

L'importance et la nouveauté du rôle qu'il était appelé à remplir le soutenaient. L'accueil plein de courtoisie qu'il rencontrait partout lui paraissait, comme à tous les nouveaux diplomates, une marque exceptionnelle de faveur et l'augure de faciles succès. Il traça sur son cahier de notes intimes ces lignes où perce l'étonnement que lui cause sa propre grandeur : « En moins de trois mois, je suis présenté au pape, à l'empereur d'Allemagne et à l'empereur de Russie. C'est beaucoup pour un Allobroge, qui devait mourir attaché à son rocher comme une huître. » Pauvre Allobroge ! ses jours heureux furent courts. L'exil en Russie fut pour lui une succession d'épreuves morales et matérielles dont il ne pouvait venir à bout qu'en faisant un constant appel à toute son énergie et à « ce fond de génie gallican », dont il parle quelque part, « qui déconcerte le malheur en lui riant au nez ».

Le but de la mission de Joseph de Maistre en Russie était de demander la restitution des États de terre ferme que le roi de Sardaigne avait perdus, ou

du moins une compensation pour cette perte. Nous nous expliquons difficilement, aujourd'hui, qu'un prince dépossédé puisse prétendre à une compensation comme à une chose due; mais alors les droits des souverains sur leurs États étaient considérés comme une manière de patrimoine. Les rois étaient en quelque sorte des propriétaires d'un ordre spécial et supérieur, dont les droits participaient, dans l'esprit public européen, de ce qu'il y a d'inviolable et de sacré dans la propriété individuelle. Aujourd'hui nous trouvons choquant que le propriétaire d'un immeuble soit dépossédé sans indemnité. On trouvait naturel alors, en Europe, sinon en France, qu'un prince dépossédé quelque part obtînt ailleurs une compensation. A Vienne, en 1814, ce système des compensations atteignit son apogée. Le Congrès répartissait les territoires en en estimant la valeur d'après l'étendue et d'après le nombre des *âmes* qui y vivaient. Joseph de Maistre, avec son éducation et les doctrines que nous lui connaissons déjà, était tout à fait l'homme d'une telle politique. Pour lui, la souveraineté était une qualité que la Providence conférait à certaines familles : une famille n'était pas royale parce qu'elle régnait, mais parce qu'elle était royale, elle devait régner. Or la maison de Savoie avait tout le caractère d'une maison royale.

Cette maison, ou du moins son chef, se faisait des illusions étranges sur ce qu'elle pourrait obtenir comme compensation en échange de la Savoie et du Piémont annexés au territoire français. Les hommes

d'État les plus sympathiques au roi de Sardaigne parlaient vaguement de Sienne « avec un promenoir autour », des îles Ioniennes, de Venise, de Gênes, de Parme. Maistre avait quelques scrupules quand on parlait de désintéresser la maison de Savoie avec les dépouilles d'autres maisons non moins royales. Mais, quand il était question d'anciennes républiques, il avait une théorie spéciale qui rassurait sa conscience. Pour lui, une république tombée était morte, à jamais morte. Si longue et glorieuse qu'eût pu être son existence, aucun droit ne survivait à sa chute. Son territoire était *res nullius*. Aussi poussait-il son gouvernement à réclamer Gênes, plutôt que Parme ou Sienne, même avec le « promenoir ».

On comprend combien une pareille prétention avait, en 1803, peu de chances d'être admise. Pour qu'on écoutât avec d'autres sentiments qu'une bienveillance courtoise les réclamations du roi de Sardaigne, il eût fallu que tout autre fût l'esprit public en Europe, tout autre également le caractère du Tsar. Maistre était trop avisé pour n'avoir pas compris que le premier mouvement des cabinets européens, en présence de la Révolution française, avait été d'en profiter, — comme ils avaient profité des dissensions de la Pologne quelques années auparavant. Ce n'est que plus tard qu'à la lutte pure et simple des intérêts se joignit celle des principes — les seconds invoqués à l'appui des premiers. Quant au Tsar, Maistre ne trouvait pas en lui un souverain selon son cœur. Le fils de Catherine,

l'élève de Laharpe était un philosophe, presque un républicain. Il parlait des droits de son peuple et, chose plus grave, y croyait. Quand, à son avènement, on lui présenta des roubles frappés à son effigie, il dit : « Cette monnaie n'est pas à moi, elle est à mon peuple ». Qu'espérer d'un autocrate qui tient ce langage, qui fait passer ses sujets avant lui, qui semble s'excuser d'être le maître, qui croit si peu à l'origine divine de son pouvoir ? Il avait le goût des constitutions. Nul n'ignorait qu'à son avènement il avait fait préparer une charte, dont les gazettes avaient fait mention. S'il l'avait laissée sommeiller dans les cartons, ce n'est pas qu'il en méconnût la valeur, mais c'est que son peuple lui avait semblé trop jeune encore pour pouvoir supporter cette précieuse panacée. — Quand Maistre parlait de compensation, d'indemnité — car de restitution il eût à peine osé prononcer le mot, — on lui faisait comprendre que « l'indemnité était impossible sans la renonciation ». Or il ne voulait pas entendre parler de renonciation formelle. « Nous n'intéressons personne », écrit-il bientôt d'un ton attristé.

Quand même les dispositions d'Alexandre eussent été tout autres, qu'eût-il pu faire en faveur de Victor-Emmanuel ? La prépondérance française s'affermissait. Le premier consul, distributeur des terres vacantes et autres, grandissait tous les jours. La nouvelle de la proclamation de l'empire français indigna Maistre, sans trop l'effrayer pourtant : « Un certain instinct, écrivait-il, me dit que ce champignon impé-

rial ne durera pas ». Le sacre l'irrita davantage. « Les forfaits d'Alexandre VI, s'écriait-il dans un accès de cette colère spéciale qu'il appelait la colère de l'amour, sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur ! » Le pape semblait donner au soldat couronné la consécration religieuse que l'auteur des *Considérations* avait déclarée nécessaire à la fondation des empires. Pourtant celui-ci ne pouvait croire que Dieu fût l'inspirateur de cet acte. Sa confiance dans la restauration des trônes légitimes restait inébranlable. Mais il y avait deux hommes en lui : le penseur, qui prophétisait des jours meilleurs, et le politique, qui, avouant qu'il ignorait l'heure de la réparation, conseillait la patience et se plaçait résolument en face de la cruelle réalité. A son roi, il conseillait de se contenter de peu, de renvoyer l'espoir de recouvrer le Piémont au jour inconnu, mais certain, où la maison de Bourbon seroit rétablie en France, d'aller en attendant vivre à Odessa sous la protection de l'empereur de Russie. Au futur Louis XVIII, qui le consultait sur la rédaction d'un manifeste pour protester contre l'usurpation de Bonaparte, il faisait tenir aussi le langage de la sagesse pratique. Il émettait l'avis que le chef de la maison de Bourbon devait avant tout rassurer les Français sur les conséquences de la restauration, garantir les acquéreurs des biens nationaux contre les revendications des émigrés, éviter de s'aliéner le Tsar en parlant d'un retour possible de l'ancien régime. « Coupez, taillez, tranchez », lui

avait dit M. de Blacas, agent du comte de l'Isle qui fuyait alors en Suède, « le roi n'a que vous ». Il coupa, tailla, trancha et même ajouta beaucoup. Les corrections choquèrent le prétendant. La protestation revint quelques mois plus tard à Saint-Pétersbourg, entièrement refondue et bouleversée. « Après avoir choisi un médecin, écrivait Maistre, on a disputé sur ses ordonnances.... La pièce... est totalement gâtée, remplie de fautes même de langage. »

Son propre roi, pas plus que Louis XVIII, ne lui savait gré de sa franchise. Mal payé, ne pouvant tenir son rang, il réclamait vainement un traitement qui lui permît du moins de faire meilleure figure à la cour. Désolé d'être séparé des siens, et, après que les curiosités des premiers temps se furent apaisées, souffrant cruellement de cette séparation, il demandait instamment qu'on permît à sa famille de le rejoindre. On ne lui répondait même pas. Cependant, en 1805, on lui adjoignit en qualité de gentilhomme de légation son fils Rodolphe, dont l'arrivée lui causa une grande joie. Ce jeune homme avait reçu du roi la permission de porter l'habit de cour, faveur que son père n'avait pas. Souvent ce dernier avait représenté au roi que sa tenue était peu séante pour son rang : il avait sollicité sans succès le titre de chambellan ou la croix des Saints-Maurice-et-Lazare, afin de ne pas faire tache en quelque sorte parmi les brillants uniformes de ses collègues. En conduisant son fils au palais, il jugea contraire à sa dignité de père de paraître sous un

costume impliquant un rang moins élevé. Il prit sur lui de se faire confectionner un habit de cour et de s'en revêtir, non sans expliquer aussitôt à Sa Majesté Sarde les motifs de sa hardiesse. Il oubliait que les questions d'étiquette sont de celles où les royautés déchues entendent le moins raillerie. Le roi le rappela assez rudement à l'ordre. Cette semonce, après tant d'autres froissements, cette humiliation pour une vétille, au moment même où sa considération grandissait en Russie, lui firent perdre patience. Il adressa au roi lui-même une éloquente plainte. « Ce dernier désagrément, écrivait-il, est beaucoup moins désagréable en lui-même que par ce qu'il signifie. Il ne m'est plus permis de me faire la moindre illusion. La défaveur qui pèse sur moi, sire, n'a ni borne, ni exception, ni remède. » Il rappelle le silence gardé sur toutes les questions qui touchent sa famille et sa personne. Il conclut en sollicitant son rappel. Mais il était bien arrêté dans la pensée du roi de ne pas plus répondre aux offres de démission qu'aux plaintes de son ministre.

La correspondance officielle de Joseph de Maistre, si vivante, si brillante, si nourrie, si pleine d'idées neuves, de vues hardies, qui force l'admiration de ceux mêmes dont elle heurte le plus les opinions, déplait notoirement à ce prince et à ses ministres. Le prince regrette apparemment la banalité ordinaire du style de chancellerie. Ses conseillers, mieux faits pour la routine de l'administration courante que pour les temps de crise, voient à tout des

inconvénients et ne peuvent formuler une volonté que pour l'inaction. Quand la cour se trouve dans l'impossibilité de rester à Rome, au lieu de se réfugier à Odessa, comme le conseillait Maistre, elle s'enfuit à Cagliari, d'où elle est séparée du reste du monde et privée de relations régulières avec le gouvernement où elle place ses dernières espérances. Les dépêches restent en route pendant de longs mois pour franchir l'énorme distance de Saint-Pétersbourg à Cagliari. Quand elles arrivent, si elles arrivent, les événements ont marché. Les malentendus sont grossis par l'éloignement, et telle est la différence des milieux que le langage inspiré par l'un n'est pas compris dans l'autre. Le désaccord est perpétuel entre la cour sarde et son représentant : on lui reproche non seulement ses idées, mais son style, sa liberté de langage, jusqu'à son esprit. On attribue ses moindres démarches à de misérables calculs. L'opposition de vues, d'idées et plus encore de sentiments croît sans cesse. Devant tant d'indifférence, tant de méfiance, la nature droite, ardente et impressionnable de Joseph de Maistre s'insurge parfois. Il semble qu'il va rompre le lien qui le rattache à ce roi qui le fait cruellement souffrir : mais jusque dans les moments où il paraît le plus exaspéré, comme dans ceux où son intérêt personnel semble lui conseiller de reprendre sa liberté, il est soutenu par un sentiment plus puissant que tous les autres : le culte de l'honneur. Son roi est malheureux. Il lui doit fidélité et dévouement. Il ne

faillira pas à ce devoir. Il offrira de nouveau sa démission : mais il ne lui viendra jamais à l'esprit que, sentinelle avancée, il puisse déserter son poste sans avoir été relevé. Victor-Emmanuel le sait. Peu lui importent le chagrin, le désespoir même d'un agent qui est bien loin, qu'il connaît peu, qu'il n'aime guère et dont il est sûr. Au fond, Joseph de Maistre était pour lui un employé mécontent, dont il pensait sans doute ce que disait des Savoyards un de ses prédécesseurs : « Si je faisais pleuvoir des sequins sur les toits de leurs maisons, mes sujets de Savoie diraient que je casse leurs tuiles ».

II

Victor-Emmanuel était bien injuste : il aurait dû témoigner du moins quelque reconnaissance au ministre qui avait intéressé à sa cause le gouvernement impérial, et obtenu de ce dernier une subvention qui fut régulièrement payée jusqu'en 1814 à la cour sarde. Il avait obtenu en outre que l'ultimatum envoyé à Paris par la Russie en 1804 exigeât une réparation pour son roi. Malheureusement pour ce prince, la France rejeta l'ultimatum. Maistre s'en consolait en pensant que la Russie se tiendrait pour engagée par ce premier pas, et n'oublierait pas le roi Victor-Emmanuel après la guerre pour laquelle elle faisait d'immenses préparatifs.

En 1805, comme on parlait encore du camp de Boulogne, de Trafalgar, arrive la nouvelle que l'empereur des Français a envahi l'Allemagne, qu'Ulm, boulevard de l'Autriche, a capitulé. « Nous sommes débarrassés de Mack », écrit Maistre, et, dans sa vieille haine pour l'Autriche, il prend légèrement son parti d'Ulm et même d'Austerlitz, défaite plus écrasante pour les Impériaux que pour leurs alliés du Nord. « François de Lorraine, écrit-il, c'est le seul titre qui lui reste, est allé de sa personne dans la tente de Bonaparte, recevoir les ordres de ce Tamerlan. » Pendant ce temps, Alexandre a repris avec ses troupes le chemin de la Russie, s'apprêtant à recommencer la guerre. Mais Maistre sent bien qu'elle ne sera pas faite avec mêmes chances de succès. Aussi s'applique-t-il loyalement à mettre son roi en garde contre les illusions. Il revient à son thème favori. Par la France seule pourra être chassé, quand elle en sera lasse, le monstre qui opprime l'Europe. De la France seule et de ses rois légitimes, la cour sarde peut attendre une réparation sérieuse. Jusque-là le roi Victor-Emmanuel ne peut s'appuyer ni sur l'Angleterre, qui ne pense qu'à détruire la France, ni sur la Prusse, qui négocie avec Napoléon, ni sur l'Autriche, dont on connaît trop les sentiments. Seule la Russie peut l'aider et le soutenir. Bientôt il apprend que des pourparlers sont ouverts entre Napoléon et Alexandre, que, dans un projet de traité, le négociateur russe a sacrifié la maison de Savoie.

La tentative échoue, mais l'omission de la Sardaigne dans les arrangements projetés en 1806 n'en est pas moins de mauvais augure.

Telle était la rapidité des mouvements de la Grande Armée qu'on apprit l'écrasement de la Prusse presque en même temps que sa déclaration de guerre. « Je n'imagine pas, écrit Maistre après la bataille d'Iéna, de victoire plus grande, plus décisive, plus illustre, que celle du 14 octobre : l'immense château de cartes de Frédéric II balayé comme une toile d'araignée, la vieille réputation de cette armée effacée en un clin d'œil, un prince du sang tué, un autre prince de ce même sang prisonnier avec Mollendorf, le dernier compagnon de Frédéric,... Bonaparte couchant à Potsdam et à Sans-Souci ;... rien n'égale cette gloire et par conséquent notre chagrin. D'un côté l'on voit, sans même être militaire, la rapidité, la prévoyance, l'audace réfléchie, de l'autre l'ignorance, la double volonté et cette espèce de trépidation qui est mortelle à la guerre.... » Maistre voit dans cet écrasement la juste punition des complaisances de la Prusse pour la Révolution. « Sa Majesté, écrit-il à Rossi, ministre des Affaires étrangères à Cagliari, accordera le degré de compassion qu'Elle jugera convenable au prince qui s'est séparé le premier de l'Europe à Bâle, qui a reçu à Mayence les représentants du peuple encore dégouttants du sang de Louis XVI, qui les a fait manger avec ses généraux pendant que les princes français étaient bafoués, qui a reçu

comme ambassadeur l'abominable Sieyès, qui a reconnu le premier le titre impérial à Bonaparte.... » — « Après cet événement, concluait-il, quelles espérances nous reste-t-il ? Hélas ! exactement les mêmes qu'en 1798 : le rétablissement de la maison de France et du bon ordre par les Français. La France a quelque chose à faire dans ce monde dont personne ne peut se mêler. De là vient que personne n'a réussi contre elle. » Pour le présent, il conseille sagement de paraître compter sur beaucoup, mais d'être résolu à se contenter de très peu.

Les embarras de Napoléon hivernant en Pologne ravivent le courage des Russes. Maistre suit avec d'autant plus d'émotion les péripéties de la guerre que son fils Rodolphe est dans l'armée impériale. Dans un accès de mauvaise humeur, il l'avait fait passer au service du Tsar, sans autorisation du roi de Sardaigne, n'ayant pas eu, disait-il, le temps de solliciter cette autorisation, mais au fond craignant qu'elle ne lui fût refusée. Rodolphe était entré comme cornette aux chevaliers-gardes. Il avait la protection directe de l'Empereur, une situation matérielle excellente, un avenir assuré. Quelque temps avant, Xavier de Maistre était entré aussi au service russe. Ancien officier de Souvarow, Xavier avait suivi les Russes quand ils avaient évacué le Piémont et s'était fixé à Moscou, où son talent de peintre lui avait assuré l'existence. L'influence de son frère le fit nommer directeur du musée de l'amirauté avec le titre de lieutenant-colonel.

« A Pultusk, écrit Maistre, l'étoile de Napoléon a commencé à pâlir. Elle s'est tout à fait éclipsée à Preussisch Eylau. » C'était excessif; mais Maistre avait raison quand il prévoyait que la paix se ferait brusquement, *sur un tambour*, sans qu'on permît à la Sardaigne de marchander les compensations.

Au printemps, l'empereur Alexandre partit pour se mettre à la tête de ses troupes. Tout le monde comprit que le drame touchait à sa fin. Une suprême bataille était nécessaire et prochaine. Grande était l'anxiété de tous. Un jour que l'impératrice se rendait à l'église de Kazan pour remercier le ciel, par un *Te Deum* solennel, de je ne sais quelle heureuse escarmouche, un courrier lui remit une dépêche : c'était l'annonce de Friedland. La Tsarine assista tout de même à l'office, mais bientôt la nouvelle se répandit dans la ville de l'écrasement de l'armée russe. La consternation fit place à la joie, quand on apprit coup sur coup l'entrevue sur le radeau du Niémen, l'amitié des deux empereurs, le traité de paix.

Maistre passa par de cruels moments à cette époque. Il crut que son fils avait été tué. Après une nuit de désespoir, on lui annonça qu'il vivait ; mais, si le père fut rasséréné, l'envoyé du roi de Sardaigne perdit sa dernière espérance, car le traité de Tilsitt était muet au sujet de la maison de Savoie. Quand le ministre des Affaires étrangères rentra dans la capitale à la suite du Tsar, Maistre l'interrogea. « L'Empereur, répondit M. de Budberg, a

commencé la guerre pour le salut de ses alliés; mais, ayant été abandonné, il l'a finie pour le sien propre. »

III

Je m'imagine qu'à ce moment, pendant quelque temps du moins, Maistre conçut des doutes sur ses prophéties. Après Marengo, après Austerlitz, après Iéna, il n'avait pas douté. Après Friedland et Tilsitt, il se demanda pour la première fois si le « champignon impérial » ne durerait pas. Et une idée s'empara de lui tout à coup : voir ce Bonaparte qui le fascinait aussi, comme il fascinait tout le monde, plaider la cause de son maître auprès de cet homme qui, disait-il, vient du ciel, comme en vient la foudre.

Il savait que son nom n'était pas ignoré du conquérant. En 1802, cinq ans auparavant, un décret consulaire du 6 floréal avait enjoint aux natifs des pays réunis à la France de rentrer dans un délai fixé et, en attendant, de prêter serment devant l'agent diplomatique ou consulaire français le plus proche de leur résidence. Étant alors en Sardaigne, Maistre avait déclaré par lettre à M. Alquier, ministre de France à Naples, qu'il n'était pas Français, qu'il ne voulait pas le devenir, qu'étant né sujet du roi de Sardaigne, il entendait vivre et mourir au service de ce prince. Il avait ajouté que « si par suite de cette déclaration il pouvait être rayé de la liste des émigrés comme étranger et

obtenir éventuellement la liberté de revoir ses amis, ses parents et le lieu de sa naissance, cette faveur ou plutôt cet acte de justice lui serait précieux ». Quelques mois plus tard, à Saint-Pétersbourg, il recevait communication d'un décret portant qu'il était rayé de la liste des émigrés, qu'il était autorisé à rentrer en France sans condition, sans prêter serment, et à rester au service du roi de Sardaigne, tout en jouissant de tous les privilèges et avantages des citoyens français. D'autre part, son fils Rodolphe n'avait pas été inscrit sur les contrôles de la conscription militaire dans le département de la Savoie. C'étaient des marques évidentes de bon vouloir de la part de Bonaparte, consul, puis empereur, envers l'auteur des *Considérations sur la France*. Celui-ci, d'ailleurs, avait dû s'en expliquer, car cette faveur avait fait scandale à la cour du roi de Sardaigne. La vérité est que Napoléon, doué d'assez de génie pour ne pas prendre ombrage des hommes de talent, se plaisait à leur témoigner des égards. Il eût été heureux de rallier Joseph de Maistre et le lui faisait discrètement comprendre. Maistre le sentait et son désir de connaître l'Empereur en était accru. « Je ne serais pas fâché, écrit-il à Rossi, de voir ce Tamerlan, qui ne me fait pas la moindre peur. » — Quelques jours plus tard, le projet se précise dans son esprit. Sans consulter sa cour, après avoir pris seulement l'agrément du Tsar, il a une longue entrevue avec le général Savary, agent provisoire de celui qui devient maintenant, sous sa

plume, « l'empereur des Français ». Savary était un militaire bruyant et emporté : il cria, tempêta, pendant l'entretien qui dura plusieurs heures, mais en somme il se montra bien disposé. Il laissa entendre que, si le roi Victor-Emmanuel n'avait rien à espérer — on lui laissera sa Sardaigne, dit-il, — il n'en était pas de même du ministre sarde, qui n'était pas un inconnu pour l'empereur Napoléon. Ce qui stupéfia Savary, ce fut d'apprendre que Maistre ne désirait rien pour lui-même, qu'il voulait seulement parler de son maître. Que dirait-il à l'Empereur? Savary voulait le savoir, Maistre refusait de le dire. Il déclara seulement qu'en parlant du roi de Sardaigne, il ne prononcerait pas le mot de restitution et ne ferait aucune demande qui ne fût provoquée. Savary finit par promettre de solliciter pour lui une audience de Napoléon.

M. de Caulaincourt, ambassadeur définitif de France, arriva bientôt. Savary retourna en France, ne voulant pas, disait-il, servir la messe, après qu'il l'avait dite lui-même. Caulaincourt, homme d'ancien régime, se montra plein de politesse pour Maistre, et très favorable au projet ébauché avec Savary. Maistre est plein d'espoir, et cet espoir le désarme. Tant est grand auprès des plus prévenus le prestige de la gloire et de la puissance!

« Quand je pense, écrit-il à Rossi, à tout ce que j'ai fait et dit depuis quinze ans, je trouve les Français fort honnêtes à mon égard.... » « Je sais, écrit-il encore, tout ce qu'on peut dire contre Bonaparte.

Il est usurpateur, il est meurtrier; mais, faites-y bien attention, il est usurpateur moins que Guillaume d'Orange, il est meurtrier moins qu'Elisabeth d'Angleterre.... Nous ne sommes pas plus forts que Dieu.... Il faut se garder de deux erreurs avec Napoléon : l'une est de croire à sa puissance légitime, l'autre de le regarder comme un aventurier coupable, auquel il n'est pas permis de parler. Ces deux opinions sont fausses, cette dernière peut-être plus que l'autre. » — Maistre arrive ainsi à toucher du doigt la grosse difficulté de son système. Guillaume d'Orange, qu'il se plaît à citer, était usurpateur; mais George III est évidemment légitime. Quand s'est opéré le changement? Quel jour le Jacobite, qui était dans la vérité, a-t-il commencé à être dans l'erreur? Quel jour est-il devenu coupable? En posant ainsi le problème, Maistre se chargeait lui-même de montrer la difficulté de le résoudre.

Cependant les semaines et les mois s'écoulaient. Les courriers de Paris se succédaient sans apporter la réponse de l'Empereur. Inquiet de ce silence, énervé par cette attente prolongée, Maistre commençait à désespérer, quand il apprit par une dépêche de Cagliari que le roi désapprouvait entièrement son projet. La dépêche ajoutait que Sa Majesté voulait bien ne pas donner une interprétation *sinistre* à la démarche du comte de Maistre. Qu'on juge de l'irritation de l'honnête homme, du serviteur fidèle, voyant ses intentions travesties et que la première

pensée ayant traversé l'esprit de Victor-Emmanuel et de ses ministres était un infâme soupçon! Sa réponse est vibrante d'indignation et de mépris. « Comment donc cette idée a-t-elle été si mal accueillie à Cagliari? Je crois que vous m'en dites la raison sans le savoir, dans la lettre... où vous me dites que la mienne est *un monument de la plus grande surprise.* Voilà le mot, monsieur le Chevalier : le cabinet est surpris. Tout est perdu. En vain le monde croule. Dieu nous garde d'une idée imprévue. » Et il raille la routine administrative, ces « formules de bureau qui n'ont point de sens et qui veulent dire : dites et ne dites pas, faites et ne faites pas ». Certes il n'ignore pas qu'un agent diplomatique qui agit de son chef « dans les rares occasions où cela est possible » s'expose à être blâmé et désavoué. Mais les soupçons le révoltent. « Lorsque vous me dites que Sa Majesté, sans donner d'interprétation sinistre à mes démarches, etc...., c'est précisément comme si vous aviez écrit au maréchal Souvarow : Le roi, monsieur le Maréchal, sans croire que vous êtes un poltron, pense néanmoins que.... Je n'en dis pas davantage sur ce point, vu qu'il est facile de s'échauffer en écrivant comme en parlant. » — La réponse à la demande d'audience ne vint jamais.

Le découragement était complet à cette époque chez tous ceux qui avaient le plus escompté la chute de la puissance française. Maistre n'était pas loin de le partager. On lui demandait de tous côtés ce qu'il allait faire « à présent que tout est fini ». On

lui faisait comprendre qu'il trouverait facilement à s'établir en Russie, comme son frère, comme son fils. Ce serait la sécurité pour l'avenir, le rapprochement avec sa femme et ses filles, dont l'éloignement l'affecte d'autant plus qu'il a plus de déboires et d'amertumes dans l'ordre politique. En toutes circonstances, il répond fièrement : « Tant qu'il y aura une maison de Savoie et qu'elle agréera mes services, je ne changerai jamais ». Et il continue de renseigner son gouvernement avec des alternatives d'espérance et de tristesse. L'excommunication de Napoléon lui arrache un cri de joie, et lui rend confiance. « C'est une consolation, écrit-il, de savoir que ce n'est qu'un météore terrible et sur ce point je n'ai pas plus de doute que sur les mathématiques. » Mais l'entrevue d'Erfurt, dont il ne connut pas les dessous, et surtout la guerre de 1809, l'inquiètent de nouveau. Le bruit était parvenu en Russie que l'archiduc Charles avait écrasé les Français près de Linz. Nos ennemis exultaient déjà quand on apprit la bataille d'Essling, puis Wagram, puis la soumission de l'Autriche. Le mariage de Napoléon avec Marie-Louise donna quelques nouvelles espérances à Maistre à un autre point de vue. « Si l'empereur d'Autriche, écrivait-il à Rossi, avait cédé sa fille sans stipuler quelque chose en faveur de son beau-frère (le roi de Naples), il ne serait pas permis de raisonner.... Et qui sait si l'extrême faveur de la maison d'Autriche ne pourra pas étendre son influence jusqu'à nous ? » Il en venait ainsi à placer son der-

nier espoir dans cette maison d'Autriche dont il se méfiait tant. Il apprit bientôt què l'empereur François avait donné sa fille sans rien stipuler pour personne, que non seulement il l'avait donnée, mais qu'il avait été bien heureux qu'on la lui demandât!

IV

Il y a des diplomates à qui l'importance et la dignité du pouvoir dont ils sont les agents confèrent une considération particulière. D'autres doivent conquérir l'estime par leurs propres efforts. Joseph de Maistre était de ceux-ci. Le roi de Sardaigne, qui s'amusait à faire manœuvrer quelques centaines d'hommes devant le palais de Cagliari, qui dans son enfantine vanité disait : Moi et Napoléon, ne tenait qu'un rang infime dans les préoccupations du Tsar. Ç'a été l'honneur de son ministre de s'être fait, à la cour et dans l'opinion, une place si haute, par la dignité de la vie et par le prestige de l'intelligence. Il partageait ses jours entre le travail et le monde, donnant d'ailleurs au premier infiniment plus qu'au second. C'est en Russie qu'il écrivit les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le plus parfait de ses ouvrages, l'*Examen de la Philosophie de Bacon*, destiné à combattre le père de la philosophie moderne qui était pour lui en même temps celui de toutes les erreurs, *le Pape*, exposé de sa doctrine théocratique, et nombre d'opuscules de circonstance. En

même temps, il écrivait à sa famille, à ses amis, et rédigeait sa correspondance diplomatique avec la cour de Cagliari, sans même avoir un secrétaire pour copier ses volumineux rapports. Il avait, pour suffire à la tâche qu'il s'était donnée, une santé solide, que le rude climat du Nord, ainsi qu'il arrive parfois, avait encore affermie. Bien qu'il fût très nerveux, il n'avait pas ce besoin d'exercice physique qui est pour beaucoup d'hommes d'étude une nécessité impérieuse. Il avait horreur de la promenade sans autre but que de marcher ou de se distraire. Jamais il ne sortait de chez lui sans qu'un devoir quelconque l'y obligeât. Il passait ses journées devant sa table de travail, assis sur un fauteuil tournant. Ses repas lui étaient servis sur un léger guéridon qu'on approchait de telle sorte qu'il n'eût qu'à se retourner, sans même se lever, pour les prendre. Les embarras d'argent dont il se plaignait depuis son arrivée s'augmentaient tous les jours par suite de la baisse du rouble. Il les sentait vivement, mais il les supportait avec une bonne humeur et un courage admirables. « Voilà deux hivers que je passe sans pelisse, écrit-il en 1810 à M. de Rossi. C'est précisément comme de n'avoir pas de chemise à Cagliari. Au sortir de la cour,... au milieu d'un luxe asiatique, un fort vilain laquais me jette sur les épaules un manteau de boutique. Le service d'un seul laquais étant réputé impossible ici, à raison du climat et de la fatigue, pour en avoir un second, j'ai pris un voleur qui allait tomber aux mains de

la justice. Je lui ai proposé de devenir honnête homme à l'ombre de mon privilège de ministre. Depuis quelques mois, cela va. Le traiteur qui me nourrissait ou qui m'empoisonnait ayant changé d'habitation, je ne puis l'atteindre : j'ai pris le parti de partager la soupe de mon valet de chambre. » Cette solide belle humeur était le fonds de ce caractère fortement trempé; mais nous avons déjà vu qu'elle ne durait pas toujours. Elle était souvent troublée par les nouvelles de Cagliari, par des froissements perpétuels avec le roi et ses ministres, par les lettres éplorées de la famille absente. Très impressionnable, Maistre tombait alors dans des accès de colère ou d'abattement. De même qu'à d'autres moments sa verve s'excitait en raillant la misère, la fougue naturelle de son esprit l'entraînait à des violences, à des crises de désespoir. Mais ces tristes heures passaient aussi. Son « génie gallican » reprenait le dessus. Sa forte nature triomphait toujours.

Son plus grand chagrin était l'absence de sa plus jeune fille, qu'il n'avait pas revue, et en qui, par les lettres qu'elle écrivait, il sentait revivre quelques-unes des qualités les plus saillantes de son caractère. Jeune fille à l'imagination ardente, Constance de Maistre, de son côté, ne pouvait se consoler de ne pas connaître ce père qu'elle admirait et adorait de loin. Un jour, en 1810, âgée de dix-sept ans, elle le supplia de lui permettre de l'aller rejoindre en Russie pour partager avec lui l'exil. Maistre fut très ému de cette preuve d'amour filial. Mais, quelque désir

qu'il eût de voir son enfant, il ne crut pas devoir consentir à ce voyage, craignant d'attrister sa femme et sa fille aînée, craignant aussi de ne plus pouvoir renvoyer ultérieurement Constance en Savoie. Sa réponse est touchante : « Tu crois peut-être, chère enfant, que je prends mon parti de cette abominable séparation. Jamais, jamais et jamais. Chaque jour, en rentrant chez moi, je trouve ma maison aussi désolée que si vous m'aviez quitté hier. Dans le monde, la même idée me suit et ne m'abandonne presque pas. Je traite rarement ce sujet avec vous; mais ne t'y trompe pas, ma chère Constance, non plus que tes compagnes : c'est à la suite d'un système que je me suis fait sur ce sujet. A quoi bon vous attrister sans raison et sans profit? » Peut-être se trompait-il, et je m'imagine que les pauvres femmes vivant à Chambéry dans la détresse eussent mieux aimé être *attristées* par des lettres qui eussent porté la trace de sa propre tristesse que distraites ou amusées par les anecdotes, les dissertations, les théories qu'il leur adressait. Jadis, en écrivant le discours à la marquise Costa, il avait compris que, pour adoucir le chagrin d'une inconsolable mère, il était vain de chercher à l'en détourner. Que ne comprenait-il qu'à toutes les douleurs profondes le même genre de consolation peut seul convenir?

Les lettres de Joseph de Maistre à sa femme et à ses filles, quand elles ont été publiées, ont été une véritable révélation. Si grande que soit la liberté qu'il

prend dans sa correspondance officielle — et c'est ce qui en fait la valeur, — il se sent plus libre encore quand les lignes qu'il trace au courant de sa plume rapide sont destinées à ses enfants. Et rien, mieux que ces lettres, ne donne l'idée de ce que devait être l'homme même avec sa verve intarissable, son langage imagé, son éloquence gaie et familière. Souvent, en écrivant à ses filles, il est amené à parler de l'éducation des femmes et de leurs aptitudes. Un jour, Constance avait marqué quelque dédain pour l'art de *taconer*, mot savoyard qui signifie, paraît-il, ravauder. Et elle avait parlé de l'instruction insuffisante qu'on donne aux femmes, instruction qui étouffe le génie et ne leur laisse que « le mérite un peu vulgaire de faire des enfants ». Cette sortie lui vaut une diatribe sévère. La science est dangereuse pour les femmes, lui écrit son père, car « la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer... ». La destinée de la femme est de se marier. Or « une coquette est plus aisée à marier qu'une savante, car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, tandis que pour épouser une coquette il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun ». Maistre n'admet pas, du reste, que la destinée des femmes soit médiocre. « Elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin. Chacun doit être à sa place.... Je possède ici un chien nommé Biribi qui fait notre joie. Si la

fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour aller à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il s'imaginait de sauter sur mes genoux et de prendre le café avec moi.... Quant à faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Croit-on que j'aurais beaucoup d'obligation à ta mère si elle avait composé un roman au lieu de *faire ton frère*? mais faire ton frère, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans un berceau : c'est faire un beau jeune homme qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon.... En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme, mais dès qu'elle veut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe. » D'ailleurs, pas plus que Fénelon, Maistre n'est d'avis que les femmes doivent être maintenues dans l'ignorance. « Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin. »

En somme, Maistre, pas plus à cinquante ans qu'à vingt-cinq, ne fut très accessible au charme de l'esprit féminin et n'en sentit bien la grâce. Abstraction faite du rôle assigné à la femme pour se conformer aux fins du créateur, ce théologien laïque voyait en elle un être léger, sans sérieux ni profondeur, incapable d'un effort cérébral soutenu. « Les femmes,

a-t-il écrit, n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. » « Le talent d'écrire supérieurement est un talent d'homme comme tous les talents supérieurs. Il est vrai seulement que dans un genre agréable il s'est trouvé une femme que son talent inimitable et des circonstances uniques ont placée au premier rang. » C'est de Mme de Sévigné qu'il parle en ces termes flatteurs, — la seule femme peut-être qui ait trouvé grâce devant lui. Il l'aimait surtout parce qu'elle était simple et naturelle, — le contraire des femmes savantes. Pour celles-ci, il n'avait qu'aversion et mépris. Mme de Staël lui paraissait en être le type accompli. Malgré le plaisir qu'il avait eu jadis en sa société, il en vint peu à peu, en la lisant, à la haïr. « Peu de livres, écrivait-il, m'impatientent autant que ceux de Mme de Staël. » Il est vrai qu'entre les *Considérations* de Mme de Staël et les siennes, il y a tout l'abîme qui sépare un catholique mystique et pieux d'un protestant rationaliste. Maistre avait d'instinct conscience des motifs de son aversion quand il ajoutait que, si l'auteur de *Corinne* eût été catholique, « elle eût été adorable au lieu d'être fameuse ». La religion, il ne faut jamais l'oublier, domine toujours ses jugements.

Dans la société russe, il eut l'occasion de connaître quelques femmes d'un esprit distingué et d'une rare culture intellectuelle. Dans le monde, a dit l'une d'elles, il n'était pas le fanatique et l'absolutiste que l'on croit. Il y était très gai et presque

jovial, sans rien perdre de sa dignité. Ses principes ne l'empêchaient ni de prendre part à des conversations très profanes, ni de nouer des relations d'amitié sincère avec des personnes dont il était loin de partager les opinions. Il avait toujours aimé le monde : il était de ceux pour qui, après de longues heures de méditation et de travail, la détente qu'apporte la conversation est une nécessité. Les idées qui se concentraient dans son cerveau avaient besoin de jaillir au dehors. Doué d'une merveilleuse mémoire, il était prêt à causer sur toutes les questions, si bien qu'on le soupçonnait parfois de préparer le matin les sujets sur lesquels il se proposait d'amener l'entretien le soir. Mais pour lui la conversation n'était pas un échange. Il prenait trop de plaisir à parler pour en prendre beaucoup à écouter. Il monologuait brillamment et parfois, pendant qu'on lui répondait, il s'endormait tout à coup durant quelques minutes, comme autrefois déjà à Lausanne, devant Mme de Staël. Ses amis ne nous l'ont pas décrit comme causeur, mais j'imagine qu'il devait avoir, adossé à la cheminée, le genre de verve que nous trouvons dans ses écrits, surtout dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, avec une nuance de paradoxe et de bel esprit qu'il a toujours, mais qui devait être nécessairement plus marquée dans ses conversations que dans ses livres. Il a laissé, sous le titre de *Cinq Paradoxes*, des morceaux écrits à Lausanne, qui, sans ajouter beaucoup à sa gloire, sont à cet égard un curieux trait de caractère. Au

surplus, les succès mondains ne lui paraissaient pas indignes de lui : il les recherchait, les obtenait et n'y était pas insensible. « Quand je soigne mes mots, disait-il un jour, ils font vite le tour de la ville. »

Les salons assez nombreux où l'on se piquait de bel esprit, par imitation des salons français du XVIIIe siècle, s'ouvraient largement devant lui. Peu à peu il devint le commensal et l'ami des personnes les plus distinguées de la haute société. Il sentait, pendant la première période de l'alliance franco-russe, qu'on craignait de se compromettre avec lui. L'empereur, à la cour, lui parlait à demi-voix, comme à la dérobée. L'impératrice, qui n'avait pas été à Tilsitt et n'aimait pas Napoléon, était un peu plus communicative. L'ambassadeur d'Autriche n'osait pas donner son titre de ministre. Peu à peu, les choses changèrent. Il est regrettable que Maistre ne nous ait parlé davantage dans ses lettres de certaines femmes de l'aristocratie russe dont il était devenu l'ami, comme la spirituelle comtesse Tolstoï, l'amirale Tchitchagoff, femme du ministre de la marine, la comtesse Strogonoff, la belle princesse Narichkine. La seule de ses amies que nous connaissions bien, qui fut aussi la plus intime, est Mme Swetchine, cette « excellente Sophie », comme il l'appelait, qui devait terminer ses jours en France et y tenir un salon, dont quelques habitués survivent peut-être encore. L'influence de Maistre sur cette âme candide et bonne se manifesta par une

conversion au catholicisme. Mme Swetchine balança longtemps : abjurer l'orthodoxie russe lui paraissait une sorte de désertion. C'était un parti bien grave, que l' « excellente Sophie » ne voulut pas prendre légèrement. Elle prétendait demander aux livres saints, à l'exégèse, les arguments décisifs qui lui manquaient pour vaincre ses dernières hésitations. Cette prétention, chez une femme, paraît à Maistre le comble du ridicule. Cette studieuse personne faisait d'immenses lectures, elle accumulait notes sur notes, extraits sur extraits, dans les vastes cahiers qu'a compulsés après sa mort le comte de Falloux, son biographe et son prophète. « Pauvre excellente femme! lui écrit Maistre. Vous voulez donc jeter dans les bassins de la balance d'un côté Bossuet, Bellarmin, Malebranche, de l'autre Clarke, Abbadie et Sherlock? Et vous les pèserez sans doute, mais pour les peser, il faut les soulever. Belle entreprise pour votre élégante main! C'est là le *crime!*... Vous croyez n'être pas convaincue. Vous l'êtes depuis longtemps autant que moi. Vous croyez chercher la vérité, mais ce n'est pas vrai du tout. Vous cherchez le doute, et ce que vous prenez pour le doute, c'est le remords.... Ce Sherlock que je vous nommais tout à l'heure a prononcé un mot remarquable : *Never a man was reason'd out of his religion*.... Rien n'est plus vrai. La conversion est une illumination soudaine, comme dit Bossuet. Nous avons une foule d'exemples de ce genre, même dans les hommes supérieurs les plus capables de raisonner. Le der-

nier est celui de Werner qui se vit frappé d'un *coup de catholicisme* en voyant le Saint-Sacrement sortir de l'église de Saint-Étienne. »

V

Telle était la confiance qu'inspirait le comte de Maistre à l'Empereur, telle était la considération dont il jouissait auprès des personnages les plus marquants de la cour, qu'il fut plusieurs fois consulté au sujet de réformes à l'ordre du jour en Russie. En 1810, le comte Razoumowski, ministre de l'Instruction publique, voulant réorganiser l'enseignement, eut avec lui de longs entretiens. Maistre résuma sa pensée dans un mémoire spécial. Alors déjà, certains esprits tendaient à donner à l'enseignement secondaire une extension exagérée, au préjudice de sa profondeur; on songeait à surcharger les programmes de matières nouvelles, histoire, géographie, sciences — sciences surtout. Maistre préconise, au contraire, le maintien du vieil enseignement classique, tel que le pratiquaient ses anciens maîtres les jésuites, presque uniquement littéraire, fondé sur les chefs-d'œuvre des littératures antiques, destiné à former et à orner l'esprit plus qu'à le remplir. Quand il s'insurge contre une fatale tendance à faire de la morale une branche distincte des études, alors qu'elle doit les pénétrer et les dominer toutes, qui pourrait contester qu'il eût mille fois

raison? Et il n'était pas moins dans le vrai quand il raillait méthodes et programmes. « Il n'y a pas de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles, écrivait-il un jour. L'unique méthode est de fermer sa porte, de dire qu'on n'y est pas, et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre en France comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons! » — Il sentait avec raison que l'important en matière d'instruction, ainsi et plus encore qu'en tout le reste, n'est pas de formuler des programmes, mais d'avoir un personnel sûr et dévoué. Il rappelle qu'à Oxford le célibat est la règle du corps enseignant, que Bonaparte eut un instant la pensée de l'imposer aux professeurs des lycées dans sa nouvelle Université, et il en arrive ainsi, de déduction en déduction, à conclure que les jésuites répondent exactement, par leurs programmes et par leurs personnes, aux *desiderata* de la Russie. Par une rare bonne fortune pour cet empire, les pères, chassés de leurs anciennes demeures, s'y sont réfugiés en grand nombre.

Que le gouvernement impérial profite d'une circonstance si précieuse! qu'il confie la jeunesse russe à ces religieux! Ils sont les meilleurs maîtres qu'elle puisse avoir. Ils sont aussi le meilleur antidote de la Révolution, comme prouve le fait qu'ils sont plus directement visés par tous les révolution-

naires. Le plaidoyer pour les jésuites réussit au delà des espérances qu'ils avaient pu concevoir. Grâce à leur ancien élève de Chambéry, ils obtinrent que leur collège de Polock fût érigé en université, avec tous les droits et privilèges des autres universités de l'empire russe. Rien ne montre mieux que ce fait l'influence extraordinaire de Joseph de Maistre à Saint-Pétersbourg.

Ce n'était pas seulement l'instruction publique qu'on prétendait réformer alors dans l'empire du Tsar. C'était à peu près tout. Le général comte Araktchéieff s'appliquait à introduire le caporalisme dans l'armée impériale. Il soumettait aux rigueurs d'une discipline rigide jusqu'aux princes du sang, au grand scandale de Maistre, indigné de voir ce « parvenu » se jouer ainsi de la majesté d'une famille souveraine. A côté d'Araktchéieff, un autre « parvenu » s'insinuait chaque jour davantage dans la confiance de l'Empereur. C'était un fils de prêtre, ce Spéransky, si admirablement mis en scène dans un beau chapitre de Tolstoï. Nourri dans les doctrines de la philosophie allemande, disciple de Kant, ce novateur hardi avait obtenu, en 1809, avec le titre de secrétaire de l'empire, un pouvoir énorme. Il était une manière de premier ministre, presque un ministre unique. Maistre suivait tristement la marche des affaires de l'empire : il voyait avec douleur la Russie, qu'il avait tenue, malgré bien des déceptions, pour la forteresse des vieilles idées d'autorité, se transformer peu à peu et s'acheminer vers la forme con-

stitutionnelle. L'état d'esprit de l'Empereur l'affligeait de plus en plus. L'influence française avait confirmé Alexandre dans les idées que lui avait jadis inspirées Labarpe. Il voulait qu'« on le débarrassât d'une partie de son autorité ». Jamais, observe Maistre, il ne lui arrivera de parler des droits de la souveraineté, ou de l'honneur de la couronne. Il dira : « le poste que j'occupe, la nation dont j'ai l'honneur d'être le chef... ». Spéransky était en 1811 au comble de la faveur. Il avait préparé et fait agréer par l'Empereur une sorte de constitution comportant, outre le Conseil d'État, quatre sénats ou cours suprêmes de justice, imitées des anciens parlements de France, et, à Saint-Pétersbourg, un sénat dirigeant. Ce dernier corps aurait été composé de magistrats, de conseillers d'État, de ministres. Un pareil projet — sans parler des autres qui devaient l'accompagner — semblait au comte de Maistre d'autant plus dangereux qu'en 1810 déjà, il prévoyait la guerre avec la France et sentait l'impérieuse nécessité, pour l'existence même de la Russie, de concentrer l'autorité sous le sceptre du Tsar, au lieu de l'éparpiller entre mille mains. Pour éclairer quelques amis qui s'inquiétaient comme lui de l'avenir, peut-être même à l'instigation plus ou moins directe du Tsar, Maistre consigna par écrit les réflexions d'ordre politique que lui avait inspirées une expérience déjà longue des choses russes.

L'épigraphe des *Quatre Chapitres sur la Russie*,

empruntée à l'Arioste, montre assez clairement son but :

> Quel ch' io vi debbo posso di parole
> Pagare in parte e d'opera d'inchiostro.
> Ne che poco io vi dia da imputar sono,
> Che quanto io posso dar, tanto vi dono.

Cette « œuvre d'encre » est la plus ardente, la plus complète et en même temps la plus mordante diatribe qu'on puisse lire contre l'esprit moderne, l'esprit qui fait aujourd'hui la conquête du monde, avec la complicité de ceux-là mêmes sur qui Maistre comptait le plus pour l'étouffer. Il met en garde la Russie contre les tendances qui germaient partout alors. On parlait de libérer les serfs. Quelle imprudence ! Il est vrai que l'Église catholique a contribué largement à la suppression de l'esclavage en Occident; mais au frein de la servitude elle en substituait un autre : le sacerdoce. En Russie, il n'y a point de sacerdoce. Les prêtres sont méprisés. Comment pourront-ils retenir dans le devoir cette masse innombrable de nouveaux citoyens déchaînés ? Que le Tsar ne se hâte pas ! qu'il attende l'heure opportune ! Et qu'il n'entre pas dans la voie des concessions ! Sinon, il sera emporté. — Le gouvernement russe n'est pas si puissant qu'on se le figure, parce qu'on le sait absolu. « Un grand peuple n'est jamais gouverné par son gouvernement », dit Joseph de Maistre. Et il montre qu'au-dessous du gouvernement, pour le soutenir, il faut des assises puissantes. En Turquie, il y a le Coran. En Chine,

les maximes de Confucius. En France, il y avait l'Église. En Russie, il n'y a rien. La civilisation y a été brusquement introduite par Pierre le Grand, à l'époque de la régence du duc d'Orléans : elle porte la marque de l'immoralité de ce temps. — Que l'on prenne garde aussi aux sciences. Elles sont dangereuses dans un pays où la religion n'existe pas ou du moins est confinée dans les églises, étrangère à la vie nationale. « La religion, a dit Bacon, est l'aromate qui empêche la science de se corrompre. » Les sciences ne sont pas seulement dangereuses en elles-mêmes. Elles le sont aussi parce qu'elles supposent des savants. Certes il faut des savants, mais à condition qu'ils restent à leur place, dans les bibliothèques, dans leurs laboratoires, et qu'ils ne prétendent pas à gouverner leur pays. Depuis Suger jusqu'à Richelieu, a-t-on jamais vu un grand ministre pris parmi les savants des académies? Les emplois doivent être pour les gens riches et nobles, qui ne les recherchent pas pour s'enrichir, et à qui leur situation de fortune et de famille a donné de bonne heure l'habitude de commander. — Avant tout, on doit soutenir et encourager la religion. Pour cela, il faut interdire la publication des livres qui en sapent les bases, et il faut qu'à côté de l'Église nationale le gouvernement accorde à l'Église catholique le droit de vivre. De cette rivalité entre les deux Églises, l'une et l'autre profiteront (au fond, Maistre espérait bien que ceci tuerait cela). Jamais, du reste, le catholicisme ne consti-

tuera un danger. Il n'apportera que des principes favorables au pouvoir, conformes à l'esprit d'autorité. Mais il ne faudrait pas croire que Maistre, en demandant qu'on fît une place au catholicisme en Russie, admettait la liberté religieuse. Il ne connaît pas de danger plus grand que le protestantisme. C'est lui qui, en prêchant le libre examen, a ruiné le sentiment et le respect de l'autorité, qui a préparé et rendu possible la révolution française. C'est parmi les protestants, appuyés par les Juifs, que se recrutent ces *illuminés* qui croient pouvoir se contenter des lumières de leur raison, qui conspirent contre l'ordre du monde tel que Dieu l'a établi. Ce mot d'illuminé revient sans cesse sous la plume de Maistre. Il ne l'applique pas ici aux francs-maçons ou aux martinistes, qu'il connaît bien et dont il a été. L'illuminisme qu'il redoute surtout, celui qu'il signale à l'attention de la Russie, c'est à proprement parler « le philosophisme greffé sur le protestantisme », c'est comme une vénéneuse sécrétion du calvinisme et du voltairianisme. Cet illuminisme-là comprend tous ceux qui croient peu ou prou à la souveraineté du peuple et contestent l'autorité du pape, en un mot tous ceux qui ne pensent pas comme l'auteur, y compris, si l'on veut, Frédéric II, Napoléon, Louis XIV et l'empereur Alexandre Ier lui-même. C'est un esprit plutôt qu'une secte. Cependant, Maistre l'appelle ordinairement la *secte*. Pour lui, la *secte* est partout, elle prend des formes inattendues, elle est insaisissable comme Protée, elle

s'insinue traîtreusement partout et recourt à des alliés qui ne se doutent pas du rôle qu'ils jouent. « C'est un monstre, dit-il, composé de tous les monstres. Il nous tuera, si nous ne le tuons pas. » Cette hydre polymorphe était, pour lui, l'esprit même du mal, Satan luttant contre Dieu, Ahriman en guerre contre Ormuzd. En réalité, ce qu'il appelle la secte, c'est l'ensemble des mécontents, de ceux à qui l'ancien régime paraît lourd à supporter, de ceux qui s'indignent contre les abus, que révoltent les inégalités sociales, qui soupirent après un sort meilleur et qui ne pensent pas que le monde soit voué à l'immobilité.

Quel résultat pratique eurent les *Quatre Chapitres sur la Russie?* Contribuèrent-ils à détourner l'Empereur de se laisser aller aux rêves de Spéransky? C'est ce qu'il est bien difficile de dire. Toujours est-il que le secrétaire de l'empire tomba quelques mois plus tard. Sa chute tragique, son exil à Nijni-Novgorod, sous le coup de mystérieuses accusations, furent salués par Maistre comme une délivrance et comme un triomphe pour le principe d'autorité. Avec Spéransky tombèrent ses projets de constitution, et le Tsar ressaisit la plénitude du pouvoir au moment où la lutte avec Napoléon devenait fatale, nécessaire, imminente.

Ce qui permet de croire que les vues développées dans les *Quatre Chapitres* n'avaient pas déplu au Tsar, c'est que la disgrâce de Spéransky coïncide avec la plus grande marque de confiance que ce

prince ait donnée à Joseph de Maistre. Il lui demanda, en prévision des graves événements qui se préparaient, le concours de sa plume pour la rédaction des documents émanant de la couronne. Maistre travaillerait directement avec l'Empereur ou avec le chancelier. Une pareille offre ne pouvait manquer de le flatter et de le séduire. Cependant une difficulté le préoccupait : comment concilier ses devoirs envers Victor-Emmanuel avec un rôle qui faisait de lui le collaborateur et le confident du Tsar? Les diplomates de ce temps n'avaient pas la ressource du télégraphe. Ils devaient souvent prendre sur eux-mêmes de graves déterminations. Le ministre de Sa Majesté Sarde accepta l'offre, mais en posant pour condition qu'il n'aurait pas de secret pour son maître. D'autre part, estimant que son style déjà connu en Europe révélerait nécessairement à tous sa collaboration avec la cour impériale, il craignait pour sa famille restée en otage aux mains de Napoléon. Il demanda donc, en outre, que Mme et Mlles de Maistre fussent conduites en Russie. L'une et l'autre condition furent facilement acceptées.

A cette occasion, Maistre eut avec le Tsar deux longs entretiens, dans lesquels la conversation se porta sur les questions les plus actuelles et les plus brûlantes. Il tint ce langage dégagé de toute courtisanerie, que les grands esprits seuls savent tenir aux princes et que les grands princes savent apprécier, même s'ils ne l'approuvent pas. Il en-

gagea l'Empereur à être un vrai souverain dans le sens qu'il donnait à ce mot, à exercer lui-même le pouvoir suprême, à récompenser et à punir avec éclat, s'inspirant en cela de Napoléon, grand maître en l'art de se faire obéir. Bien qu'au fond du cœur il n'eût qu'une médiocre confiance dans l'armée russe, il s'efforça de rendre le courage à l'Empereur, et exposa les raisons morales et philosophiques qui devaient lui assurer le triomphe. Il ne manqua pas cette occasion de faire l'éloge des Jésuites qui pouvaient rendre d'immenses services pour la reconstitution de la Pologne sous le sceptre du Tsar, pour le rétablissement de la maison de Bourbon, dont la restauration lui paraissait toujours la condition indispensable de celle de Victor-Emmanuel. Sur ce dernier point, le Tsar se montra très réservé. On tenait alors la maison de Bourbon pour finie. Sur les autres questions, il écouta avec une sympathie et une bienveillance dont Maistre fut très heureux et qui lui fit concevoir les plus hautes espérances. — En sortant de chez l'Empereur, il se demandait comment le chancelier accepterait une combinaison qui le dépouillait, au profit d'un étranger, d'une des attributions les plus importantes de sa charge. « Ne pensez-vous pas qu'il m'en voudra ? » demandait-il au comte Tolstoï, son ami, grand maréchal de la cour. — « Au contraire, répondit ce dernier, puisque son œuvre, qu'il est incapable de faire lui-même, sera faite par un homme incapable de le supplanter. » — « *O altitudo!* s'écrie Maistre en

rapportant ce propos, je me prosterne devant cette raison, je ne l'aurais pas trouvée en mille ans. » Le grand maréchal avait vu juste : le chancelier fut enchanté. — On demanda à Maistre de quelle somme il avait besoin. Il demanda 6 000 roubles : cela fit sourire. Le lendemain, il en recevait 20 000. Il put acheter des chevaux, des voitures et s'équiper pour la campagne qui allait vraisemblablement s'ouvrir. En même temps un courrier de la cour partait pour Vienne afin de ramener Mme de Maistre et ses deux filles.

Quand l'Empereur quitta sa capitale pour se rendre à l'armée, Maistre jugea convenable de se rapprocher de lui. Le quartier général était dans le voisinage de Polock : il s'y rendit et reçut l'hospitalité chez ses amis les Jésuites. Là il composa un mémoire pour le rétablissement de la Pologne sous le sceptre de l'empereur de Russie et une proclamation aux Polonais pour les détourner du parti de Napoléon. Ces documents furent envoyés au Tsar, qui n'en fit aucun usage. Déplurent-ils? les trouva-t-on peu pratiques? trop remplis de ces aperçus philosophiques qui étonnaient la cour de Cagliari? C'est possible, mais l'hypothèse la plus plausible est que l'Empereur, ayant appris que Maistre en avait donné communication au roi de Sardaigne, fut mécontent de voir ce prince admis dans la confidence de ses plans. Maistre fut oublié pendant cinq semaines à Polock, puis il reçut une courte lettre l'invitant assez sèchement à retourner dans la capitale. Il fut très

affecté de cet ordre. En vain lui témoignait-on la même faveur apparente. En vain lui déclarait-on que rien n'était modifié dans les engagements réciproques, que les travaux étaient seulement suspendus. Il comprit qu'un grand changement s'était opéré à son égard dans l'esprit de l'Empereur. Il devina qu'on ne lui demanderait plus rien, et ne se trompa pas. Son tort avait été de croire qu'il pourrait servir à la fois le Roi et l'Empereur. Il n'avait voulu ni abandonner son roi, ni le laisser dans l'ignorance. Il expiait sa loyauté même.

N'ayant pas encore appris que sa famille fût en route, craignant que la défaveur qui pesait à présent sur lui à Saint-Pétersbourg comme à Cagliari ne lui permît pas même de servir utilement la cause de la maison de Savoie, il se résolut encore une fois à demander son rappel. Par une ironie du sort, au moment où il était découragé de l'insuccès d'une collaboration dont il avait tant attendu, il recevait les compliments de son roi qui l'approuvait entièrement d'avoir mis sa plume au service de l'empereur Alexandre.

VI

Maistre était à Polock quand la Grande Armée franchit le Niémen. La veille encore, les ambassadeurs des deux empereurs donnaient des fêtes splendides et affectaient le plus grand calme, tandis que

de part et d'autre s'achevaient des préparatifs immenses, en vue d'une lutte suprême où le sort de l'Europe serait définitivement fixé. Tout à coup la guerre éclate. Le ministre du roi de Sardaigne, témoin attentif de ces grands événements, en rend compte au jour le jour à son souverain. Sa correspondance, en 1812, forme presque une narration suivie de la campagne de Russie. C'est comme la contre-partie des récits épiques des Ségur et des Fezensac. Il nous fait assister aux hésitations du Tsar, aux contradictions dans les ordres de l'état-major, aux faiblesses, aux incertitudes de tous, à l'universelle incohérence qui préside à la concentration des forces russes. Quel puissant argument le spectacle qu'il avait sous les yeux apportait à ses doctrines philosophiques et religieuses! En constatant l'impuissance des volontés humaines, il ne pouvait attribuer les résultats qu'à la main invisible de la Providence, gouvernant le monde à l'aide de forces mystérieuses, auxquelles nous obéissons sans le comprendre.

Au moment où Napoléon pénètre sur le territoire russe, le Tsar déclare qu'il ne cédera jamais, qu'il entraînera, s'il le faut, l'envahisseur jusqu'au Volga. Il subissait alors l'influence de l'Allemand Pfühl, professeur plus que général, qui s'était acquis une grande réputation en enseignant la stratégie antique dans les académies militaires. La circonstance parut propice à cet archéologue pour préconiser la tactique des Scythes devant l'invasion de Darius. Il

fut décidé que les Russes se retireraient, ruineraient eux-mêmes le pays et se concentreraient dans un vaste camp retranché à Drissa, sur la Dvina. Ce projet parut d'abord admirable à tous, mais peu à peu, l'orgueil national aidant, on commença dans l'entourage même du souverain à murmurer. Les généraux russes, inquiets et froissés, montraient les dangers de cette concentration; ils se plaignaient aussi de la présence à l'armée des courtisans qui entouraient le Tsar et dont l'influence énervait la discipline. « On croit préparer Torres Vedras, disaient les mécontents, on fait la répétition d'Ulm. » Un ami de Maistre, le marquis Paulucci, de Modène, ose dire ce que beaucoup pensaient, que, pour l'inventeur du camp de Drissa, il ne voit d'autre alternative que la maison jaune (celle des fous) ou le gibet. Alexandre comprit. Pour ne pas paraître se déjuger, il partit pour Moscou, où le peuple lui fit un accueil enthousiaste, et confia à Barklay de Tolly le commandement suprême de l'armée. Celui-ci s'empressa de prendre le contre-pied de ce qui s'était fait avant lui. Pfühl avait concentré, il éparpilla. L'armée russe fut répartie sur un front de deux cents lieues. « C'est le premier pas, écrit Maistre, qui dans les guerres décèle le génie. Il sait où il faut frapper et c'est là qu'il porte toutes ses forces, comme un boulet énorme avec lequel il écrase d'un seul coup. La médiocrité au contraire, qui ne sait où elle frappe, essaye de frapper partout. Elle divise son boulet en minces dragées. Elle les jette

de tous côtés et ne blesse personne. » On eût pu appliquer au plan de Barklay de Tolly, comme à un autre plus récent, le mot du vieux maréchal Laudon, consulté par Joseph II sur un plan de campagne contre les Turcs : « Sire, il est excellent contre la peste ».

L'éparpillement ne réussit pas mieux que la concentration, Napoléon s'avançait toujours. On se vantait d'heureuses escarmouches, on célébrait par des *Te Deum* des rencontres d'avant-garde où les deux partis s'attribuaient la victoire. Mais en vain on cherchait à se faire illusion, à ranimer les courages par des espérances toujours déçues. La Grande Armée défilait devant le camp abandonné de Drissa, gagnait Witebsk, puis Smolensk, et menaçait Moscou, la ville sainte. On ne pardonna pas à Barklay de Tolly d'avoir perdu Smolensk. Le généralissime des armées impériales tomba dans un tel discrédit que son maintien devint impossible. L'opinion publique, *regina del mondo*, comme disait volontiers Maistre qui voyait en elle apparemment la voix de Dieu s'exprimant par celle du peuple, désignait unanimement au choix du souverain un vieux général, élève de Souvarow, qui venait précisément de remettre à l'amiral Tchitchagoff le commandement de l'armée de Moldavie — Koutousoff. C'était un vieillard borgne, affaibli, incapable, semblait-il, de supporter les fatigues d'une campagne, obligé qu'il était de dormir chaque soir dans son lit. Le Tsar ne l'aimait pas, il lui reprochait son fatalisme,

son manque d'initiative, de ne savoir qu'obéir, de n'avoir pas le courage de ses opinions. On racontait qu'à la veille d'Austerlitz, Koutousoff avait prévu la défaite et avait prié le grand maréchal de la cour de faire part à l'Empereur de ses inquiétudes. « C'est à vous de faire la guerre, avait répondu Tolstoï; moi, je m'occupe du riz et des poulardes. » Ni l'un ni l'autre n'avait osé parler. Il serait difficile de dire pourquoi Koutousoff, en 1812, parut être à tous les Russes l'homme qui sauverait l'Empire. Ce vieillard, ennemi du pédantisme militaire, avait dans les grandes occasions des éclairs d'un bon sens supérieur. Sa ténacité était indomptable; c'est par là qu'avec l'aide des éléments il vainquit. En Russie, en effet, comme ensuite à Waterloo, c'est la ténacité qui vint à bout du génie. La pression universelle avait déterminé l'Empereur de faire appel à Koutousoff; cette fois l'instinct populaire ne fut pas trompeur.

En quittant Pétersbourg pour prendre le commandement, Koutousoff déclara qu'il serait victorieux, ou qu'on ne le reverrait pas. Il devait réaliser les deux termes de l'alternative, vaincre et mourir, mais sans jouir de son triomphe. A peine arrivé à l'armée, il sentit la nécessité morale de livrer bataille avant que Napoléon entrât dans Moscou. Il concentra ses forces à Borodino, et là, tandis que Napoléon prenait des dispositions minutieuses en vue du lendemain, il fit promener dans les camps la vierge de Smolensk. Le soir, à la lueur des

torches dont l'éclat brillait jusqu'aux avant-postes français, il suivit à pied l'icône vénérée. La lutte s'engagea au jour entre le vieillard fataliste et Napoléon malade, au-dessous de lui-même, refusant de faire donner sa garde, qui eût peut-être changé la défaite des Russes en un irréparable désastre. Profitant de ce qu'il n'avait été ni dispersé, ni écrasé, Koutousoff se déclara vainqueur, et fit chanter un *Te Deum*. A sa femme il écrivait d'un style embarrassé : « Je ne suis pas vaincu, j'ai gagné une bataille sur Bonaparte ». Pour accréditer cette version, il répandait partout une fausse proclamation où Napoléon avouait sa défaite. Afin d'inspirer confiance, il exagérait le nombre des morts et des blessés de l'armée ennemie. C'était un procédé emprunté à son maître Souvarow, à qui un aide de camp demandait un soir de bataille, pour rédiger le bulletin, combien de Russes avaient péri : « Les Russes sont nos frères, ménageons-les, dit le maréchal, mettez cinq cents. — Et combien de Turcs ? demanda l'officier. — Ce sont les ennemis de notre Empereur et de notre foi, mettez trois mille. »

Maistre se faisait de la guerre une idée profonde. « Les batailles, disait-il, se perdent toujours moralement. Le véritable vainqueur, comme le véritable vaincu, c'est celui qui croit l'être. Les bataillons qui s'avancent savent-ils qu'il y a moins de morts de leur côté ? Ceux qui reculent savent-ils s'ils en ont davantage ?... Il faudrait donc savoir

avant tout quel sentiment la bataille de Borodino a laissé dans le cœur des deux partis. Voilà la question; mais le temps seul peut la résoudre. » L'avenir a prouvé qu'à ce point de vue Koutousoff avait raison de persister à se prétendre vainqueur. Après l'occupation de la Ville Sainte par les Français, — alors que Maistre, au milieu de l'affolement général, oubliant ses propres théories sur la guerre, écrivait à son gouvernement : « Vaincre, c'est avancer, par conséquent reculer, c'est être vaincu.... Moscou est pris, tout est dit », — le vieux général ne se troublait pas plus qu'au lendemain de Borodino et déclarait tranquillement que la perte de Moscou n'était pas la perte de la Russie.

L'entrée de Napoléon au Kremlin avait répandu la terreur à Pétersbourg. On s'attendait d'un jour à l'autre à l'approche des Français. Chacun songeait à soi. Maistre fit porter ce qu'il avait de plus précieux sur un bateau qui devait le conduire, en cas de danger imminent, dans l'est de l'empire par les rivières et les canaux. L'incendie de Moscou causa une impression d'horreur. Quelque opinion qu'on pût avoir de l'*animus atrox* du comte Rostopchine, nul n'osa supposer qu'un autre que Bonaparte fût coupable d'un tel crime. L'indignation contre les Français, la haine qu'ils inspiraient furent ravivées par l'acte d'épouvantable barbarie qu'on leur reprochait, si bien que Maistre, qui connut bientôt la vérité et l'annonça confidentiellement à sa cour, demanda que la version courante ne fût pas démentie.

Quand Napoléon quitta Moscou, on commença à respirer et à espérer. Maistre suit les péripéties de l'effroyable drame qui commence à Malo-Yaroslavetz — le jour fatal où l'Empereur, trompé par un rideau de Cosaques, abandonna la route du Sud et se lança dans le pays qu'il avait déjà parcouru et ravagé, — pour finir après le passage de la Bérésina. Mais si profonde que soit sa haine, si vive que soit sa joie à la pensée de la délivrance probable de l'Europe, la hauteur de son caractère le garde le plus souvent d'injurier son grand ennemi vaincu. Certes il n'a aucune pitié pour Napoléon; mais on ne trouve rien dans ses récits de ce ton d'ironie cruelle qui choque dans certains chapitres de Tolstoï. Il constate même qu'à Moscou, l'Empereur a tout mis en œuvre pour sauver la ville, qu'il a visité les hôpitaux, qu'il s'est intéressé aux blessés qui s'y trouvaient. Il ne lui reproche que la destruction du Kremlin. Une chose l'étonne au delà de tout : c'est la manière dont parlent de leur chef les prisonniers de la Grande Armée. « Jamais, écrit-il, je n'ai pu découvrir un seul signe de révolte contre Bonaparte. « Il est trop ambitieux (ou ambitionnaire, comme disait un soldat) : il veut que nous « nous battions, il faut bien qu'il nous nourrisse. » Voilà ce que j'ai pu connaître de plus fort, mais jamais un mot, ni un geste contre sa souveraineté. L'impression que cet homme fait sur les esprits est inconcevable. » Et son étonnement grandissait quand il causait avec des anciens sujets de son roi. « Incisa...

me faisait peur à moi-même en me disant : « Lorsque « je le voyais passer devant le front, mon cœur battait « comme lorsque l'on a couru de toutes ses forces, « et mon front se couvrait de sueur, quoiqu'il fît bien « froid. » Plus d'une fois, ce même jeune homme aura folâtré devant les batteries. »

Maistre a tellement conscience du prestige de Napoléon, même en pleine retraite, que ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est qu'on s'empare de sa personne — ce que s'efforçaient de faire les lieutenants de Koutousoff. Qui pouvait savoir en effet si l'empereur Alexandre serait insensible à l'ascendant de l'homme de Tilsitt et d'Erfurt ? Le chancelier Romanzoff, l'ami de la France, ne semblait-il pas maintenu au pouvoir pour être, le cas échéant, l'instrument d'un nouveau rapprochement, dont l'Europe ferait encore les frais ? Et tout le fruit d'un si grand effort serait perdu en un instant.

VII

Après la Bérésina, Maistre n'est plus aussi bien renseigné : les événements se déroulent loin de lui. A mesure que la défaite définitive de Napoléon devient de plus en plus probable, il se préoccupe davantage de la grande liquidation qui va s'opérer. Il triomphe quand il voit les puissances les plus compromises avec Napoléon se tourner contre lui,

car il a toujours annoncé que jamais l'Europe ne retrouverait son indépendance que du jour où elle serait unie. Mais il ne voudrait pas que la coalition formée pour écraser le « champignon impérial » se laissât entraîner à détruire la France, car pour lui, qu'on ne l'oublie pas, la France est le facteur principal dont la coopération est indispensable pour réaliser dans le monde les plans de la Providence. « Il n'y a pas de siècle où l'on ne se soit flatté, écrit-il, d'écraser ou de morceler la France. » On n'a pas réussi. On ne réussirait pas davantage. Il ne faut donc pas essayer. Mme Swetchine avait une pensée juste et profonde quand elle disait alors que le comte de Maistre était catholique par la tête et Français par le cœur.

Au sort de la France est lié celui de la maison de Savoie. Maistre estime que son gouvernement doit insister pour réclamer Gênes, une ancienne république dont le territoire ne peut être revendiqué par personne. Prévoyant qu'un congrès général sera nécessairement convoqué après la guerre, il engage la cour de Cagliari à songer d'avance à ce qu'elle demandera, à l'attitude qu'elle prendra et même à l'homme qu'elle désignera pour la représenter. Il eût sans doute été heureux d'être cet homme : mais il était loin, peu connu et mal jugé. Il comprit bien d'ailleurs, en 1813, que sa faveur n'avait pas augmenté, quand il apprit l'arrivée au quartier général russe d'un envoyé spécial du roi Victor-Emmanuel, le comte Balbo, dont l'action contre-

carrait la sienne, autant que sa présence le blessait comme une offense à sa dignité.

Cependant les événements marchaient. Après des retours d'inquiétude, quand Napoléon battait les coalisés, il apparut clairement, en 1813, que la campagne se terminerait par le triomphe de l'Europe. Les rois éloignés de leurs capitales y rentraient successivement. Victor-Emmanuel revint à Turin. Maistre aurait voulu célébrer cet heureux jour par une brillante fête. Ne pouvant imiter ses collègues plus fortunés, il voulut du moins faire chanter un *Te Deum* solennel et il eut la pensée de profiter de cette réunion pour faire entendre, sous forme de sermon, des idées qui lui paraissaient utiles à la cause de son roi. Il composa lui-même, à la gloire de l'empereur Alexandre et de la maison de Bourbon, c'est-à-dire du souverain de qui il attendait tout et de la dynastie de laquelle lui paraissait dépendre l'avenir de la maison de Savoie, une homélie qu'un prêtre français apprit par cœur pour la réciter en chaire. C'est un monument unique dans notre littérature d'éloquence religieuse par un laïque. Le jour était fixé pour la cérémonie, quand le texte du traité de Paris du 30 mai 1814 parvint à Saint-Pétersbourg. Cet acte partageait la Savoie en deux tronçons. Ce fut pour Maistre un coup terrible. Il décommanda le *Te Deum* qu'un *De profundis* aurait pu remplacer. « Que pourrais-je vous dire, monsieur le comte, sur le traité de Paris du 30 mai dernier, écrit-il à M. de Vallaise, successeur de Rossi?

Je le lis, je le relis et je crois à peine savoir lire. Le sort de ma malheureuse Savoie est terrible, et, s'il était permis dans ces sortes de cas de parler des malheurs particuliers, je vous parlerais du mien. Qui m'eût dit que la grande restauration confirmerait ma perte, en me rendant également étranger à la France, à la Savoie et au Piémont? C'est pourtant ce qui est arrivé. » Mais le démembrement de la Savoie n'avait pas été décidé sans compensation pour le roi de Sardaigne. Cette compensation, c'était précisément celle que Joseph de Maistre avait toujours le plus vivement réclamée : c'était le territoire de la ci-devant république de Gênes. Si le Savoyard avait encore des motifs de gémir, le fidèle sujet du roi Victor-Emmanuel ne pouvait que se féliciter.

Maistre avait souhaité et prédit non seulement la restauration des trônes, mais aussi la contre-révolution, c'est-à-dire, sauf des réformes qu'il admettait dans les mœurs plus que dans les institutions, le retour à l'ancien régime, la résurrection de la royauté de droit divin. Il était obligé de constater que la réalité ne répondait guère à ses espérances : grâce à l'influence anglaise et surtout à celle de l'empereur Alexandre, la mode n'était pas aux principes qui lui étaient chers. On ne parlait partout que de liberté, des droits des peuples, du self-government. « Qui pourrait se plaindre, avait dit un familier du Tsar, de régner comme le roi d'Angleterre? » Maistre avait beaucoup réfléchi sur ces questions. Quelques années avant, il avait

publié un traité *Sur le principe générateur des constitutions*, qu'il fit réimprimer à Paris par les soins de M. de Bonald, quand il crut que le moment était opportun. On devine déjà quel était à ses yeux ce principe générateur. Ce n'est pas la loi écrite : elle est fragile, changeante, impuissante, elle est susceptible d'être modifiée par celui qui l'a faite. Ce n'est pas la volonté de tous, car il faut que la constitution soit supérieure à la volonté de tous. Le principe des constitutions est en Dieu. Dans cet ordre de choses, on ne peut rien, sinon en s'appuyant sur Dieu lui-même, dont l'intervention, à la fois mystérieuse et manifeste, est la condition nécessaire de toute organisation sociale. Pour corroborer l'effet de son livre, Maistre écrivit longuement à M. de Blacas, à qui Louis XVIII, en montant sur le trône, avait conféré le titre de grand maître de la garde-robe. Il lui rappelle que le devoir des rois de France était de soutenir l'Église et la papauté ; il l'adjure d'user de son influence pour que le roi renonce au vieil esprit gallican, que les légistes et les parlementaires ont inspiré à la cour, et qui a ruiné la royauté des Bourbons. Mais les conseils du théocrate n'étaient pas écoutés ; si l'on avait admiré ses vues prophétiques, on réprouvait ses principes absolus, son dogmatisme hautain et intransigeant. Louis XVIII fut même choqué à la lecture du *Principe générateur*. Ce prince sceptique ne croyait guère apparemment aux vertus de la constitution qu'il avait octroyée à son peuple ; mais il ne

lui plaisait pas qu'on lui contestât le pouvoir même de l'octroyer. Maistre, quand il eut connaissance de ce mécontentement, reprocha vivement à son ami M. de Bonald d'avoir mis son nom sur un livre dont la seconde édition devait, dans sa pensée, rester anonyme comme avait été la première. Mais, dans sa correspondance, il ne cache pas combien l'attriste la tournure que prennent les choses. « On se tromperait infiniment, écrivait-il en juillet 1814, au moment même où les libéraux critiquaient si vivement la politique de Louis XVIII, si l'on croyait que le roi de France est remonté sur le trône de ses ancêtres. Il est seulement monté sur le trône de Bonaparte et c'est déjà un grand bonheur pour l'humanité. Mais nous sommes bien loin du repos. La Révolution fut d'abord démocratique, puis oligarchique. Aujourd'hui elle est royale ; mais elle va toujours son train. » — De même qu'il avait écrit à M. de Blacas pour les affaires de France, il écrivit à un ami du Tsar pour recommander le Piémont, pour supplier qu'on n'obligeât pas le roi Victor-Emmanuel à accorder une charte.

Cependant cette année 1814 fut marquée pour Joseph de Maistre par une grande joie. Son fils Rodolphe, à qui sa vaillante conduite dans l'armée russe avait valu le grade de lieutenant-colonel, avait obtenu la permission de se rendre de Paris à Turin, d'où il avait ramené à Pétersbourg sa mère et ses sœurs. Maistre eut le bonheur de revoir sa famille, et surtout sa fille Constance dans laquelle il se

plaisait à reconnaître un reflet de sa propre nature. Mais, après la joie des premiers jours, les tristesses recommencèrent. Quand il avait demandé que sa famille lui fût rendue, c'était au temps où il croyait pouvoir compter sur les libéralités d'Alexandre. Cet espoir avait été déçu. Malgré la légère augmentation de traitement qu'il avait reçue au moment où son maître était rentré à Turin, le ministre du roi de Sardaigne était, avec les siens, plus pauvre encore que quand il était seul. « Nous avons le bonheur d'être malheureux ensemble », écrivait-il au comte de Blacas. Il avait été peiné en outre de l'accueil froid qu'avait fait Victor-Emmanuel à Rodolphe de Maistre, pour qui ce prince n'avait pas su trouver le moindre mot aimable. Il savait qu'à la cour de Turin on avait blâmé le départ de sa famille, en disant que ses filles « voulaient se promener ». « Pourquoi, conclut-il, employer celui qu'on méprise? Pourquoi mépriser celui qu'on emploie? »

Son irritation, sa mauvaise humeur, se traduisent par une série de boutades dans sa correspondance. Le retour de Napoléon lui paraît une heureuse chose, tellement il était hostile à l'œuvre du congrès de Vienne, qui avait méconnu les droits de la souveraineté, aussi bien que ceux des peuples, qui avait maintenu, suprême scandale, Murat sur le trône de Naples. Espérant qu'avec la seconde chute de l'Empereur tombera le système napoléonien, il applaudit Waterloo, il applaudit Sainte-Hélène. Dans sa haine, il s'indigne du sentiment chevaleresque qui

pousse, en Angleterre, comme dans le reste de l'Europe, une grande partie de l'opinion publique à protester contre l'exil du glorieux vaincu. Quand il voit que les gouvernements restaurés continuent, même après les Cent-Jours, à laisser surnager les épaves de l'empire français, que les rois restaurés s'entourent encore d'hommes qui avaient soutenu l'Empereur, qu'ils s'inspirent des maximes et des principes napoléoniens, sa fureur n'a plus de bornes. « La personne seule est partie, écrit-il, les maximes nous restent. Son génie pouvait du moins commander aux démons qu'il avait produits et les obliger à ne faire que le mal dont il avait besoin. Maintenant, les démons restent et personne n'a la force de les enrégimenter. »

La Sainte-Alliance elle-même ne trouve pas grâce devant lui. Cet acte célèbre, inspiré à l'empereur Alexandre par l'influence mystique de Mme de Krudener, lui paraît une suprême offense à la religion catholique. « C'est, écrivait-il à son gouvernement, le résultat d'un esprit qui n'est ni catholique, ni grec, ni protestant, d'un esprit que j'étudie depuis trente ans, mais dont le portrait tiendrait trop de place. Il suffira de dire qu'il est aussi bon dans les communions séparées que mauvais chez nous. » — Cet esprit, c'est encore l'illuminisme se manifestant sous la forme insidieuse d'une sorte de déisme philosophique, de christianisme rationnel. En février 1816, Maistre eut avec l'empereur Alexandre un entretien sur cette question. Le Tsar lui exposa nettement ses vues. Il y a, dit-il, dans le christianisme

quelque chose qui est au-dessus des sectes diverses entre lesquelles il se divise. C'est ce quelque chose qu'il faut soutenir en vue de combattre l'incrédulité, d'arriver dans un avenir, éloigné peut-être, mais certain, à la réunion des communions diverses. Maistre apprit de la bouche même d'Alexandre que les empereurs d'Autriche et de Russie étaient avec le roi de Prusse les promoteurs de la Sainte-Alliance, que le roi de France avait adhéré à l'acte en envoyant une copie écrite et signée de sa main, que le régent d'Angleterre avait adhéré aussi, mais qu'à cause du Parlement, sans lequel il ne peut rien faire, il avait « entortillé sa déclaration de la façon la plus curieuse ». Maistre n'ose pas déconseiller à son maître de donner aussi son adhésion à la « convention chrétienne » : il eût été ridicule que Victor-Emmanuel, restauré par la coalition, parût lui donner une leçon ; mais il importait que, comme catholique, le roi de Sardaigne marquât nettement sa désapprobation. Maistre suggère une formule, en ajoutant que, si elle venait à être publiée, les gens d'esprit penseraient que Sa Majesté Sarde « s'est joliment moquée des trois mages ».

Dans la même audience, le Tsar aborda une autre question qui tenait plus encore à cœur à son interlocuteur. « J'ai lieu de croire, dit-il, que réellement vous soutenez les Jésuites. » On a déjà vu l'intérêt que Maistre portait à ces religieux. Dès son arrivée en Russie, il avait été frappé de leur habileté et des succès qu'ils avaient déjà obtenus en peu

d'années. « Ils élèvent de front les deux religions, écrivait-il, et dans ce genre ils ont fait un coup de politique qui n'appartient qu'à eux. Ils ont observé que par je ne sais quel hasard, le catéchisme russe ne contenait pas un mot ni sur le pape, ni sur la procession du Saint-Esprit. Tout de suite, ils l'ont enseigné aux catholiques, ce qui les a, comme vous le pensez, extrêmement popularisés. » C'est toujours le système de la Compagnie qui consiste, en matière de propagande, à insister sur les rapports plutôt que sur les divergences entre le catholicisme et les cultes locaux. Ce système avait réussi merveilleusement. Avant même que l'école de Polock eût été élevée au rang d'université, les Jésuites avaient obtenu, sans paraître les solliciter, nombre de conversions dans les classes élevées de la société. Ce mouvement s'était accentué dans les dernières années de l'empire français. En 1815, un jeune Galitzin avait abandonné l'Église orthodoxe. C'était un élève des Jésuites. Ce fut un grand scandale et on attendait impatiemment le retour de l'Empereur, pour savoir le parti qu'il prendrait.

A la question que lui posa le Tsar, Maistre comprit que l'affaire était grave. Il se défendit d'avoir jamais engagé aucun sujet de Sa Majesté à changer de religion. Le Tsar paraît avoir été convaincu et déclara que « les choses reprendraient sur leur ancien pied ». Quant aux Jésuites, ils furent l'objet de mesures sévères : confiscation et expulsion. L'université de Polosk cessa d'exister. Maistre conseilla

aux pères la prudence et la soumission au nom même de leurs principes : car, comme l'a dit Bossuet, « n'est-ce pas servir l'autorité que d'en souffrir tout sans murmurer ? » Mais il était affligé par la crainte d'avoir commis quelque imprudence dont les Jésuites portaient la peine. Et il avait le sentiment qu'en dépit du mot de l'Empereur, les choses ne pourraient jamais « reprendre sur leur ancien pied ». « Malgré tous les compliments imaginables, écrivait-il le 10 avril 1816, je n'ai plus joui de la même faveur auprès de Sa Majesté l'Empereur de Russie, depuis que je lui ai dit en 1811 : Je prie Votre Majesté Impériale d'observer que je ne puis accepter de secret pour le roi de Sardaigne. Je vis sur son visage que je reculais dans son esprit ; mais je ne fis que mon devoir. Machiavel aurait brillé dans cette circonstance ! »

Ce lui fut un soulagement véritable, quand il apprit que son rappel, arrêté en principe depuis 1814, était décidé par le roi Victor-Emmanuel. Ce prince, en notifiant à Maistre cette décision, lui conféra le titre de « premier président de ses cours suprêmes ». C'était une dignité honorifique, n'impliquant ni traitement, ni fonctions. Le nouveau dignitaire s'en moquait volontiers et en riait avec ses amis de Russie. Il y fut pourtant sensible, parce que les marques de faveur ne lui avaient pas été prodiguées, et qu'il y vit une sorte d'engagement de lui conférer dans les États sardes un emploi digne de lui.

CHAPITRE IV

DERNIÈRES ANNÉES DE J. DE MAISTRE

I

Le séjour du comte de Maistre en Russie marque l'apogée de son talent. La profondeur et la vivacité de son esprit se reflètent sur son visage, qui ne fut jamais plus expressif et plus beau qu'à cette époque. Strictement rasé, ce qui mettait en lumière les traits de sa bouche dont Lamartine a dit qu'elle était « façonnée comme à plaisir par la nature pour l'éloquence », l'œil fier et vif, le front haut et surmonté d'une auréole de cheveux blancs, il avait une physionomie sévère qui s'animait tout à coup quand il parlait. C'est un peu plus tard qu'un gentilhomme sicilien disait en le voyant : « *Pare il nostro Etna : ha neve in testa ed il fuoco in bocca* ». Le portrait qui figure en tête de ce volume date de ce temps : c'est l'œuvre d'un peintre allemand qui jouissait d'une assez grande renommée au commencement de notre siècle, Vogel von Vogelstein, qui habita quelques années la

Russie à l'époque du premier Empire. Ce léger et élégant crayon se trouve entre les mains d'un des petits-fils du comte de Maistre, après avoir orné le salon de Mme Swetchine, à qui son illustre ami l'avait offert avec un joli quatrain qu'on lit au verso :

Docile à l'appel plein de grâce
De l'amitié qui vous attend,
Volez, image, et prenez place
Où l'original se plaît tant.

Ces vers ne mentaient pas. Maistre se plaisait beaucoup dans quelques salons amis qu'il fréquentait depuis si longtemps. Et, si vif que fût son désir de revoir son pays, le départ ne laissa pas que d'être douloureux.

Le Tsar offrit au ministre de Sardaigne de prendre place à bord du *Hambourg*, grand vaisseau de guerre qui faisait partie d'une escadre chargée de rapatrier les débris de la Grande Armée. Le 27 mai 1817, Maistre s'embarqua avec Mme et Mlles de Maistre, après quatorze ans d'un séjour ininterrompu sur le sol russe.

« En quittant des amis de quinze ans, écrit-il, je ne puis exprimer ce que j'ai éprouvé. Je donne à cette séparation éternelle le nom d'amputation : en vérité, c'en est une. On m'a accordé de bien honorables larmes, que je ne pourrais payer que par les miennes et qui ne doivent jamais sortir de ma mémoire. » L'Empereur et la cour l'avaient comblé des plus aimables attentions. « Sa Majesté Impériale

m'a traité magnifiquement, dit-il, dans les présents qu'elle a bien voulu me destiner et qui dépassent de beaucoup le taux fixé pour les envoyés extraordinaires. La boîte qu'elle m'a fait remettre vaut plus de 20 000 roubles. Je la porte à Turin. Leurs Majestés les Impératrices m'ont traité de même, ainsi que ma famille, avec une rare bonté. Je n'ai pas assez d'un cœur pour répondre à tout ce que je dois à cette cour. »

J. de Maistre, outre ses nombreux amis, laissait derrière lui son fils Rodolphe et son frère Xavier. Rodolphe, que le roi avait admis dans l'armée sarde, avec son titre de lieutenant-colonel gagné dans l'armée russe, ne restait que provisoirement en Russie, comme gérant intérimaire de la légation sarde. Il en était autrement de Xavier qui, devenu général, conservateur du musée de la marine, venait de se rattacher davantage encore à son pays d'adoption par un mariage qui l'alliait à quelques-unes des familles les plus distinguées de la société russe. Sa réputation d'écrivain était déjà fondée par son *Voyage autour de ma chambre* et par *le Lépreux de la cité d'Aoste*. C'est à sa plume aussi, assure-t-on, que sont dues les exquises pages descriptives par lesquelles, à la façon de certains dialogues de Platon, débutent *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Xavier de Maistre ne devait plus revoir son frère aîné, à qui il survécut plus de trente ans.

Sur le *Hambourg* qui le rapatriait dans l'Europe occidentale, Maistre avait embarqué les cahiers où

il avait l'habitude de transcrire les passages qui le frappaient dans ses lectures. Il emportait aussi avec lui des manuscrits nombreux, fruit de l'immense labeur auquel il s'était livré pendant les longues années de son séjour en Russie, notamment les deux grands ouvrages qui devaient mettre le sceau à sa réputation en faisant connaître le fond de sa pensée : *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, commencées en 1809, mais qui ne devaient voir le jour qu'après sa mort, et *le Pape*, qu'il allait publier bientôt.

Après quelques semaines de voyage, la famille de Maistre fit son entrée à Paris. L'auteur des *Considérations sur la France* n'était jamais venu dans cette ville : s'il avait franchi jadis la frontière française, c'était seulement pour visiter des amis dauphinois, ou pour assister aux réunions des Martinistes lyonnais. Il aspirait depuis longtemps à voir la ville qui était pour lui la capitale du monde pensant et le peuple qui était toujours au centre de ses préoccupations. Il n'eut pas de déception, bien au contraire. « J'ai trouvé à Paris, écrit-il à M. de Vallaise, un accueil extrêmement aimable et cette espèce de séduction dont tous les voyageurs parlent et qu'on ne rencontre qu'à Paris. Il est difficile d'en sortir. Cependant il faudra bien que j'en sorte, sans avoir presque rien vu, tant les hommes m'ont distrait des choses. Un caractère particulier de la France et surtout de Paris, c'est l'art de célébrer. On prend ici plus de peine pour faire valoir toutes les espèces

de mérite qu'on ne prend ailleurs pour les contrarier et les étouffer. Je ne doute pas que ce ne soit là la sorte de magie qui attire tous les hommes célèbres à Paris, et dont peut-être ils ne s'aperçoivent pas bien clairement. L'amour-propre ne se trompe pas sur ses intérêts, quand même il ne sait pas toujours se rendre compte de ce qu'il fait. »

Joseph de Maistre fut flatté et séduit. Il fut reçu par le roi et par la famille royale. Louis XVIII devait bien quelques remerciements à celui qu'il avait consulté dans les moments les plus douloureux de l'exil, à celui surtout qui n'avait jamais douté de l'avenir de sa maison. Il fut aimable : Maistre trouva sa conversation « toute semblable à son style », c'est-à-dire « aisée, élégante, lucide, toute pleine de royale courtoisie ». Mais le vieux roi spirituel et sceptique, qui ne croyait guère qu'en son droit, s'il y croyait encore, n'avait pas entièrement pardonné au philosophe le *Principe générateur des Constitutions*. Eh quoi! cette charte *octroyée*, il n'avait pas le pouvoir de l'octroyer, et en l'octroyant il empiétait sur le droit de la Providence! Il ne put s'empêcher de faire une allusion assez mordante, mais sans amertume, à sa constitution.

A coup sûr, Maistre n'en garda pas rancune. Dans son admiration religieuse pour la maison de Bourbon, il ne cessait d'encourager ses amis et les personnes avec lesquelles les circonstances le mettaient en rapport, à appuyer énergiquement le pouvoir res-

tauré. Certes ce pouvoir lui paraissait médiocre : il sentait que son vieil ennemi l'esprit révolutionnaire était toujours vivant et jouissait même de plus de liberté sous un gouvernement paternel que sous la main puissante de Napoléon ; mais il espérait, et n'entrevoyait pas l'avenir — ses lettres de Paris en font foi — avec le pessimisme dont il fut animé plus tard. Peut-être faut-il attribuer cet état d'esprit à la joie qu'il ressentait de se sentir dans un milieu où l'on rendait à son talent un hommage qu'il n'était pas habitué à rencontrer, ni de la part de la cour de Turin, ni de la part des Russes eux-mêmes, à de rares exceptions près. Le monde de la cour et celui des lettres le fêtaient à l'envi. A l'Institut, il fut admis aux honneurs de la séance. A la ville, les personnes que l'été n'avait pas encore chassées dans leurs terres, se disputaient le plaisir de le recevoir. Ce fut pour lui une source de curieuses observations dans ce Paris de 1817, si différent de ce qu'il avait été jusqu'alors et de ce qu'il devait devenir plus tard. Des hommes d'origine et d'opinions diverses qui avaient, chacun dans sa voie, traversé la période révolutionnaire et impériale, assistaient à la reconstitution de ce qu'ils avaient aimé ou abhorré. Nul ne pouvait être indifférent aux questions politiques, après les secousses que le pays avait traversées et qui avaient fait sentir dans les couches profondes de la nation un ébranlement effroyable. Une universelle lassitude avait pu un instant calmer les passions, mais elles n'étaient

pas mortes. Les anciens officiers de l'Empereur et les jacobins, les partisans de l'ancien régime et les ex-prêtres assermentés, les révolutionnaires trop convertis et les émigrés qui ne l'étaient pas assez, constituaient une société hétérogène et bigarrée, où se dissimulaient, sous des dehors hypocrites, les haines, les regrets, les aspirations. Et dans cette fermentation générale se formait cet esprit brillant, généreux, enthousiaste qui devait se manifester bientôt par une floraison littéraire incomparable. Maistre comprit ce qu'avait de si intense la vie intellectuelle de la France d'alors. Dans une lettre qu'il écrivit quelque temps après au vicomte de Bonald, son *alter ego*, son Sosie moral, lequel était dans ses terres du Rouergue pendant le séjour de Maistre, il donne son impression la plus intéressante sur la vision rapide et unique qu'il eut de Paris. « Le tourbillon, dit-il, m'a saisi et ne m'a quitté que lorsque, tout étourdi et tout haletant, je suis monté dans ma voiture pour me rendre à Turin. La cour, la ville, les Tuileries, les variétés, les musées, les montagnes, les ministres, les marchands, les choses et les hommes se sont si fort disputé ma pauvre personne, qu'il me semble aujourd'hui n'avoir rien fait et n'avoir rien vu et que je ne suis pas même bien sûr d'avoir été à Paris. Je crois maintenant en y pensant sincèrement que réellement j'y ai été et que j'ai pu même y faire quelques observations. J'ai bien senti par exemple ce je ne sais quoi qui fait de Paris la capitale de l'Europe. Il est certain qu'il y a dans

cette ville quelque chose qui n'est pas dans les autres.... Mais je ne veux pas faire un essai sur Paris. » — Combien il est regrettable que cet essai n'ait pas été fait!

II

A Turin, le serviteur si dévoué de la monarchie sarde fut reçu poliment par le roi, sans que rien fît prévoir qu'il fût destiné à obtenir quelque faveur plus sérieuse que le titre brillant dont il avait été décoré avant son départ de Russie. « Ma philosophie, écrivit-il à Bonald en novembre 1817, fait rire le roi, qui me dira son mot quand il voudra. En attendant, le public, dans sa bonté, me donne tous les jours un emploi auquel il ne manque que les lettres patentes. » C'est seulement à la fin de 1818 que Victor-Emmanuel parla : le premier président de ses cours suprêmes fut appelé à la direction de la grande chancellerie du royaume, avec le titre de *régent*. Nous dirions aujourd'hui *gérant*. En un mot il fut garde des sceaux, sans en avoir le titre, ni sans doute aussi les émoluments. Modestement installé à Turin à son arrivée, il garda cette modeste installation, toujours en butte comme à Pétersbourg, quoique à un moindre degré, aux difficultés de la vie matérielle. La famille dut même se diviser et J. de Maistre n'eut pas la joie d'avoir auprès de lui pendant les dernières années de son existence sa fille

préférée. Constance était restée à Chambéry dans la famille de sa mère.

Peu à peu, l'âge aidant, la tristesse le ressaisit. La restauration des trônes légitimes qu'il avait prédite n'aboutit pas au triomphe de ses doctrines. Les faveurs sont pour les anciens serviteurs du régime français. Victor-Emmanuel attire à lui les anciens chambellans de l'Empereur comme à Paris Louis XVIII s'entoure de maréchaux et de régicides convertis. Maistre manque de la souplesse nécessaire pour prendre part aux intrigues de la politique et du scepticisme indispensable pour n'en pas trop souffrir. Ce régime dont il a tant souhaité le retour, il le stigmatise dans les épanchements de ses lettres confidentielles avec la même sévérité qu'autrefois le régime impérial. « La Révolution est plus terrible que du temps de Robespierre, écrit-il. En s'élevant, elle s'est raffinée. La différence est du mercure au sublimé corrosif. » Et plus tard : « La Révolution est debout; non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue ». Il voudrait agir, mais il se sent sans influence, isolé, impuissant. « Je ne suis rien dans l'État, écrit-il à Constance, en 1819. Je ne puis rien. Il n'y a rien de plus nul que ma place. On m'appelle *chef de la magistrature*. Je puis t'assurer qu'un substitut du procureur général a plus d'influence que moi. » Sa fidélité chevaleresque, ce haut sentiment de l'honneur qui l'avait soutenu dans les plus douloureuses épreuves à Saint-

Pétersbourg, l'empêchent seuls de rompre le silence, de dire hautement ce qu'il pense. Au temps de l'Empereur, il pouvait soulager son âme en attaquant les révolutionnaires : mais depuis qu'il voit les hommes qu'il respecte le plus se faire inconsciemment, sous l'œil des rois restaurés, les champions des principes de la Révolution, il ne peut que se taire et gémir.

Il n'avait à ce cruel état d'esprit qu'un remède, l'étude : aussi consacrait-il à ses travaux préférés, l'histoire et la philosophie, tout le temps qu'il pouvait dérober à la besogne administrative pour laquelle il était si peu fait, aux commissions, aux comités, aux conseils, à la signature. Il entreprit de publier le manuscrit du *Pape*, vaste et éloquent ouvrage, où du moins il se consolait lui-même, en annonçant le triomphe de l'Église, un heureux millénium, auquel il croyait aussi fermement que jamais, malgré les démentis quotidiens que recevaient ses principes, comme après Iéna, après Wagram, il avait continué de croire à l'instabilité du pouvoir impérial. Le retour à la théocratie réalisée un moment sous Innocent III lui paraissait l'aboutissement nécessaire des bouleversements de la société. *Le Pape* fut imprimé à Lyon en 1819, sous la surveillance d'un M. Deplace, ancien militaire, grand ennemi de Napoléon, grand ami des Bourbons, qui paraît avoir été un de ces esprits gravement mystiques, appliqués, sérieux et sincères, que cette ville a produits en grand nombre. La correspondance de Maistre

avec M. Deplace montre combien le grand écrivain attachait peu de prix aux questions de pure forme. Il est touchant de voir avec quelle facilité il accepte les conseils d'un homme droit et simple, chez qui seulement il sentait un entier dévouement à sa personne et à ses idées. Au dernier moment, il se décide à retrancher un long chapitre, sur ou plutôt contre l'Église gallicane, estimant que *le Pape* soulèvera d'assez violentes polémiques et qu'il vaut mieux réserver pour une publication spéciale (qui fut faite après sa mort) certaines considérations trop contraires aux doctrines admises chez la plupart des membres du clergé français.

Quand le livre parut, Maistre, à Turin, attendait avec impatience le jugement de ce Paris qui l'avait séduit et dont il admirait l'esprit ouvert à toutes les manifestations de la pensée.

La publication fit du bruit, mais moins dans le grand public, que l'assassinat du duc de Berry, objet de toutes les préoccupations, absorbait en entier, que dans le monde de la cour et du clergé. Les éloges ne vinrent guère que d'un petit groupe de penseurs et d'écrivains, de ceux surtout dont *le Défenseur* était l'organe, et qui comptaient Maistre comme leur inspirateur et leur maître. Ce dernier dut être satisfait des premières lettres qu'il reçut de Chateaubriand, de Fontanes, de Marcellus, de Bonald, de Lamartine, de Lamennais surtout, « l'un des principaux complices de notre bande », comme il l'appelait un jour. « Vous aurez été surpris,

lui écrivait Lamartine le 17 mars 1820, que les journaux, surtout ceux qui devaient principalement adopter vos idées, soient restés presque dans le silence à votre égard; mais cela tient à quelques préjugés du pays dont vous savez admirablement les ridicules prétentions gallicanes, et à un *mot d'ordre* qu'on a cru devoir religieusement observer. » Voilà donc le grand apologiste de l'Église suspect aux catholiques français. Ils organisent autour de lui la conspiration du silence, et cela bien qu'il eût retranché de son livre la partie consacrée à la réfutation du gallicanisme. Il en conçut une profonde tristesse, qui s'accrut encore quand une lettre de Lamennais lui apprit la vérité tout entière. « La vive impression que votre bel ouvrage a faite sur plusieurs personnes commence à s'affaiblir, écrit ce dernier au mois de mai de la même année. Il n'avait d'abord été question de rien moins que d'une censure. Je ne sais pas comment on s'y serait pris pour éviter, en la rédigeant, le scandale et le ridicule. Il y avait, disait-on, dans votre livre trois ou quatre hérésies. On nommait des gens qui les avaient vues : mais l'embarras était de les retrouver. On n'a pu en venir à bout et ce grand bruit a fini par un silence profond.... Le bien que vous avez fait est immense, poursuit Lamennais, il restera. » Et cette opinion flatteuse fut éloquemment exprimée dans *le Défenseur* par le futur auteur des *Paroles d'un Croyant*.

En somme, à Paris, le clergé, encore tout pénétré des traditions gallicanes, fut irrité de les voir si

durement condamnées. Le roi, de son côté, plus gallican que catholique, ne pouvait admettre volontiers la suprématie sur les couronnes dont Maistre gratifiait le pape. Ce dernier, d'ailleurs, n'y tenait pas davantage. C'était encore Pie VII qui occupait la chaire de Saint-Pierre. Le vieux pontife au cœur si noble, qui gardait encore au prisonnier de Sainte-Hélène un peu de la tendresse que lui avait inspirée le signataire du concordat, qui, après une vie si cruellement traversée, jouissait du bonheur de régner de nouveau à Rome, n'était pas d'humeur aventureuse. Il ne songeait qu'à mourir en possession du domaine qui lui avait été rendu. Les perspectives qu'ouvrait Joseph de Maistre à son ambition n'étaient pas pour le séduire. Le livre du *Pape* ne satisfit pas plus l'hôte du Quirinal que celui du château des Tuileries. — A Turin, malgré la réputation de l'auteur et la notoriété que lui donnait sa haute position officielle, il passa presque inaperçu. Le vieux prophète allobroge, comme il s'appelait volontiers lui-même, paraissait un revenant d'une autre époque et, bien qu'il ne fût pas d'un très grand âge, se survivre à lui-même.

Sa correspondance avec sa fille Constance révèle une autre cause de tristesse : il craignait de mourir sans, comme il disait, « élever le flambeau conjugal » dans sa maison. Des projets de mariage s'ébauchaient et échouaient pour des causes misérables : il en souffrait cruellement. Son chagrin, exaspéré par des incidents pénibles, va parfois jusqu'au

paroxysme. Des larmes s'échappent des yeux du vieillard écrivant à sa fille, et des mots navrants tombent de sa plume. « L'anathème est sur le nom, et la tristesse dans le cœur », écrit-il dans une de ces heures de découragement auxquelles plus souvent que jamais son ardente imagination le condamnait. Le mariage de son fils Rodolphe lui apporta une heureuse diversion. Ce fut sa dernière joie. Elle eût été plus vive encore s'il eût pu prévoir que de cette union sortirait une postérité nombreuse d'hommes qui perpétueraient, avec son nom, ses croyances et ses principes, et qui tous se sont rattachés à cette France dont il aimait la langue et le génie, autant qu'il en haïssait la politique révolutionnaire.

A cette époque, grâce à sa merveilleuse vitalité, et à cette mobilité d'esprit, que nous avons observée si souvent en lui, il retrouvait encore par instants, devant des étrangers surtout ou devant des amis d'autrefois de passage à Turin, sa verve de jadis. Ses lettres sont parfois encore semées de fantaisies imprévues, de traits comiques. Il a conservé la faculté rare d'échapper en quelque sorte à lui-même par la force de l'imagination.

La merveilleuse divination dont il avait fait preuve en plusieurs circonstances l'encourageait dans le goût naturel qu'il avait toujours eu de devancer en esprit le cours des temps. Et avec la vieillesse les habitudes s'accentuent. En 1820, malgré la recrudescence des symptômes révolutionnaires, il n'avait pas le moindre doute sur le triomphe final de ses

idées. Mais l'heure de ce triomphe lui échappait. Contrairement à Stendhal, qui avait aussi le goût de prédire et qui fixait toujours une date à ses prédictions, Maistre n'assignait jamais d'époque à la réalisation de ses pressentiments. Il pensait que l'ère de paix et de bonheur serait précédée d'une nouvelle période de bouleversements et de troubles.

Un Français qui eut l'occasion de le fréquenter à Turin pendant l'année 1820 a laissé sur ses entretiens avec lui quelques notes curieuses. Un soir, comme on venait d'apprendre la chute du ministre Decazes : « Les royalistes triomphent, dit Joseph de Maistre. Ils ont raison sans doute, mais le principe révolutionnaire momentanément frappé n'acceptera pas sa défaite. Il réagira plus vivement contre la monarchie, et la famille royale sera chassée encore une fois de France. » Et comme quelqu'un s'étonnait, il ajouta : « Ne croyez pas que je sois un prophète. Je suis simplement un homme qui tire les conséquences naturelles de ce qu'il voit. » C'est en constatant ces pronostics menaçants que, se sentant lui-même près de la tombe, il écrivit au vicomte de Bonald son mot fameux : « Je meurs avec l'Europe » — parole amère et hautaine, échappée dans une heure de découragement, mais qui n'implique en rien l'abandon de son rêve.

Au dernier conseil des ministres où il assista, le régent de la grande chancellerie prit la parole pour combattre certains projets et termina sa harangue par ces mots : « Messieurs, le sol tremble et vous

voulez bâtir! » Il avait raison. Deux ou trois semaines plus tard éclatait la révolution de Piémont, qui ramena de nouveau les Autrichiens dans les États du roi de Sardaigne. Le chagrin de voir cette nouvelle révolution qu'il pressentait fut épargné au comte de Maistre. Frappé d'apoplexie, il fut emporté en quelques jours, le 26 février 1821. Ses dernières paroles, alors qu'il n'avait presque plus conscience de lui-même, furent l'expression brutale de sa haine contre les gallicans et les jansénistes qu'il avait si rudement traités dans ses ouvrages.

« Le chevalier Maistre, écrivait un contemporain bien placé pour observer les choses, est arrivé juste à temps pour voir expirer son grand frère, dont la mort n'a pas fait plus de sensation que celle de ton gardeur de vaches s'il se fût rendu à Turin pour cette opération. Ceux qui se sont aperçus que le comte Maistre n'existait plus n'ont su dire autre chose à sa louange, sinon que c'était un radoteur enthousiaste et qu'on était heureux d'en être débarrassé dans un moment où il embarrassait plus qu'il n'était utile. C'est vraiment duperie que d'avoir de la sagesse, de l'esprit, du génie [1]. »

Nul n'est prophète en son pays, a dit l'Écriture. Jamais ce proverbe ne s'est trouvé mieux vérifié. Mais la postérité s'est chargée de venger glorieusement J. de Maistre de l'indifférence de ses concitoyens.

1. Voir *la Jeunesse de Charles-Albert*, par le marquis de Costa de Beauregard, p. 106.

CHAPITRE V

LA DOCTRINE DE J. DE MAISTRE

I

L'homme garde presque toujours pendant sa vie entière l'empreinte dont il a été marqué dans ses premières années; quand l'éducation, l'instruction, le milieu ont agi dans le même sens, quand nulle influence étrangère n'a contrarié leurs forces combinées, l'empreinte est ineffaçable. Ce fut le cas de Joseph de Maistre. Dans sa famille, où chacun lui donnait l'exemple d'une profonde piété, au collège, où il fut soumis à la discipline morale des Jésuites, maîtres incomparables en l'art de diriger les âmes, dans le monde, où il noua des relations avec de jeunes hommes partageant ses idées et ses préjugés, au sénat même de Savoie, où il entra si jeune, tout a contribué à faire naître et à développer en lui le double sentiment qui est resté le fond même de sa nature, la foi religieuse et monarchique. Elle n'a jamais faibli en lui. Sa vie donne un rare et

parfait exemple d'une entière unité intellectuelle et morale. Il marche toujours dans la même direction, frayant lui-même sa voie à travers les obstacles, renversant les uns, tournant les autres, mais toujours guidé par l'infaillible boussole qui l'empêchait de s'égarer. Sa pensée s'achemina ainsi sans arrêt, sinon sans effort, vers la conception de son vaste système théocratique.

La connaissance, toujours rare en pays latin et plus rare en son temps que du nôtre, des principales langues de l'Europe lui permettait d'étendre singulièrement ses lectures. Il connaissait l'italien, qu'il possédait comme sa langue maternelle (il écrivit même un opuscule en cette langue, en 1798, à Turin), l'allemand, langue des philosophes, l'espagnol, langue des casuistes et des théologiens, l'anglais, le russe. Quant au latin et au grec, il les avait appris suivant les vieilles méthodes aujourd'hui décriées — ce qui lui permettait de lire couramment Platon et Cicéron, aussi bien que saint Jean Chrysostome et saint Augustin.

Il est difficile de trouver un esprit plus encyclopédique, dans le sens originaire de ce mot, que l'homme dont Lamartine a écrit quelque part, avec une étrange légèreté, qu'il avait « peu lu ». Les littératures grecque et latine, celles de France, d'Angleterre, d'Italie, lui étaient familières. Il était passionné pour la connaissance des peuples étrangers, de ceux mêmes qui vivent le plus en dehors de la sphère de nos idées, pour l'histoire

également, y compris celle de l'Église, où il croyait discerner plus nettement qu'ailleurs la trace de l'influence divine. Il était au courant des grandes découvertes scientifiques et suivait avec intérêt le mouvement intellectuel de son temps dans tous les genres. L'objet principal de ses études, c'était la philosophie et, se confondant pour lui avec elle, la théologie. Dans cet ordre d'idées, il avait tout lu, depuis les scolastiques du moyen âge jusqu'à Bacon, Descartes, Malebranche, Condillac, Leibniz, Locke, Hume, Kant, et tous les grands écrivains religieux, controversistes, casuistes, mystiques, et tous ceux enfin qu'on appelait au siècle passé les philosophes. Ceux-ci, Rousseau et Voltaire à leur tête, étaient l'objet de sa haine la plus violente. Ce qu'il y a de vide, de déclamatoire et de faux dans le *Contrat social* l'avait frappé au point qu'il a consacré un écrit spécial à la réfutation de doctrines qui aujourd'hui nous semblent se réfuter d'elles-mêmes, mais qu'il y avait alors un courage réel à oser combattre et condamner. En Voltaire il hait le contempteur du christianisme, l'homme qui a poussé le cri de guerre : « Écrasez l'infâme », qui a couvert de sarcasmes ce qu'il respecte le plus au monde. Et les traits acérés de la raillerie font plus souffrir ceux qu'ils atteignent que les lourdes armes de la controverse. Il s'est vengé. Ce qu'il pensait de Voltaire, on le sait par une page célèbre, un des morceaux les plus éloquents qu'il ait composés. Jamais Archiloque n'écrivit un vers plus cruel que

l'alexandrin échappé à la plume de Maistre au cours de cette invective :

> Paris le couronna : Sodome l'eût banni.

Il s'irritait qu'on donnât à Voltaire et aux encyclopédistes le nom de philosophe. C'était, à ses yeux, déshonorer ce noble titre que de le décerner à des hommes dont le talent ne s'est employé qu'à détruire. Quelle tristesse n'eût-il pas éprouvée s'il eût prévu qu'un jour viendrait où la postérité lui contesterait ce même titre qu'il refusait à Voltaire?

Apte, comme peu d'hommes l'ont été, à manier les idées générales, doué merveilleusement pour évoluer avec aisance dans le domaine de la métaphysique, profond, ingénieux, original, Maistre est-il à proprement parler un philosophe? La réponse à cette question — assez stérile d'ailleurs, comme sont la plupart des questions de nomenclature ou d'étiquette — dépend de l'idée qu'on se fait de la philosophie. Interrogé un jour pourquoi il n'avait pas fait figurer Maistre, non plus que Bonald et Lamennais, les traditionnalistes en un mot, dans sa galerie des philosophes du XIXe siècle, l'auteur de *l'Intelligence* répondit : parce qu'ils n'étaient pas des philosophes. D'après Taine, il convient de réserver ce nom aux penseurs indépendants, à ceux qui dans l'examen des grands problèmes du monde ne sont point enchaînés par des doctrines préconçues. Évidemment Maistre ne fut pas de ceux-là. Il

n'a jamais eu les audacieuses conceptions des anciens philosophes grecs, ni celles d'un Spinoza ou d'un Kant. Homme de foi, il part de principes *a priori*, de *postulata* qui lui paraissent au-dessus de toute démonstration. Ce contemporain de Voltaire semble un survivant d'une époque psychologique antérieure, un scolastique d'une race perdue, égaré dans un monde transformé. C'est à la façon des scolastiques qu'il procède. Il marche dans la composition de son système comme Euclide dans sa géométrie. Toute idée qui ne cadre pas avec une idée précédemment admise est *ipso facto* rejetée. C'est la méthode des théologiens. Et, au fond, Maistre est un théologien plus qu'un philosophe.

Plaçant au-dessus de tout la religion, il ne demande à ses études que des arguments nouveaux pour appuyer sa foi. Et ces arguments, il les trouve partout, ou plutôt tout lui devient argument. Benjamin Constant raconte quelque part qu'en écrivant une histoire des religions dont les conclusions variaient souvent au gré de sa fantaisie, les mêmes dix mille faits qu'il avait rassemblés lui servaient toujours d'arguments, semblables à des soldats disciplinés qu'on tourne en bataille, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, suivant les circonstances de la guerre. « Les sciences, disait aussi Maistre, sont des auxiliaires qui se vendent à tous les partis comme les Suisses. » Mais il était convaincu que, si l'on ne les violentait point, elles prenaient sûrement d'elles-mêmes le parti de la foi. En présence d'un fait, d'un phéno-

même, d'une observation, il n'admet pas un instant qu'ils puissent être en contradiction avec ce qu'il croit. S'il n'y voit pas une preuve à l'appui de sa doctrine, il en conclut que le fait est controuvé, que le phénomène est trompeur, que l'observation a été inexactement rapportée. Ses études le conduisent toujours à la confirmation de ses croyances. Claude Bernard n'a-t-il pas dit que lorsqu'on sait d'avance ce qu'on cherche on ne manque jamais de le trouver?

Au surplus, s'il est conduit à constater une antinomie apparente entre la foi, d'une part, et la science ou la raison, d'autre part, il n'en est nullement troublé. C'est un mystère. Il le constate, et cette constatation lui suffit, car pour lui le mystère est divin. Si Dieu nous a refusé la faculté de comprendre certaines choses, si même il a voulu déconcerter notre entendement, il faut nous incliner devant lui et respecter l'ignorance où il a jugé à propos de nous laisser. Le mystère n'attire pas Maistre comme une irritante énigme qui excite la curiosité, comme un problème difficile qu'on veut à tout prix résoudre. Le mystère, tout au contraire, le satisfait et il le multiplierait volontiers comme à plaisir pour se donner des occasions plus fréquentes de faire éclater la puissance de Dieu. Scherer, qui a été, toutes proportions gardées, le Renan du protestantisme, plaisante en termes amers cette curieuse tendance d'esprit. « On dirait, dit-il, l'homme à la lanterne magique qui ferme volets et rideaux afin de rendre la chambre obscure et de mieux faire briller

sa fantasmagorie. » Raillerie dure et excessive, qui date d'un temps où le protestant libéré n'était pas encore guéri des blessures faites à son ancienne foi par le grand ennemi du calvinisme. Le sage et pénétrant critique que Schérer est devenu plus tard eût employé peut être une autre comparaison pour rendre sa pensée, mais au fond il voyait très juste quand il constatait que Maistre a le goût du mystère, se réjouit de le rencontrer et courbe volontiers devant lui sa raison.

Cependant, contrairement à son ami le vicomte de Bonald, Maistre prétend aimer et respecter la raison, mais il assigne à celle-ci un rôle défini, celui de *justifier* la foi, suivant le mot de saint Paul. Si elle ne la justifie pas, elle manque à son devoir : mais cette raison fautive, quelle est-elle? C'est la raison de celui qui raisonne, la raison individuelle sujette à toutes les erreurs auxquelles les individus sont exposés. Et de la raison individuelle, il faut en appeler à ce qu'il appelle la raison générale. Un homme, dix hommes, mille hommes peuvent se tromper; mais l'humanité ne se trompe pas, car elle a reçu de Dieu, à l'origine, avec la parole, un dépôt de hautes et profondes vérités dont les traces plus ou moins oblitérées subsistent néanmoins chez tous les fils d'Adam. Quand une idée se retrouve chez tous les peuples — *quod ab omnibus, quod ubique, quod semper*, disait jadis un illustre moine de Lérins, — lors même que cette idée a été plus ou moins déformée par le temps, on peut affirmer qu'elle est

d'origine divine, car comment se trouverait-elle ainsi répandue, si elle ne provenait de la révélation primitive antérieure à la dispersion des peuples? On peut donc dire que la raison générale est l'émanation de la raison divine. Et dès lors elle est un guide infaillible.

Aux yeux de Maistre, la plupart des idées fondamentales de la religion font partie des traditions générales de l'humanité. Si elles heurtent notre entendement, c'est que Dieu a refusé à notre raison la puissance nécessaire pour comprendre la sienne. Au surplus, beaucoup d'entre elles, si on les étudie avec attention, si l'on en pénètre le sens caché, cessent d'être des énigmes aussi indéchiffrables. Par l'analyse, on peut soulever un coin du voile qui cache le mystère et se rendre compte qu'aux yeux seulement des esprits étroits ils choquent les lois de la logique individuelle. « Il est remarquable, écrit Maistre, que les dogmes positifs que le christianisme nous propose sur l'autorité de la parole divine déjà reconnue ne sont pas même totalement étrangers à cette règle générale, car non seulement ils sont prouvés par la parole prouvée, mais, si on les examine bien, ils sont trouvés en rapport avec la nature de l'homme et avec son histoire. Le dogme de la trinité, par exemple, appartient aux traditions universelles et aux recherches plausibles de la psychologie. »

II

Théologien et, comme tel, fidèle à la méthode *a priori*, soumettant d'autre part la raison individuelle à la raison générale, il devait nécessairement tenir pour ses plus dangereux adversaires les philosophes qui demandaient la vérité à l'observation et à la raison. Celui qu'il déteste entre tous parce qu'il a fait école et transformé la méthode philosophique, c'est Bacon. C'est en quelque sorte pour déblayer le terrain devant ses pas que Maistre a consacré à l'*Examen de la philosophie de Bacon* un volumineux traité, paru après sa mort, par lequel il prétend avoir donné le coup mortel à l'induction et à son prophète. La haine perce à chaque ligne dans ce volume, qui est moins un traité de philosophie qu'une longue diatribe. Aveuglé par la passion, victime de ses préjugés, l'auteur tombe dans le double travers de déclarer tantôt que Bacon est le plus dangereux des hommes, le père de toutes les erreurs, tantôt qu'il est un sot et un ignorant. S'il était si médiocre, il ne serait pas bien dangereux, et s'il est si dangereux, c'est apparemment qu'il n'est ni si ignorant ni si sot.

La raison, d'après Bacon, ne suffit pas pour établir l'existence de Dieu. Il montre, comme Kant le fera plus tard, l'insuffisance des arguments des anciens philosophes, il réfute les preuves tirées de l'idée même qu'ont les hommes de Dieu, de l'ordre

de l'Univers, des causes finales. Reste seulement l'Écriture, « qui rend l'homme déiste comme la serinette rend l'oiseau musicien ». Quant au consentement universel, loin de paraître à Bacon une preuve de l'existence de Dieu, il lui semblerait plutôt une raison d'en douter. Il faut bien avouer, en effet, qu'il n'y a aucun motif rationnel de croire que la raison collective, si l'on peut lui donner le nom de *raison*, l'emporte sur la raison individuelle. On connaît le mot de Périclès qui, couvert d'applaudissements par l'assistance, disait à l'oreille d'un de ses amis : « Ai-je donc dit quelque sottise? » Pourquoi un grand nombre d'hommes auraient-ils moins de chance de se tromper qu'un seul? Pourquoi l'humanité échapperait-elle à l'erreur, si chacun de ceux qui la composent y est exposé? Ne voyons-nous pas au contraire les fables les plus folles trouver créance et se propager dans les foules, alors qu'isolément les individus qui les composent ne les eussent pas acceptées? Bacon admet bien que l'on compte les voix dans certaines hypothèses, comme en politique ou même en théologie, apparemment parce qu'on ne peut pas procéder autrement. Il ne peut croire que la masse ignorante l'emporte en matière de métaphysique sur l'homme qui réfléchit et qui pense. Qui pourrait l'en blâmer et s'en étonner, au nom de la raison pure? Mais Joseph de Maistre ne juge jamais ses adversaires en se plaçant à leur point de vue. Pénétré d'idées mystiques sur l'origine divine des sociétés humaines, il ne voit dans

Bacon qu'un blasphémateur. Il l'invective sans pitié et attaque sans justice les parties les plus vulnérables du *Novum Organum*. Bacon prétend se fonder sur l'observation. Maistre relève dans ce qu'il a observé toutes les erreurs, toutes les inexactitudes. Elles sont nombreuses, et la critique est aisée ; mais c'est une critique bien superficielle que celle qui s'arrête à ces erreurs, ne voit que la lettre et non l'esprit. Assurément la physique de Bacon est enfantine, son histoire naturelle est naïve, sa cosmogonie est quelquefois ridicule. Sur la gravitation, il professe une théorie très simple : il y a les corps lourds attirés vers la terre, les corps légers attirés vers le ciel. A le croire, les sources sont formées par l'air enfermé dans les montagnes et liquéfié par le froid, — le cristal de roche, c'est de l'eau qui ne dégèle jamais, — l'air n'a pas de pesanteur, à telles enseignes qu'une vessie vide ne pèse ni plus ni moins que la même vessie pleine d'air, — la salamandre éteint le feu parce qu'elle a une vertu extinctive, — les oiseaux sont plus petits que les mammifères parce qu'ils restent moins longtemps dans l'œuf que ceux-ci dans la matrice, — les crapauds, mouches, grenouilles et sauterelles sont engendrés par la pestilence, si bien que, pendant la peste de Londres, leur nombre s'était considérablement accru, et à ce moment les crapauds avaient une queue, bien que d'ordinaire (usually) ils n'en aient pas. Ces exemples, et Maistre les multiplie à plaisir, que prouvent-ils ? Qu'au temps de la reine Élisabeth on tenait encore par bien des points

au moyen âge. Les anciens naturalistes, comme Bruno Latini, le maître de Dante, décrivaient des animaux entièrement fabuleux. Le progrès n'est-il pas considérable de ceux qui n'avaient pas même l'idée d'observer jusqu'à Bacon, à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir quelquefois observé mal. Les moqueries de Maistre ne prouvent rien sinon que Bacon, imbu malgré lui de certains préjugés de l'âge antérieur, n'a pas toujours fidèlement suivi sa propre méthode. Faire un crime à Bacon d'avoir dit que les crapauds avaient une queue pendant la peste de Londres serait aussi injuste que de juger Maistre sur certaines assertions philologiques et étymologiques qu'il a émises dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Les erreurs d'un siècle sont pour le siècle suivant une source de railleries trop faciles. C'est par les conjectures que marche la science. Pour une conjecture que l'avenir sanctionne, combien sont reconnues plus tard n'être que des fantaisies sans portée. Et assurément le XXe siècle rira de plus d'une découverte enregistrée gravement par le nôtre.

Maistre n'a pas compris la portée des idées nouvelles de Bacon. Il n'a pas même saisi le vrai sens de l'induction. Le *Novum Organum*, d'après lui, ne mérite pas son titre : l'« instrument » n'est pas même « nouveau ». « Bacon, dit Maistre, est un baromètre qui annonça le beau temps, et parce qu'il l'annonça, on crut qu'il l'avait fait. » Mais ce n'est pas un mérite à dédaigner que d'annoncer le beau temps ! Bacon prétend avoir trouvé des procédés qui peu-

vent conduire à de grands progrès dans l'ordre scientifique. Cette prétention, aux yeux de Maistre, est le comble de la démence orgueilleuse, un empiétement sur les droits de Dieu. Que faut-il pour les grandes inventions? quelle est la condition nécessaire? C'est le génie, lequel est une grâce d'origine divine. Cette grâce permet à l'homme de génie de pouvoir découvrir dans un simple fait des causes profondes. Newton voit tomber une pomme : il conçoit la loi de gravitation. Galilée voit osciller un lustre dans une église : il en conclut que la terre tourne. Ni l'un ni l'autre n'a suivi la méthode qu'indique Bacon pour arriver par l'expérience à la découverte de la vérité. Ce dernier se compare à un vendangeur qui cueille des raisins. Il répartit les faits observés sur ses trois tables de présence, d'absence et de comparaison. Puis il tire sa première vendange, *vendemiationem primam*. Ce latin a le don d'égayer Joseph de Maistre, qui le compare aux bouffonneries de Molière. La méthode lui paraît une simple façon de conjecturer, sans aucune chance d'arriver à la vérité. Il cite malencontreusement à l'appui l'opinion de Bacon sur l'identité de la chaleur et du mouvement. Bacon a trouvé que l'une et l'autre sont des phénomènes du même ordre, le mouvement étant à la chaleur ce que le genre est à l'espèce. On avouera que, pour cette fois du moins, la vendange n'a pas été stérile, puisqu'elle a permis au vendangeur de pressentir une des plus belles découvertes des temps modernes. Aux dénigrements de Maistre, il faut

opposer, pour être juste, le jugement de Descartes. « Vous désirez savoir, écrivait au R. P. Mersenne l'auteur du *Discours sur la méthode*, un moyen de faire des expériences utiles. A cela, je n'ai rien à dire après ce que Verulamus a écrit. »

Malgré les pages superbes qu'il contient, l'*Examen de la philosophie de Bacon* laisse au lecteur impartial une impression pénible. Dans son acharnement, l'auteur ne se borne pas à critiquer les principes et les théories : il attaque la bonne foi même de l'homme. Certes ce dernier n'est pas bien intéressant. On ne peut oublier que, sur ses vieux jours, il fut convaincu d'avoir, étant chancelier d'Angleterre, apposé le sceau royal sur des pièces fausses, dans des intérêts inavouables. Mais est-ce une raison pour ne voir en lui qu'un hypocrite, que la peur seule empêche de suivre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'athéisme, les principes qu'il a posés ? Il croit à l'éternité de la matière, il prête à l'homme une âme sensible, purement matérielle, comme celle des animaux. S'il lui accorde ensuite une seconde âme raisonnable, est-ce seulement parce que son rang, son milieu, son temps et aussi « l'aversion naturelle de l'âme sensible pour le fagot » l'obligent à faire cette concession à l'orthodoxie ? Maistre, semble-t-il, est d'autant moins autorisé à faire ce reproche à l'auteur du *Novum Organum* que lui-même admettait cette bizarre dualité de l'âme humaine.

En terminant l'*Examen*, Maistre se vante d'avoir *déplissé* Bacon. « Nous avons boxé ensemble, dit-il,

comme deux *forts* de Fleet street, et, s'il m'a arraché quelques cheveux, je pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. » En réalité, il n'a pas toujours compris Bacon, mais, logique avec lui-même, il ne lui pardonne pas d'avoir dégagé la science de la religion, laquelle est, à ses yeux, l'âme même de la science et son inspiratrice. « La science est comme le feu, dit-il encore. Concentrez le feu dans le foyer destiné à le recevoir, il est le plus utile et le plus précieux agent de l'homme. Éparpillé au hasard, c'est un épouvantable fléau. »

III

Il a paru intéressant de résumer la pensée de Maistre sur Bacon, afin de montrer jusqu'où l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* pousse l'intransigeance et quel esprit il apporte dans la polémique. Il est trop entier, trop passionné dans ses convictions, pour jamais sortir de lui-même, pour jamais pénétrer dans l'âme de ceux qu'il veut juger. Aussi les juge-t-il souvent injustement, lors même qu'il les a bien compris et il ne les comprend pas toujours. Nous tâcherons, en étudiant sa pensée, de ne pas procéder comme il procède lui-même dans l'étude de la pensée des autres. Nous nous efforcerons de nous placer à son propre point de vue, tout en nous effaçant nous-même.

L'idée dominante dans les œuvres philosophiques de Joseph de Maistre est celle de la Providence divine. Comme de Bossuet, à qui le rattachent bien des affinités de caractère, de tempérament et de talent, on pourrait dire de lui qu'il est le théoricien de la Providence. D'après lui, Dieu qui a créé le monde, ne se borne pas à en surveiller la marche, à présider au fonctionnement régulier des lois de l'univers; il le gouverne comme un roi à la fois tout-puissant et infiniment clairvoyant, qui règle lui-même les plus petits détails de l'administration comme les plus grandes affaires, et dont l'action se fait sentir directement sur ses plus humbles sujets. Cette perpétuelle intervention de Dieu dans les choses du monde, certains la nient ou la contestent au nom d'une raison étroite, incapables qu'ils sont d'entrevoir les principes de raison supérieure qui inspirent le gouvernement divin. A l'examen de certaines contradictions apparentes, à l'explication, dans la mesure où elle peut être tentée, des règles de la politique divine, en un mot à la justification de la Providence, est consacré l'ouvrage fondamental de Joseph de Maistre, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. C'est, dans l'ordre littéraire, comme dans l'ordre philosophique, son chef-d'œuvre. Lui qui, doué d'une facilité merveilleuse, composait peu la plupart de ses livres, a montré dans ces *Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence* un art de composition d'autant plus admirable qu'il est moins apparent. Avec une rare sûreté d'expres-

sion, il aborde les plus hauts et les plus délicats problèmes de la métaphysique divine. Platon, qu'il affectionnait entre tous les philosophes grecs et à qui certaines envolées de l'imagination permettent quelquefois de le comparer, a été son modèle. Il lui a emprunté la forme dialoguée, si appropriée à l'examen des questions de la métaphysique transcendante, et qui a séduit tant de grands esprits depuis l'auteur du *Banquet* jusqu'à celui des *Dialogues philosophiques*. Elle permet d'exposer toutes les faces des questions, de les montrer sous tous les angles. Extrêmement favorable pour nuancer et graduer en quelque sorte la pensée, elle permet aussi à l'auteur de limiter sa responsabilité dans certaines conceptions hardies. Maistre a pris soin d'expliquer lui-même le sens qu'il attache au mot d'entretien. Dans le *dialogue*, qui est la dénomination générique d'une forme littéraire, il distingue la *conversation*, où les idées naissent et se succèdent sans programme arrêté d'avance au gré des causeurs, et l'*entretien*, où l'on sait au préalable de quoi l'on parlera, sans que toutefois les interlocuteurs abandonnent le droit de donner carrière à leur imagination par des digressions imprévues.

Les trois personnages qui figurent dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont désignés par des appellations générales, comme dans les tragédies du XVIIIe siècle. En ce temps, on ne croyait pas à la puissance intrinsèque des noms, on n'éprouvait pas, comme de nos jours, le besoin d'individua-

liser les personnages, on trouvait qu'il était plus noble de les désigner par leur titre ou leur fonction. Homme du XVIIIe siècle par l'éducation et les habitudes littéraires, Joseph de Maistre met en scène, sans autre désignation et sans aucun appareil psychologique, le Comte, le Sénateur, le Chevalier. Le Comte, c'est lui-même. Il professe de ce ton dogmatique, qui lui est familier dès qu'il traite les grands sujets qui le passionnent. Les deux autres interlocuteurs interviennent pour animer le dialogue, pour demander des explications et quelquefois pour émettre des idées dont le Comte craindrait de se rendre entièrement responsable. Le Sénateur est un mystique. Il répond par quelques côtés à ce que les écrivains de la Russie contemporaine nous ont révélé de l'esprit slave. Le Chevalier est un excellent jeune homme, Français d'origine, qui a été militaire et qui a l'horreur de la Révolution, comme les deux autres d'ailleurs. On affirme que l'un et l'autre ont vécu, et furent deux amis personnels de Joseph de Maistre : le sénateur Tamara, qui se convertit par son influence au catholicisme, et le comte de Bray, ministre de Bavière, d'une famille d'émigrés français restée encore aujourd'hui au service de la maison de Wittelsbach. Qu'il ait souvent pensé à eux en écrivant les *Soirées*, cela est possible, vraisemblable même ; mais il leur doit peu.

Le monde, a dit saint Paul, est un système de choses invisibles manifestées visiblement. Ces mots pourraient servir d'épigraphe à l'exposition de la

doctrine de Maistre sur le gouvernement de l'univers. Pour lui, nous l'avons dit déjà, Dieu est un souverain qui gouverne le monde comme un bon roi gouverne son royaume. Il est infiniment puissant et infiniment juste. Il a établi des lois, qu'il reste toujours libre de changer ou d'abroger; mais comme elles sont sages, il les respecte à l'ordinaire. De même Louis XIV, investi aussi de la toute-puissance, se conformait presque toujours au droit public français. De même encore le pape respecte les canons de l'Église, sans pourtant être lié par eux au point de ne pouvoir les modifier, s'il le juge à propos. Quand Dieu viole une loi de l'univers, c'est un miracle.

Si l'on eût taxé d'anthropomorphisme une pareille conception de la divinité, si l'on eût reproché à Maistre cette assimilation, si difficilement compatible avec la perfection divine, on l'eût apparemment bien étonné et non moins indigné. Eh quoi? n'est-il pas écrit que Dieu a créé l'homme à son image? Que veut dire cette parole sinon que l'homme ressemble à Dieu comme la copie ressemble à l'original, comme l'imitation au modèle? Pourquoi donc le gouvernement de la Providence ne serait-il pas, dans un ordre supérieur dont l'ordre temporel est l'image, quelque chose d'analogue à ce que les sociétés humaines ont connu de plus parfait, savoir la royauté chrétienne, à la fois paternelle et absolue? Par l'homme image de Dieu, par l'ordre temporel image de l'ordre supérieur, Maistre se fait une idée

de Dieu et du monde invisible. Ce qu'il voit le confirme dans ce qu'il croit, et ce qu'il croit lui devient aussi un argument en faveur de ce qu'il voit. La monarchie divine et la monarchie terrestre, s'appuyant l'une sur l'autre, s'inspirent des mêmes principes, concourent au même but. Maistre les embrasse l'une et l'autre dans un même acte de foi. Et à celui qui serait choqué de cette assimilation, il pourrait répondre que le point de départ de sa doctrine n'est pas une conception anthropomorphique de Dieu, mais une conception théomorphique de l'homme.

Dieu laisse à l'homme une certaine dose de liberté. Son pouvoir, qui est illimité, n'est pas tyrannique. « Nous sommes, dit Maistre, attachés au trône de l'Être Suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. » La toute-puissance divine coexiste avec la liberté humaine. L'homme est libre dans une mesure qu'il ignore. Il évolue « dans une sphère qui varie sans cesse au gré de l'Éternel géomètre qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger sa volonté, sans altérer sa nature ». De cette liberté, malheureusement pour lui, l'homme a mésusé. De là vient le mal, car — et Maistre revient plusieurs fois sur cette pensée — Dieu, qui a tout créé, n'a pas créé le mal. Il en a seulement permis l'existence, à titre de châtiment et d'expiation. Il n'eût tenu qu'à l'homme de s'épargner la peine, en évitant la faute.

Le châtiment est dans l'ordre supérieur et invisible, comme dans le monde terrestre, le ressort

suprême du gouvernement. Pour Maistre, comme pour Tertullien, pour saint Augustin, c'est l'attribut principal de l'autorité, de l'autorité divine d'abord, et de l'autorité humaine, par une délégation de l'autorité divine, dont celle-ci n'est que l'émanation. De ce chef, on peut dire qu'il y a dans le droit de punir quelque chose de divin. S'il n'en était pas ainsi, trouverait-on parmi les hommes un être assez dégradé, assez bassement sanguinaire, pour répandre le sang de ses semblables, sans passion, sans haine, par métier? Le bourreau ne peut se concevoir que comme l'agent inconscient de la volonté suprême qui, en déléguant aux sociétés humaines le droit et le devoir de frapper les coupables, a dû leur donner le moyen d'accomplir ce cruel mandat. L'existence du bourreau sur la terre devient pour l'éloquent écrivain une preuve de l'existence de Dieu dans le ciel et de son intervention constante dans les choses d'ici-bas. — Ici se montre à nu la tendance bizarre que nous avons déjà signalée chez J. de Maistre, qui le pousse à compliquer les problèmes, à multiplier les énigmes, à donner aux choses simples des explications mystérieuses. La célèbre digression sur le bourreau est la page la plus connue de ses œuvres. Que de gens qui parlent de lui n'en ont pas lu d'autres! Et c'est à ce morceau brillant, mais déclamatoire, que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, homme de mœurs douces, violent en paroles, mais bon sous son enveloppe un peu rude, doit son renom sévère, presque cruel, auprès de ceux qui

le connaissent mal. Pour la masse, il est et restera sans doute celui qui a fait du dernier supplice la clef de voûte de la société, l'apôtre de la peine de mort, le glorificateur du bourreau! Qu'il soit cela, nul n'y peut contredire; mais il ne faut pas oublier qu'il est autre chose encore. Et, si la page qui a provoqué tant d'invectives laisse une pénible impression quand on la prend isolément, on doit reconnaître qu'à sa place, dans les *Soirées*, elle n'est que l'expression excessive, paradoxale par son excès même, d'une doctrine qui a été pendant de longs siècles celle de tous les penseurs — savoir que le droit de punir émane de Dieu seul.

Frapper les coupables, c'est dans le devoir supérieur de l'autorité. Pour permettre aux rois, ses délégués, de remplir ce devoir, Dieu a permis qu'il se trouvât de par le monde des hommes qui tueraient leurs semblables, les roueraient, les brûleraient à petit feu, les crucifieraient tranquillement, froidement, comme on accomplit une besogne quelconque. Mais Dieu lui-même, dans son rôle de justicier, ne procède pas comme ses délégués terrestres. La justice humaine juge et frappe l'individu. Devant Dieu, l'individu passe au second plan ; il y a d'abord l'humanité. A nous, les arbres empêchent de voir la forêt. A Dieu, la forêt empêche de voir les arbres. Quand l'humanité pèche, l'humanité doit être punie. C'est qu'il existe entre les hommes issus d'un même limon, nés d'un même couple, une solidarité intime et profonde. Notre étroite intelligence

ne nous permet pas de nous dégager du temps et des lieux, de considérer le genre humain tout entier comme une vaste famille. Mais pourtant nous percevons confusément cette unité primordiale, que le Sénateur décrit en des termes pleins d'une grandeur mystique, unité que le vice détruit, que la vertu resserre, unité dont survit un instinct inconscient qui nous pousse à nous rapprocher de nos semblables pour partager les émotions tristes ou joyeuses, et pour prier en commun.

Cette solidarité humaine, cette unité explique seule les procédés du gouvernement temporel de la Providence. Ces procédés heurtent souvent la raison, si l'on se place au point de vue d'une observation vulgaire. Puisque Dieu, par définition même, est infiniment juste et infiniment bon, comment permet-il que les bons soient parfois malheureux sur la terre et que les méchants y soient heureux? Il se réserve, peut-on dire, de réparer dans la vie future les apparentes injustices de celle-ci. Mais pourquoi retarder ainsi le règne de la justice?

Ce qui se passe dans la vie, dit Joseph de Maistre, est semblable à ce qu'on voit à la guerre. L'ennemi approche, les fusils partent, des hommes tombent. Sont-ils bons? Sont-ils méchants? Nul ne se le demande. Ils tombent comme soldats, parce que le sort des soldats est d'être frappés à la bataille. Par le péché originel, l'homme a déclaré la guerre à Dieu. La race humaine expie la faute de ses premiers ancêtres, au nom de cette solidarité, dont

nous avons nous-mêmes une vague conscience, car nous ne voyons pas du même œil le fils d'un homme de bien et celui d'un scélérat. C'est comme membres de l'humanité coupable et soumis, à ce titre à tous les maux qui atteignent le genre humain, que Dieu frappe les hommes. S'ils sont coupables eux-mêmes, c'est une heureuse rencontre. S'ils sont justes, on peut dire que ce n'est pas en tant que justes qu'ils sont frappés, mais en tant qu'hommes, et le principe est sauvé. D'ailleurs Dieu ne pourrait pas agir autrement. Pour que le juste fût traité d'une manière et le méchant d'une autre, il faudrait toute une série de miracles. Après Malebranche et Leibniz, Maistre montre l'impossibilité d'un monde où les lois de la physique seraient modifiées suivant le mérite ou le démérite des hommes. « Si les colonnes de cette terrasse s'écroulaient, dit-il, Dieu serait donc obligé, parce que nous sommes trois hommes de bien, de retenir, pour nous sauver la vie, la terrasse en l'air contre toutes les lois de la pesanteur. » D'autre part, si l'homme qui songe à commettre un crime avait la certitude absolue du châtiment immédiat, il ne le commettrait évidemment pas ; mais il n'aurait aucun mérite à ne pas le commettre. Inversement il n'aurait aucun mérite à être vertueux, si la vertu portait tout de suite sa récompense. Que quelque incertitude plane sur les conséquences immédiates de nos actes, c'est une condition indispensable de la liberté, et, sans la liberté, l'on ne conçoit pas la morale.

Cependant, de ce que la Providence semble procéder souvent à la manière du consul Appius Claudius qui, le premier, dit-on, recourut à la décimation pour punir l'insubordination de ses troupes, il ne faudrait pas conclure qu'elle se désintéresse entièrement des individus dans la répartition des peines et des récompenses de cette vie. Parmi les maux auxquels sont exposés les hommes, un grand nombre ne sont-ils pas la conséquence du vice? Les maladies ne sont-elles pas le plus souvent la suite des excès? Si les enfants sont parfois atteints du fait de leurs parents, c'est encore en vertu de la solidarité, laquelle paraît entre membres d'une même famille aussi naturelle à nos yeux que la solidarité générale de l'humanité au regard de celui dont un seul coup d'œil embrasse le passé, le présent et l'avenir. — On peut affirmer du moins, et à coup sûr, que le vice accroît et aggrave le mal physique, que la vertu au contraire tend à le diminuer, l'un et l'autre agissant en cela dans une mesure très large, mais impossible à déterminer. — Quant au bonheur, à proprement parler, peut-on nier qu'une somme considérable de satisfaction ne soit attachée à l'exercice de la vertu? On parle souvent des justes qui souffrent, des innocents malheureux. Mais comment savons-nous bien s'ils sont justes et innocents? Pouvons-nous descendre dans leur âme? Nous pouvons à peine affirmer qu'ils ne sont pas coupables en action. Savons-nous s'ils ne le sont pas en pensée? « Otons à nos misérables vertus, dit le

Comte, ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil, à l'impuissance et aux circonstances, que nous en restera-t-il? Hélas! bien peu de chose. » Enfin l'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit aussi qu'il n'y a pas de justes sur la terre. On peut donc admettre que les cas authentiques de justes malheureux sont bien rares.

D'autre part, quand on voit des hommes notoirement mauvais jouir d'un bonheur manifeste, on est tenté d'accuser la Providence d'une autre sorte d'inconséquence. Mais il faudrait savoir si ce bonheur apparent est réel, si des tristesses secrètes ne l'empoisonnent pas. Il faudrait savoir encore si ce bonheur durera. Qui sait s'il n'est pas trompeur ou éphémère, et si la Providence ne l'a pas accordé seulement pour faire sentir plus cruellement ensuite à celui qui l'a obtenu sans le mériter le poids du malheur? La Providence ne se hâte pas de punir. La prescription, institution humaine, née de la faiblesse de nos mémoires et de nos rancunes, n'existe pas pour elle. Elle n'a pas à compter avec le temps, si elle ne frappe pas le coupable lui-même elle l'atteint dans ses enfants. « Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, a dit l'auteur du sermon sur la Providence, nous voudrions que l'Infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes et qu'il déployât dans le même espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons et tout ce que sa justice destine aux méchants.... Il ne serait pas raisonnable. Laissons l'Eternel agir suivant les

lois de son éternité. » — Maistre avait été frappé de trouver la même pensée chez Plutarque, qui a écrit un traité sur le délai de la Providence dans la punition des coupables. Il en a donné une traduction accompagnée de commentaires.

La Providence, qui a permis que l'humanité souffrît pour expier, lui a donné le pouvoir de lutter contre les maux qui l'assaillent, de diminuer les souffrances auxquelles elle est en proie. Ce pouvoir, il appartient aux hommes de l'étendre par leur intelligence, par leur travail, par leurs efforts. Contre les maladies, on a trouvé des remèdes; contre la foudre, on a inventé le paratonnerre; contre les suites du vice, on peut se garantir par la vertu. Enfin, Dieu, qui n'est pas une puissance immuable assistant impassible au jeu des institutions éternelles de l'univers, Dieu, qui est miséricordieux en même temps que juste, a permis la prière. La prière est encore une de ces idées innées qui se trouvent au cœur de tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est un besoin commun à tous les fils d'Adam et à ce titre c'est une nouvelle preuve de l'origine divine de l'humanité. En vain, on combattrait la prière au nom de la raison. Celle-ci est respectable sans doute et ne doit pas être dédaignée, mais elle ne vaut que pour les choses humaines. Au delà, elle est impuissante. Elle ne saurait prévaloir contre l'opinion unanime des hommes, laquelle, par cela même qu'elle est unanime, ne peut provenir que de celui qui a créé tous les hommes?

Au surplus, dit Maistre, « chaque vérité doit être prouvée par le genre de preuve qui lui appartient ».

Qu'est-ce que prier? Ce n'est pas, comme le croyait Fénelon, désirer. Ce désir n'est qu'un mouvement de l'âme vers l'objet auquel elle aspire. L'homme de désir — ces mots forment, comme on sait, le titre d'un traité mystique de Saint-Martin, — est celui qu'une force intime attire à Dieu, qui veut par une initiation mystérieuse parvenir plus près de l'Être suprême, entrer en communion avec lui. Entre le désir et la prière, la distance est grande. Le désir est un état d'âme. La prière est un acte de volonté. Pour prier, il faut la foi et la pureté. Dieu ne saurait admettre la requête de celui qui contesterait son autorité, pas plus qu'un roi celle d'un ennemi de sa maison. Il est difficile de bien prier et de savoir si l'on a bien prié. Aussi est-il téméraire d'affirmer qu'on a prié et qu'on n'a pas été exaucé. Car on a peut-être mal prié. Peut-être aussi a-t-on demandé une faveur contraire à l'intérêt général ou à l'intérêt d'une autre personne, ou à son propre intérêt.

Maistre reconnaît que Dieu accorde rarement à la prière la violation d'une loi générale du monde, c'est-à-dire un miracle. Mais les lois qui régissent le monde n'ont pas une rigidité absolue. A côté d'un élément fixe, elles ont une partie *flexible*. Admettons qu'en un temps donné il doive tomber dans un pays donné une certaine quantité d'eau. Voilà l'élément fixe, immuable. Mais comment sera

distribuée cette eau ? Voilà l'élément flexible. Pourquoi donc le propriétaire d'un champ ne demanderait-il pas à Dieu de le favoriser dans cette distribution ? Demander qu'il ne plût jamais, ou qu'il plût toujours, voilà ce qui serait absurde. Ce serait folie également de prier pour que les oliviers poussent au bord de la Néva, mais pourquoi ne pas demander au ciel d'épargner les rigueurs de la gelée à ceux qui croissent en Italie ?

La découverte de la cause physique de certains phénomènes ne change rien au pouvoir de la prière. On sait que le tonnerre est un phénomène électrique. Cela veut-il dire que Dieu n'a pas créé la foudre ? « Newton, dit Maistre, s'est immortalisé en rapportant à la pesanteur des phénomènes qu'on ne s'était jamais avisé de lui attribuer ; mais le laquais du grand homme en savait, sur la cause de la pesanteur, autant que son maître. » De ce que nous avons découvert que la foudre est un phénomène électrique, s'ensuit-il qu'elle cesse d'être un instrument entre les mains de Dieu ? De même, de ce que les maladies proviennent de causes physiques, s'ensuit-il qu'elles échappent à l'action de la Providence ? Pourquoi donc ne recourrait-on pas à la prière en cas d'orage ou de maladie ? Dieu a bien permis que nous trouvions contre ces maux des palliatifs, qui sont les paratonnerres et les remèdes. Pour quel motif la prière serait-elle moins efficace ? Pourquoi n'agirait-elle pas aussi en quelque sorte comme « cause seconde » ?

Comme conséquence de cette doctrine, Maistre incline à voir dans les inondations, les tempêtes, les sécheresses, les cataclysmes exceptionnels surtout, la main du Dieu vengeur qui punit. Il ne veut pas admettre que le tremblement de terre de Lisbonne ne soit pas un châtiment, comme autrefois la destruction de Sodome et de Gomorrhe. On lui objecte en vain qu'un tremblement de terre est le résultat naturel et nécessaire de forces telluriques. Il répond que nous ne connaissons pas assez ces forces pour soutenir qu'elles devaient nécessairement produire un cataclysme, à Lisbonne, le 1er novembre 1755. On objecte aussi que tous les individus atteints et frappés n'étaient pas coupables, que des enfants ont été écrasés au berceau. Qu'importe! puisque les hommes sont solidaires et que l'humanité tout entière est coupable. Et pour les enfants innocents, cette mort prématurée n'est-elle pas un bonheur? Au surplus, s'il y a des choses que nous ne comprenons pas très bien, Maistre veut bien le concéder, ce n'est pas un motif pour argumenter contre le principe. La partie du gouvernement de la Providence qui est accessible à nos regards est assez lumineuse pour que nous devions révérer l'autre, au lieu d'y chercher des arguments contre la première. Ne faut-il pas « avoir perdu le sens pour arguer de ce qui ne se comprend pas contre ce qui se comprend très bien »? Voilà un mot précieux pour saisir la pensée de Maistre, et sa méthode de raisonnement.

La prière, d'après Maistre, n'est pas seulement utile pour demander à Dieu de nous épargner les malheurs privés ou publics, provenant des causes naturelles qui échappent à l'action de l'homme, elle est efficace encore dans d'autres cas, alors même qu'il semble s'agir de questions purement humaines, dont la solution paraît échapper à l'action d'en haut — la guerre par exemple. Les esprits simplistes voyaient dans la guerre le fait de l'orgueil des princes. D'autres pensaient que la chute des rois ouvrirait sûrement l'ère de la fraternité des peuples. Maistre a senti le premier l'insuffisance de ces explications. Si la guerre n'était que la hideuse chose que l'on aperçoit tout d'abord, si elle n'était qu'une tuerie sanglante, les rois qui l'ordonneraient seraient renversés, et les soldats partageraient l'horrible réputation du bourreau. Au contraire, les hommes de guerre tiennent le premier rang dans la société européenne, et l'empereur de Russie, qui serait impuissant à changer le calendrier erroné en usage dans son empire, peut entraîner son pays dans des guerres terribles, qui coûteront la vie à des milliers d'hommes, sans que nul lui reproche d'abuser de son pouvoir. La guerre n'est donc pas seulement ce qu'elle paraît être, elle est la manifestation d'une loi divine, la loi de destruction, qui règne à tous les degrés de la vie. La violence existe partout dans la nature. Plantes et animaux se détruisent entre eux et sont détruits par l'homme. Maistre à entrevu ainsi cette loi du *struggle for life*, dont Darwin devait tirer

plus tard des conséquences imprévues, loi profonde et cruelle qui domine le monde. L'homme, lui aussi, exécute contre lui-même la loi de destruction. Dieu a permis que les membres des nations civilisées ne se fissent plus justice à eux-mêmes; mais entre les nations, il n'y a que la loi de nature, c'est-à-dire la violence. Maistre a compris ce qu'il y a d'étrange dans la guerre, qui tantôt relève le moral d'une nation victorieuse ou vaincue, tantôt l'avilit et l'abaisse. Il a entrevu cette force mystérieuse qui détermine le succès par des raisons plus morales que physiques. Une bataille n'est pas toujours gagnée parce qu'on a couché sur les positions de l'ennemi, ou parce qu'on a subi moins de pertes que l'on n'en a infligé. Ce qui fait le vainqueur, c'est le sentiment du succès, tandis que l'adversaire a celui de sa défaite. Cette force morale, à laquelle les Russes ont dû la victoire en 1812, dépend de mille causes inexplicables; elle échappe à l'analyse, elle s'ignore parfois elle-même. C'est proprement une grâce qu'accorde à ses élus celui que les écritures ont nommé le Dieu des armées. La guerre a quelque chose de divin, puisqu'elle est mystérieuse, et que le mystère est le nuage dans lequel Dieu dissimule sa main pour nous empêcher de voir où et quand il frappera. Il est donc juste et légitime de ne pas oublier Dieu à la guerre. L'instinct universel des peuples ne les trompe pas, quand il les pousse à prier avant la bataille et à rendre des actions de grâce après la victoire.

Voilà le vaste champ que Maistre ouvre à la prière.

Mais la prière n'est pas le seul moyen de fléchir la Providence. Il y a encore le sacrifice, la réversibilité des mérites de l'innocent au profit du coupable. L'idée du sacrifice est répandue dans le monde entier; les sacrifices humains ont existé partout dans l'antiquité, dans l'Inde, en Grèce, à Carthage, à Rome même, où ils étaient encore en usage quand la grande république était déjà parvenue à un haut degré de culture intellectuelle et morale. Dans quelques pays, comme le Mexique avant la conquête espagnole, ou le Dahomey avant que le dernier roi eût été chassé de sa capitale, la fureur des sacrifices humains était poussée jusqu'aux scènes de carnage les plus répugnantes que l'imagination puisse concevoir. Les hommes tombaient par centaines, par milliers quelquefois, sous le couteau des sacrificateurs. L'universalité d'une coutume si révoltante pour la raison est un des faits les plus étranges de l'histoire des religions. Pour Maistre, l'idée du sacrifice est une de ces idées que Dieu a données aux premiers hommes avec le langage. La croyance à la rédemption par le sang, au pouvoir de l'innocent de payer pour le coupable, comme on peut acquitter la dette d'autrui, c'est la pensée réalisée dans le plus grand mystère du christianisme. Depuis le sacrifice de Jésus, mourant sur la croix pour le salut du monde, les anciens sacrifices sanglants ont été remplacés par le sacrifice symbolique de l'autel. Mais le principe reste. Le juste qui souffre volontairement, celui qui offre à Dieu ses douleurs, paye pour les cou-

pables. Le mal devient ainsi le remède même du mal. Certes la raison a peine à comprendre ces choses, mais qu'importe! puisque le monde entier croit à la puissance du sacrifice. Que peut contre le sens commun de l'humanité le raisonnement du philosophe?

IV

Telles sont les règles dont s'inspire la Providence dans le gouvernement des hommes. Elle entend qu'ils obéissent volontairement, mais elle leur a refusé la connaissance des ressorts du gouvernement auquel ils sont soumis. Par des voies mystérieuses, elle achemine l'humanité vers le but auquel elle tend, qui ne peut être que le triomphe de l'Église catholique.

Ce triomphe, Maistre le prédit avec l'assurance d'un prophète inspiré. L'heure seule en est incertaine. Et cependant, l'Église a été bien troublée de son temps. Deux papes expulsés de Rome : l'un mort en exil, l'autre souffrant un long martyr à Savone, puis à Fontainebleau. Mais la résistance même qu'oppose à César l'Église en apparence démembrée et écrasée est une preuve de la force invincible du catholicisme. L'humble moine de Cesène triomphe du puissant empereur. Et au schisme qui a menacé l'Europe occidentale succède, avec le rétablissement du pouvoir temporel, la

reconnaissance publique à Vienne de la primauté d'honneur accordée au pape sur tous les rois de la terre. Certes il y a d'autres schismes, il y a des hérésies. Mais les uns et les autres passeront, comme ont disparu les anciennes divisions qui ont déchiré l'Église dans les premiers siècles de son existence. Qui songe encore aux Ariens, si nombreux et si puissants? Que sont devenus les Albigeois, les Hussites? Ainsi disparaîtront les protestants de tous les rites et de toutes les classes.

Les symptômes de décadence abondent dans les Églises dissidentes. En Angleterre, la religion officielle est perdue; les sectes y pullulent « comme les vers qui germinent dans la pourriture ». Sur le continent, le protestantisme se meurt. Le calvinisme, qui en est la forme la plus dangereuse, s'émiette tous les jours. Pour Maistre, le calvinisme est le pire des fléaux : ce n'est pas seulement une divergence de dogmes, c'est le déchaînement de l'orgueil contre l'autorité, l'insurrection de la raison individuelle contre la raison générale. Il le hait comme philosophe, non moins autant que comme catholique, et plus encore comme politique. Le calvinisme est en effet — car ici Maistre voyait très juste — le précurseur de l'esprit de libre examen, de l'esprit qui a conduit à la Révolution. Louis XIV l'avait compris, quand il avait révoqué l'édit de Nantes et pris d'énergiques mesures contre les religionnaires. Le faible Louis XVI, qu'une fatale condescendance a conduit jusqu'à l'échafaud, a commis une lourde

faute en les relevant de leur ancienne déchéance. Ils ne lui ont eu nulle reconnaissance, étant par nature des révoltés. Mais Maistre voit en eux des germes de mort : ils reviendront prendre leur place dans le giron de l'Église romaine.

Les Grecs y reviendront aussi par la force des choses. Maistre avait eu le loisir d'étudier de près en Russie l'église photienne. Le manque de discipline intérieure, le rang où étaient tombés les popes dans l'opinion publique, la multiplication des sectes les plus folles, l'ignorance du bas clergé, l'indifférence des évêques, lui avaient inspiré un mépris profond. Dans son horreur contre l'Église grecque, il en était venu à englober l'hellénisme tout entier. Il y a, à ce sujet, dans le *Pape*, des chapitres très curieux. Maistre est bien forcé de reconnaître que les lettres et les arts furent le triomphe de la Grèce, qu'elle a découvert la beauté, qu'elle en a fixé les caractères et transmis les modèles. Mais cet aveu tient en dix lignes, et, dans de longues et brillantes pages, il montre les Grecs légers, bavards, incapables d'entreprises suivies, engoués des mœurs asiatiques, impropres aux conceptions philosophiques sérieuses, dénués de tout sens politique. Comment pourraient-ils fonder dans l'ordre religieux, alors que dans l'ordre social ils ont fait preuve d'une irrémédiable impuissance? L'Église orientale porte la marque indélébile des défauts du caractère grec. En Russie, un grand nombre d'hommes ont rompu avec elle, pour se rattacher à l'Église romaine.

D'autres suivraient ce mouvement, s'ils n'étaient retenus par des considérations purement temporelles. Maistre estime que l'Église grecque, si longtemps qu'elle ait duré, n'est pas viable. C'est un corps sans âme, un « cadavre gelé ».

A cette Église grecque, héritière de toutes les petitesses de l'esprit grec, il oppose l'Église latine, à qui la tradition romaine a transmis l'art de diriger les hommes. Les anciens Romains, après eux les papes ont possédé au plus haut point le sens de l'autorité. Unité dans le dogme, science et vertu dans le sacerdoce, solidité dans le gouvernement, voilà ce que seule présente l'Église romaine. Seule elle est vivante. Seule elle donne chaque jour de nouvelles preuves de sa force. Ses changements montrent sa vitalité, ses victoires sur les hérésies constatent sa puissance. Qu'on ne lui reproche pas son intolérance! Quand on est la vérité, on ne peut pas pactiser avec l'erreur. Voyez l'Angleterre, pays classique de la tolérance et berceau de la liberté des cultes. N'a-t-elle pas, sous la reine Élisabeth, édicté des lois terribles contre les tenants du papisme? Elle n'a cessé de persécuter que du jour où elle a cessé de croire. Maistre va plus loin. Dans ses *Lettres sur l'inquisition espagnole*, il fait audacieusement l'éloge d'une institution qui a fait couler des torrents de sang. C'est à elle qu'il attribue le maintien en Espagne de la foi religieuse et monarchique et cette trempe des caractères contre laquelle est venue s'user la puissance de Napoléon.

Si la France avait eu le bonheur de jouir de l'inquisition, la révolution française eût été impossible!

On a beau fouler aux pieds le droit et la raison individuels pour exalter la solidarité humaine et la raison générale, on a beau croire à la vertu régénératrice du sang répandu, on a beau être Joseph de Maistre : force est bien de reconnaître qu'il est difficile de pousser l'apologie jusqu'au bout. La loi du Christ, loi de douceur et d'amour, s'accommode mal des autodafés. Et s'il est écrit que le sacrifice du Calvaire doit clore l'ère des sacrifices sanglants, comment admettre la persistance, sous l'œil du saint-office, de scènes presque aussi cruelles que les tueries du Mexique ou du Dahomey? Ce n'est pas à l'Église, expose Maistre, qu'on peut reprocher les crimes de l'inquisition : elle a horreur du sang — *Ecclesia a sanguine abhorret.* — C'est aux rois d'Espagne qu'il faut s'en prendre, qui ont fait de l'inquisition un instrument politique. Quel était le rôle du tribunal ecclésiastique? Il excommuniait, s'il y avait lieu, les coupables et confisquait leurs biens, puis il les livrait au bras séculier, en les recommandant à la clémence et à la commisération des autorités royales. C'est la justice royale seule qui appliquait la torture et la peine du feu, peines qui, d'ailleurs, à la même époque, étaient dans les mœurs de tous les pays d'Europe, comme de l'Espagne. A Rome, où l'Église régnait au temporel comme au spirituel, elle a toujours montré une large bienveillance aux dissidents. Pour faire peser sur elle la responsa-

bilité des jugements rendus par les tribunaux espagnols, il faut être aussi ignorant ou d'aussi mauvaise foi que pour lui attribuer la mort de Galilée, qui fut jugé et condamné par un tribunal faillible et non par l'Église elle-même. Celle-ci n'est pas plus atteinte par la condamnation de Galilée que ne le pouvait être Louis XIV par une erreur commise par un bailli de province. Pour couronner cette apologie brillante et subtile de l'inquisition, Maistre félicite Ferdinand VII d'avoir rétabli dans ses États, dès sa rentrée en Espagne, une institution dont le régime français avait naturellement délivré la péninsule. Que l'ancien prisonnier de Bayonne et de Valençay laisse crier les libéraux anglais qui protestent au Parlement de Londres ! En rétablissant le saint-office, il contribuera à hâter le triomphe de l'Église.

Ce triomphe, on vient de voir les motifs qu'avait Maistre de le prédire. Les hérésies sont aux abois, les schismes s'effondrent, l'Église catholique, seule vivante, voit ses ennemis renversés, reprend possession d'elle-même et renoue, plus forte que jamais, la chaîne que la Révolution avait rompue. Cette reconstitution, après de pareils troubles, après de tels effondrements, est un miracle nouveau, où se montre plus clairement que jamais le dessein de la Providence. Maistre n'avait pas douté jadis de la chute du vainqueur de Marengo et de Friedland. Pour renverser le puissant et éphémère empereur, il avait compté sur la France. C'est sur elle

aussi qu'il comptait pour assurer le triomphe de l'Église. Pour lui, la France a un rôle à jouer dans le monde : le rôle d'éducatrice de l'Europe, à laquelle il appartiendra d'être l'éducatrice du reste de la terre. Ce n'est pas par les armes que la France exercera cette sublime mission. Les armes ne lui réussissent pas. En vain a-t-elle remporté d'admirables succès. Elle n'a jamais rien fondé par la guerre. Mais il est dans son lot de prendre sur l'opinion publique une merveilleuse influence. Sa langue lui assure cette puissance. On la dit pauvre : il n'est pas de grimaud de collège en Allemagne ou en Italie qui n'ait écrit quelque dissertation pour le démontrer. Et qu'importe qu'elle soit moins riche que d'autres langues qu'on ignore. Elle a pour elle la forme, le goût, et elle bénéficie même de la mode qui veut que chacun l'apprenne en Europe. Par elle, se comprend l'influence des philosophes du XVIIIe siècle dans le monde. Par elle, s'explique humainement qu'en cinq ou six ans quelques hommes médiocres aient agité l'Europe entière. Par elle, se répandront sur toute la terre les sages enseignements qui, l'orage révolutionnaire passé, permettront d'assurer les sociétés humaines sur les bases solides et inébranlables de la religion. Il entrevoyait dans l'avenir une confédération d'États grands et petits, gouvernés autant que possible par des rois, soumis au pouvoir suprême et modérateur de celui qui est le vicaire de Dieu sur la terre, du pontife romain.

« Le monde, disait-il souvent, est dans un état

d'enfantement. » On s'est demandé quelquefois si, comme Joachim de Flore,

> Il calabrese abbate Gioacchino
> Di spirito profetico dotato,

il croyait à une troisième révélation, à une sorte d'évangile éternel, à un dogme progressif conduisant à une religion nouvelle [1]. Certains passages des *Considérations* et des *Soirées* sont de nature à soulever des doutes à cet égard. « Il me semble, lit-on dans les *Considérations*, que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une religion nouvelle, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. » Mais le parti de l'auteur n'est pas douteux : il est pour le rajeunissement du catholicisme, et le XI[e] entretien des *Soirées* montre que, quinze ans plus tard, il n'avait pas changé d'opinion. Sa doctrine dans son ensemble proteste trop contre toute autre supposition pour que quelques mots échappés à sa plume puissent prévaloir contre elle. Fils soumis de l'Église, il se serait fait scrupule de la concevoir sous une forme nouvelle. Le *rajeunissement* qu'il souhaitait et annonçait, c'était le retour à l'époque où l'Église atteignit l'apogée de sa puissance, à l'époque où Innocent III réalisa le rêve de Grégoire VII.

1. Voir les articles de Binaut dans la *Revue des Deux Mondes*, 1858 et 1861.

V

Tout l'édifice qu'il concevait repose sur sa théorie de la souveraineté. On se rappelle que c'est à Lausanne, en 1794, que ses idées sur ce point commencèrent à prendre corps. En ce temps dominaient exclusivement les doctrines de Rousseau. On considérait les hommes comme ayant vécu d'abord par couples isolés, à la façon des mammifères des bois. Un jour, pour un motif quelconque, plusieurs individus eurent l'idée de former une association : alors fut conclu le contrat social qui a substitué à l'état de nature la société. C'est l'honneur de Joseph de Maistre d'avoir vu ce qu'il y avait d'enfantin dans cette explication. Il a compris que la société est la condition nécessaire de l'existence des hommes, que l'homme est né pour la société comme le castor ou l'abeille, que l'hypothèse du contrat social est une hypothèse gratuite, qui ne repose sur aucune tradition, que la réflexion et l'observation s'accordent à combattre. Les sauvages eux-mêmes apportent la meilleure preuve de la sociabilité naturelle et instinctive de l'espèce humaine, car, eux aussi, ils vivent en sociétés. L'état de nature n'est donc pas cet état fantaisiste que Rousseau a décrit, comme s'il l'avait vu, alors qu'il n'a pas même une raison sérieuse à donner pour en démontrer l'existence. L'état de nature, c'est la société même.

Maistre a consacré à la réfutation de Rousseau un écrit spécial, où ni l'injure, ni la raillerie ne sont ménagées. Dans le traité inachevé de la *Souveraineté*, dans les *Considérations*, dans le *Principe générateur des constitutions*, il expose sa propre doctrine. La société étant l'état naturel de l'homme, on peut dire qu'elle vient de Dieu, au même titre que l'homme lui-même. La souveraineté est inséparable de la société. L'une ne peut se concevoir sans l'autre. Dans un sens étroit et vulgaire, on peut soutenir que la souveraineté est fondée sur le consentement des hommes, car, si les sujets ne consentaient pas à obéir, la souveraineté disparaîtrait aussitôt et la société s'effondrerait avec elle. Mais là n'est pas la vraie base de la souveraineté. Elle est dans le fait que celle-ci est indispensable à l'existence de la société. Donc la souveraineté est de création divine comme la société, et, à l'appui de ce caractère divin, Maistre observe l'origine mystérieuse de la plupart des vieilles races royales, qui règnent sans que nul puisse dire pourquoi elles règnent et quand elles ont commencé à régner.

La souveraineté est par essence absolue. Cela veut dire qu'il faut nécessairement qu'il y ait dans une société un pouvoir qui décide sans appel, qui ne puisse pas être jugé, un pouvoir suprême et inviolable. Ce pouvoir peut résider en un roi seul, — ou en un roi aidé de son conseil, ce qui est le cas de l'Angleterre, où le roi et le Parlement réunis peuvent tout, — ou en un chef élu, — ou en un conseil aristo-

cratique, comme à Venise. Les républiques, comme les monarchies, ont besoin d'avoir un pouvoir suprême, qui, en toute circonstance, ait le dernier mot. En ce sens, on peut dire que, quelle que soit la forme du gouvernement, la souveraineté est nécessairement absolue. Si, d'ordinaire, on identifie la souveraineté avec la monarchie, c'est parce que cette dernière est la forme la plus ancienne de gouvernement, la plus universelle et en quelque sorte la forme naturelle. Mais il ne faut jamais confondre le souverain avec la souveraineté. Aussi n'y a-t-il pas de question plus oiseuse que de discuter *in abstracto* sur la meilleure forme de gouvernement :

> On the forms of government let the fool contest,

a dit Pope. Il faut se demander quelle est la forme qui convient le mieux à une nation donnée à un moment donné. Car une nation — et ici Maistre a pressenti une des théories de la sociologie moderne — est un être vivant qui naît, qui croît, qui meurt. « Aveugles que nous sommes ! s'écrie-t-il en termes magnifiques, comment pouvons-nous croire que le corps politique n'a pas aussi sa loi, son âme, sa force plastique et que tout flotte au gré des écarts de l'ignorance humaine ? » Avec son âme, expression de la solidarité nationale, chaque nation a son génie propre. Conformément à ce génie, le gouvernement se forme et se développe.

Les constitutions politiques qui durent ont une

origine impénétrable comme les vieilles dynasties. Elles germent et croissent mystérieusement, c'est-à-dire sous l'action secrète de la Providence. Dans quelques cas, elles émanent d'un homme supérieur, roi ou non, à qui Dieu a imprimé sa marque. Le plus illustre de tous a été Moïse, directement inspiré. Quel est le rôle de ces sages législateurs? Font-ils des innovations fantaisistes? Vont-ils chercher dans leur imagination ou chez les peuples étrangers des systèmes inconnus? Bien loin de là : ils consacrent ce qui existe déjà ou ce qui a existé. C'est-à-dire qu'ils s'inspirent des vues de la Providence et y ramènent ceux qui avaient tenté de s'en écarter. Malheur aux novateurs dangereux et sacrilèges qui croient qu'on peut fonder un État par un contrat authentique! Ils empiètent sur les attributs de la Providence et ils échouent misérablement. Ç'a été le crime des révolutionnaires français. Ils n'ont pas vu que la monarchie traditionnelle de la maison de Bourbon était la forme de gouvernement choisie par la Providence pour arriver à ses fins dans le monde moderne.

Cette monarchie, dont la France donna le modèle, est considérée par Joseph de Maistre comme la forme normale de l'organisation des sociétés dans l'Europe chrétienne. Cette monarchie est absolue, en ce sens que le roi ne partage pas la souveraineté, comme le roi d'Angleterre, en ce sens qu'il est investi lui-même du pouvoir législatif, comme les empereurs romains. Cependant le roi, qui est inviolable,

qui ne peut pas être jugé, n'est pas tout-puissant. Maistre ne va pas jusqu'à dire aussi nettement que Bossuet que le roi est lié par les lois du royaume; mais il prend soin de marquer la différence existant entre le monarque chrétien de l'Europe et le despote asiatique. Ce dernier peut condamner à mort ses sujets de son propre chef. Le roi chrétien ne le peut pas. Il ne peut pas même juger au civil, les lois fondamentales et constitutionnelles exigeant qu'il délègue l'exercice de la justice. Enfin ses sujets ont le droit de lui adresser des remontrances par la voie de certaines assemblées à qui cette faculté est reconnue. Voilà pour Joseph de Maistre l'essence de la constitution des monarchies catholiques. « C'est dans ces lois sacrées, dit-il, d'autant plus véritablement constitutionnelles qu'elles ne sont écrites que dans les cœurs, c'est particulièrement dans la communication paternelle du prince et des sujets qu'on trouve le véritable caractère de la monarchie européenne. Quoi qu'en dise l'orgueil exalté et aveugle du XVIIIe siècle, cela est suffisant. »

En résumé, Dieu, qui a voulu que les hommes vivent en société, est l'auteur premier de la souveraineté. En lui réside le principe générateur des constitutions humaines, non des constitutions écrites, produit artificiel d'assemblées sans mandat réel, mais de celles qui assurent pendant des siècles le bonheur des peuples parce que, étant nées et s'étant lentement développées avec eux, elles sont rigoureusement appropriées à leur caractère et à

leurs véritables besoins. Les rois légitimes sont les mandataires de Dieu sur la terre, les commissaires de la Providence. C'est avec raison qu'on appelle divin le droit au nom duquel ils portent le sceptre.

VI

De ce que la souveraineté a une origine divine, découle naturellement pour l'Église de Dieu le droit de s'occuper d'elle.

L'Église, en tant qu'elle est un corps organisé, est soumise, comme les nations, aux lois de la souveraineté. Son souverain, c'est le pape. A cet égard les témoignages abondent : depuis l'origine même de l'Église, la primauté du siège romain a toujours été admise. Bossuet l'a célébrée en termes magnifiques devant le concile national de 1682 : mais, si l'auteur du sermon sur l'unité de l'Église accorde au pontife romain la « plénitude du pouvoir apostolique », il entend que cette puissance soit « réglée dans son exercice par les canons, c'est-à-dire par les lois communes de toute l'Église, de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets ». Ces restrictions irritent Maistre. Il reproche au grand évêque de faire du pape un être abstrait, continuateur de saint Pierre, à la réalité duquel Bossuet semble croire comme les réalistes du moyen âge croyaient à celle des uni-

versaux. Il écarte cette conception subtile d'une papauté distincte en quelque sorte de la personne physique du pape. Avec non moins d'énergie, il repousse le prétendu droit d'appel au concile général contre la décision du pape. Cet appel lui paraît attentatoire à la souveraineté : il lui paraît en outre une source de graves dangers pour la religion, car il offre un moyen de prolonger des controverses auxquelles l'Église doit couper court pour ne point les laisser s'envenimer dans de stériles débats.

Aux yeux de Maistre, le pape a reçu de Dieu le pouvoir de gouverner souverainement l'Église universelle. Le catholique lui doit la même obéissance que le soldat à son capitaine, une obéissance sans réserve et sans recours, une entière soumission de la pensée. C'est-à-dire qu'il lui est interdit non pas seulement de résister aux décisions du pape, mais même de les soumettre au jugement de son for intérieur. Quand le pontife souverain a prononcé, toute discussion, même au fond de la conscience intime, est prescrite, tout doute doit être étouffé. Avec une pareille doctrine, la croyance à l'infaillibilité pontificale s'impose, car il serait révoltant d'obliger les fidèles à courber leur raison devant une décision passible d'erreur. Aussi Maistre est-il un fougueux apologiste du dogme qu'a défini, un demi-siècle après sa mort, le concile du Vatican.

Les premiers chapitres du *Pape* sont consacrés à la démonstration de ce dogme. On y lit, non sans surprise, que l'infaillibilité est en quelque sorte le

corollaire de la souveraineté et que l'une est identique à l'autre. L'auteur part de cette idée que, dans les monarchies, le monarque ne peut pas être convaincu d'erreur. Pas plus qu'on ne peut interjeter appel contre une sentence rendue par une cour de justice, on ne peut dire au monarque : vous avez erré! L'Église est une monarchie, le pape est un souverain. Lorsque le pape a parlé, le catholique doit se soumettre. Donc le pape est infaillible, car, écrit Maistre, « c'est absolument la même chose dans la pratique de n'être pas sujet à l'erreur, ou de ne pouvoir en être accusé ». On a souvent reproché à Joseph de Maistre, et de son vivant déjà, un raisonnement bizarre qui procède d'une conception dédaigneuse du devoir d'obéissance à la souveraineté et qui implique une confusion singulière entre la réalité et l'apparence. Comment comprendre qu'il ait pu identifier le don miraculeux de n'être pas sujet à l'erreur avec le simple fait de ne pouvoir être contredit? Les plus ardents amis de Maistre n'ont pas réussi à donner une explication satisfaisante de l'étrange argumentation que lui ont inspirée sa passion de l'autorité et sa théorie mystique du pouvoir souverain. Mais lui-même, revenant plus tard, dans le cours de son livre, sur la question traitée dans les premières pages, s'exprime en ces termes : « Il ne peut y avoir de société humaine sans gouvernement, ni de gouvernement sans souveraineté, ni de souveraineté sans infaillibilité, et ce dernier privilège est si nécessaire, qu'on est forcé de supposer l'infailli-

bilité même dans les sociétés temporelles (où elle n'est pas), sous peine de voir l'association se dissoudre. L'Église ne demande rien de plus que les autres souverainetés, quoiqu'elle ait au-dessus d'elles une immense supériorité, puisque l'infaillibilité est, d'un côté, humainement supposée et de l'autre divinement promise. » Ici la pensée est claire, l'auteur a corrigé lui-même l'erreur de dialectique où il etait tombé.

Maistre sent la nécessité de montrer que rien, dans l'histoire de la papauté, ne peut être opposé à la doctrine de l'infaillibilité des pontifes romains. Dans une suite de pages éloquentes, il fait défiler, pour se donner le plaisir de les réduire en poudre, les objections qu'on a vu reparaître dans les publications gallicanes avant l'ouverture du concile du Vatican. Le pape Libère a souscrit aux décisions entachées d'arianisme du concile de Sirmium. Mais il a agi sous l'empire de la crainte. Il n'était pas libre. Et sa rétractation montre bien qu'il n'a jamais cessé de professer au fond du cœur la foi de Nicée. — Le pape Honorius a écrit au patriarche Sergius une lettre où se manifestent des opinions monothélistes. De ce chef, il fut condamné par le concile; mais que prouve une condamnation intervenue quarante-deux ans après la mort du condamné, sans que ce dernier ait été entendu? — Le concile de Constance, dans sa quatrième session, se déclare supérieur au pape, mais ce soi-disant concile n'en était pas un, n'avait aucun droit de se dire œcuménique et de

parler au nom de l'Église, car il n'y a de concile vraiment œcuménique que celui dont le pape fait partie.

Sur tout ce qui touche à cette question, Maistre rencontre un adversaire qu'il lui est tout à fait impossible de traiter avec son mépris ordinaire, à la fois merveilleusement instruit des choses de l'Église, profond penseur, incomparable écrivain, l'honneur de l'Église de France à tous égards. C'est Bossuet, dont, plus que personne, il admirait le génie. Il le combat vivement sur la question des pouvoirs respectifs du pape et du concile : il ne peut lui pardonner de professer sur l'infaillibilité une théorie entièrement opposée à la sienne. Ce dogme, d'après Bossuet, date du XIVe siècle : avant cette époque, nul ne croyait à l'infaillibilité. — Tout le monde au contraire y croyait, répond Maistre, et si, au XIVe siècle, on a commencé à argumenter, c'est parce qu'on a commencé à ne pas croire, « car, dit-il, la foi est une croyance par amour et l'amour n'argumente pas ».

Cette souveraineté du pape, rehaussée par l'infaillibilité doctrinale, c'est le palladium de l'Église, c'est la clef de voûte de la civilisation du monde. Pourquoi faut-il qu'elle soit combattue avec un tel aveuglement par tant d'adversaires? D'un côté, les églises photiennes, que ce point seul sépare du catholicisme. D'un autre côté, les calvinistes, ennemis naturels de l'autorité sous toutes ses formes, et les anglicans dont le *no popery* est devenu un cri national dans la Grande-Bretagne. Mais les schismes

et les hérésies n'auront qu'un temps. Ce qui indigne Maistre bien davantage, c'est de voir des adversaires du pouvoir pontifical dans l'Église de France, de ce pays qui marche à la tête de la civilisation et duquel il attend le salut. Si la France a échappé au calvinisme du XVIe siècle, elle n'a pas échappé pour cela à la fatale contagion qui sévissait dans toute l'Europe. De là est né le jansénisme, la plus abominable des hérésies, parce qu'elle est la plus perfide. Alors que les autres hérétiques s'éloignent d'eux-mêmes de l'Église, comme par un instinct spontané, les jansénistes entendent rester unis à elle, comme pour l'étouffer. Il faut lire les pages haineuses de l'auteur du *Pape* contre les nobles solitaires de Port-Royal, qui ont exercé sur l'esprit du sceptique Sainte-Beuve une si profonde séduction. Ce sont, sauf Pascal, « trop vanté » lui-même, des talents médiocres, des esprits haineux, des âmes orgueilleuses, des caractères insupportables. Les femmes sont encore moins ménagées. Reprenant contre elles les accusations d'un jésuite du XVIIe siècle, il les traite de niaises femelles et de vierges folles. Le rigorisme des pieux solitaires lui paraît une mascarade de l'orgueil, car dans l'Église catholique « il n'y a qu'une morale relâchée, c'est la désobéissance ». Joseph de Maistre a bien des mérites : il a l'esprit, la science, la force du raisonnement, mais il ne faut pas lui demander la justice. Rendre justice à ses adversaires lui paraîtrait sans doute la marque d'une conviction chancelante. Et de fait, pour être

à l'égard de ses adversaires absolument juste, si l'on n'est pas un peu sceptique, il faut une force d'âme peu commune.

A côté du jansénisme, l'autre plaie de l'Église de France, c'est le gallicanisme. Sans la prudence du roi Louis XIV et la sagesse des papes, la déclaration de 1682 aurait conduit au schisme. Et pourquoi? Pour ces libertés de l'Église gallicane que nul ne connaît, dont personne ne se soucie, et qui consistaient, d'après Maistre, en la liberté de rendre au pape les injures reçues des parlements. Fénelon les avait déjà définies : liberté à l'égard du pape, servitudes à l'égard du roi. Maistre espère que les malheurs du clergé pendant la Révolution, la dispersion des fidèles, l'exil des prélats les plus distingués auront pour effet de détruire ces funestes doctrines, de purifier l'Église de France, de la ramener à ses vraies traditions faussées au XVIIe siècle par le jansénisme et le gallicanisme. Quand du moins tous les catholiques seront d'accord sur la souveraineté du pape, celui-ci pourra reprendre le rôle qu'il a rempli jadis, auquel il a dû renoncer longtemps et qui seul peut assurer le bonheur à la société chrétienne.

Souverain infaillible de l'Église universelle, le pape a un pouvoir absolu en ce qui touche à la religion. En sa qualité de vicaire de Dieu sur la terre, il régit tout ce qui vient de Dieu. Comme c'est Dieu qui institue les rois, comme c'est de lui que dérive la souveraineté, son vicaire a le droit de dispenser

les couronnes. C'est ce que le moyen âge avait compris et c'est ce que professait le pape Innocent III quand il écrivait dans une lettre célèbre : « De même que la lune tire sa lumière du soleil et qu'elle lui est inférieure à la fois en quantité et en qualité, de même la puissance royale tire de l'autorité pontificale l'éclat de sa dignité ».

En censurant ou même en déposant le souverain, le pape ne viole pas le principe de la souveraineté, car le fait que celle-ci ne relève que du représentant de Dieu est la marque de son origine divine. Le pape est institué pour être le modérateur et le protecteur des souverains. Il peut leur donner des avis salutaires, les arrêter au besoin de son veto, et aller, s'il est nécessaire, jusqu'à l'excommunication et à la déposition. Quelle meilleure garantie pour les peuples et pour les rois eux-mêmes que cette autorité supérieure donnée à un homme élevé si haut au-dessus des autres et choisi parmi les plus sages. Maistre se défend d'accorder aux souverains pontifes la toute-puissance dans l'ordre temporel. Ceux-ci ne l'ont jamais revendiquée; mais ils ont le droit de juger les princes qui leur sont soumis dans l'ordre spirituel. « En vertu d'une loi divine, dit encore Maistre, pour qui tout est divin, il y a toujours à côté de toute souveraineté une force quelconque qui lui sert de frein. » Le despotisme oriental prétend en vain s'en passer. « Le meilleur gouvernement est celui du Sophi de Perse », avait dit un jour Louis XIV : « Mais, Sire, répondit le

maréchal d'Estrées, j'en ai vu égorger trois dans ma vie. » A ce despotisme tempéré par l'assassinat, Maistre oppose la monarchie chrétienne tempérée par le pape. Quel frein plus doux et plus sûr que celui du pontife romain! L'Église a toujours exercé son influence dans le sens de l'adoucissement des mœurs. C'est elle qui a libéré l'homme de l'esclavage, après avoir successivement atténué les duretés de la servitude antique. C'est elle qui a fondé le droit des gens par cette fameuse bulle *In cœna Domini*, qui, en dépit des railleries de Voltaire, a marqué une étape si importante dans la marche de la civilisation. C'est elle qui a élevé la dignité de la femme en lui donnant, au foyer domestique et dans la société chrétienne, une place que les mœurs païennes lui refusaient. C'est elle, en un mot, qui a civilisé l'Europe, et son plus grand mérite a été d'y introduire cette monarchie absolue et paternelle, qui est la forme la plus parfaite de la souveraineté. On peut donc être assuré que la tutelle du chef de l'Église sur les rois s'exercera toujours dans l'intérêt de la civilisation pour le plus grand bonheur des peuples.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

I

Toute la philosophie du comte de Maistre, dit fort justement Lamartine, n'est que la théorie de ses instincts religieux. Le résumé qu'on vient d'en lire montre que, parmi les idées les plus chères à l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, toutes ne lui appartiennent pas en propre. Je ne parle pas des questions où la foi est en cause. Dans ce domaine, il n'était pas libre et il ne pouvait innover. Mais si l'Église fournit des solutions toutes prêtes aux grands problèmes de la vie humaine, elle n'exclut pas la liberté de raisonner et de discuter dans le champ fort vaste qu'elle abandonne au croyant. Ce champ, Maistre ne cherche pas à l'étendre. Il tendrait plutôt à en resserrer les limites, car il est au fond, on ne le saurait trop dire, un théologien. Il le reconnaît lui-même, dans la préface du *Pape*, quand

il s'excuse d'aborder, lui laïque, des questions que les gens d'Église avaient seuls traitées avant lui. Ses grands ouvrages, même les *Considérations*, où la part faite au rôle de la Providence tient une place si large, rentrent dans l'apologétique chrétienne. Comme théologien catholique, profondément attaché à la foi et, quoi qu'on ait pu dire, la pratiquant — ses notes intimes en portent la preuve manifeste, — il était lié par les enseignements de l'Église. Non seulement il était lié par ces enseignements, mais il en était si profondément pénétré, que leur influence se manifeste même dans les questions où, semble-t-il, le croyant peut garder son indépendance. Ses jugements littéraires sont toujours dominés par la préoccupation religieuse. En politique, il en est de même : il voit Dieu partout, il fait de lui l'auteur des constitutions politiques, le dispensateur des couronnes, la source de toute autorité. La religion et la politique se confondent si bien dans sa pensée qu'il arrive tout naturellement à faire du chef de l'Église le suprême suzerain des souverainetés temporelles. En cela, il est le disciple des grands docteurs du moyen âge, de saint Thomas notamment, qui reconnaît à l'Église une suprématie universelle, comprenant le pouvoir de délier les sujets d'un prince du devoir de fidélité. Maistre se plaît à montrer, d'autre part, l'intervention perpétuelle de la Providence dans les affaires de ce monde. Pour lui, Dieu n'abandonne au hasard aucune portion de son gouvernement temporel. S'il observe d'ordinaire

la partie fixe des lois qu'il a établies, il ne se désintéresse jamais de l'application aux hommes de ce que l'auteur des *Soirées* appelle la partie *flexible* de ces lois. Comme théoricien de la Providence, Maistre se rattache à Bossuet.

Mais par la tendance mystique de son esprit, il s'écarte autant de l'évêque de Meaux que de l'auteur de la *Somme*. Le mysticisme, a dit un moraliste, est à la religion ce que l'amour libre est à l'amour dans le mariage. De cette comparaison, spirituelle et assez juste, il ne faudrait pas conclure à l'impossibilité du cumul. Le doux rêveur qui parvint à la célébrité sous le nom du *Philosophe inconnu* a fait une grande impression sur Maistre. Saint Martin a été pour lui ce qu'a été pour tant de philosophes chrétiens du moyen âge Aristote, c'est-à-dire un inspirateur étranger dont il suivait volontiers les enseignements en tant qu'ils ne contredisaient pas ceux de l'Église, — et même quelque chose de plus, car l'auteur de *l'Homme de désir* était tout imprégné de christianisme. Chez saint Martin, Maistre a trouvé le germe de ses théories sur le caractère divin de la révolution française, sur l'intervention de Dieu dans l'organisation des sociétés humaines, sur le pouvoir régénérateur du sang et aussi la croyance en un millénium où l'humanité purifiée se développerait heureuse sous l'œil de Dieu.

Rappeler la source des idées d'un penseur, c'est l'expliquer, le mieux faire comprendre. Ce n'est pas le diminuer. L'invention absolue est rare dans

l'ordre de la pensée. Le mérite ne consiste pas seulement à créer de toutes pièces des systèmes nouveaux, mais souvent aussi à saisir certaines idées ambiantes qui, à chaque époque, flattent confusément et restent à l'état de germe jusqu'au jour où quelque puissant esprit s'en empare pour les féconder. Si Maistre n'est pas toujours original, ses écrits n'en sont pas moins très personnels. Si le canevas n'est pas toujours neuf, les broderies sont variées, riches, brillantes, pleines de fantaisie et d'imprévu. Que d'observations justes, que d'ingénieux rapprochements, que de jugements profonds, que d'axiomes d'une haute portée morale ne peut-on pas relever dans ses œuvres! Les idées ne valent pas seulement par elles-mêmes, elles valent aussi par la manière de les présenter et de les lancer dans la circulation intellectuelle. Là est la véritable originalité de Maistre. Aux procédés des anciens apologistes, moines écrivant à l'ombre des cloîtres, prêtres nourris de préjugés contre le siècle et rédigeant de lourds traités en latin, à la manière des anciens mystiques enveloppant leurs pensées d'un nuage et se perdant dans leurs rêves, il a substitué un art nouveau, vivant, hardi. D'un ton vif et dégagé, avec cette franchise d'allure qui a pu faire dire avec raison que son style est du Voltaire retourné, il aborde les plus graves problèmes. En un mot, il a laïcisé la théologie.

Entre lui et Bossuet à qui il doit tant, malgré les dissidences qui les séparent, il y a l'espace

d'un siècle. Et quel siècle? celui dans lequel peut-être l'esprit français a subi les transformations les plus profondes. Il y a aussi la distance qui sépare un prêtre d'un laïque, un homme d'Église d'un homme d'État. Si Maistre est, par la doctrine, un homme du moyen âge, il est, par la forme dont il la revêt, de son temps. Ce n'est pas en vain qu'on est le contemporain de Voltaire et de Rousseau : même quand on les combat, même quand on les regarde comme ses pires ennemis, on ne peut échapper à leur contagion intellectuelle.

Bien qu'il soit très classique par ses goûts littéraires et par la tendance générale de son esprit, Maistre n'a rien d'académique dans sa manière d'écrire. Il a un style personnel qui n'est que le revêtement naturel de sa pensée, un style dont un des grands charmes est la merveilleuse souplesse qui lui permet de rendre clairement les nuances les plus légères des pensées les plus délicates. Familier souvent, comme l'était Bossuet, incorrect quelquefois, comme Saint-Simon, il est dans ses lettres notamment et dans ceux de ses ouvrages qu'il n'a pas pris le temps de repolir, parfaitement simple et sans apprêts, tout en étant, quand le sujet l'emporte, entraînant et fougueux. Cette faculté de s'animer la plume à la main, comme un orateur qui se grise de sa parole, est un des traits caractéristiques de son talent. Il arrive ainsi sans effort et naturellement à la plus haute éloquence. Qu'à cette éloquence il se mêle un peu de rhétorique, c'est vrai dans quelques

morceaux célèbres, comme la théorie du bourreau. Quelquefois aussi il encourt le reproche que lui adresse trop durement Schérer d'être plus avocat qu'orateur. Si ce reproche peut s'appliquer à certains ouvrages de polémique et même à certains chapitres du *Pape* ou de *Bacon*, il n'est mérité ni dans les *Considérations sur la France*, ni dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, œuvres admirables qui dureront, comme livres classiques, autant que la langue française elle-même. Par un intéressant et assez rare contraste, Maistre joint à l'abondance oratoire qui lui est ordinaire l'art de donner à sa pensée une forme saisissante et comme lapidaire, motif pour lequel il a été si souvent cité. Enfin il est, après Voltaire, un des hommes qui ont possédé au plus haut degré ce don si cher aux Français : l'esprit.

Ces rares qualités d'écrivain ont contribué plus que tout le reste à la grande réputation de Joseph de Maistre. Dans la première moitié de notre siècle, pendant la Restauration surtout et tant que les souvenirs des vexations du règne de Charles X étaient encore présents dans les esprits, il était nécessairement la proie et la victime de l'esprit de parti. Les questions qu'il a traitées étaient trop brûlantes pour qu'on pût juger sans passion l'écrivain et même l'homme, que d'ailleurs on connaissait imparfaitement. Son nom était un cri de guerre pour les uns, un mot de ralliement pour les autres. Le temps et la publication successive de ses œuvres pos-

thumes, puis de sa correspondance [1], ont peu à peu modifié l'opinion. Les jugements sévères de Schérer, de Villemain et de Lamartine, j'entends le Lamartine du *Cours de littérature*, détonnent aujourd'hui. Ils respirent je ne sais quelle animosité personnelle, qui s'explique facilement chez Schérer, ci-devant protestant, chez Villemain, dont la haine pour les Jésuites est restée légendaire, mais qui choque singulièrement chez celui qui jadis, dans les *Confidences*, avait entouré d'une auréole la noble figure du comte de Maistre. Le poète, devenu critique, englobait l'auteur du *Pape* dans l'amer souvenir du passé avec lequel il avait rompu.

Sainte-Beuve est le premier des critiques indépendants qui ait vengé Maistre des outrages auxquels un besoin de revanche, d'ailleurs assez naturel, l'avait exposé de la part des libéraux. Il avait été séduit par le talent, par la hauteur morale, par la richesse des idées. Il semble avoir donné le ton à ses successeurs. Aujourd'hui, grâce à une certaine largeur d'esprit qui n'est peut-être chez quelques-uns qu'une forme de scepticisme, grâce à un calme relatif que des préoccupations nouvelles ont fait autour des anciennes polémiques, il semble même que Joseph de Maistre jouit d'une vogue particulière. Plus que jamais on l'étudie, on le cite, on le loue. Et l'on peut dire qu'il est désormais dans notre

1. Sa correspondance diplomatique a été publiée en 1858 et en 1860 par le baron Blanc, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères du royaume d'Italie.

littérature à la place éminente que lui mérite son talent.

Ce résultat est dû en partie aux critiques, car ce sont eux qui font la réputation littéraire. Cependant, à l'égard des écrivains qui ne sont pas des littérateurs de métier, qui ont eu la prétention d'agir par la plume, qui ont cru remplir un devoir en écrivant, le jugement des hommes faisant profession de juger est un élément secondaire d'appréciation. Ce qui importe surtout, c'est de savoir dans quelle mesure ils ont exercé l'influence qu'ils ont voulu prendre sur leurs contemporains ou sur la postérité, de rechercher si l'avenir a justifié leurs idées ou leurs prévisions. Maistre appartient à cette classe d'hommes d'action. C'est donc à ce point de vue qu'il faut l'envisager.

II

Son nom domine toute la littérature catholique de notre siècle. Par sa liberté d'allures, par la rudesse de ses attaques et de ses ripostes, il a été — et de cela nous ne le féliciterons pas — le créateur de cette apologétique profane, telle que l'ont pratiquée les publicistes de la presse périodique, dont Veuillot est le plus célèbre. Par sa façon hautaine et provocante d'afficher son catholicisme, il a inspiré Barbey d'Aurevilly, qui se vantait d'être son dis-

cipe et n'était en réalité que sa caricature. Plein d'idées, d'éclat, de fantaisie, il a été l'arsenal où l'on a cherché et trouvé des armes contre les tendances modernes de la société. Mais, cité sans cesse par ses amis et par ses ennemis, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* n'est pourtant pas un vrai chef d'école, au sens philosophique du mot. Qui dit école suppose des disciples. Maistre n'en eût guère, j'entends de vrais disciples reprenant et développant les idées du maître, s'appliquant à les établir sur des preuves nouvelles et à les répandre. Quand on l'appelle un traditionnaliste, on ne doit pas oublier que le traditionnalisme a chez lui une forme particulière, et que les autres écrivains qu'on enrôle communément sous la même bannière se séparent de lui par des points importants.

On se rappelle l'étrange communauté de vues qui s'est manifestée à la même époque chez Maistre, vivant en Suisse, et chez Bonald, réfugié en Allemagne. Les âmes de ces deux hommes qui s'ignoraient entièrement ont vibré dans un unisson merveilleux. Le spectacle des événements tragiques de la révolution française leur a inspiré des réflexions analogues et les a conduits aux mêmes conclusions. Mais c'est en matière politique que se manifeste cette communauté de sentiments. Bonald n'a guère été préoccupé dans sa vie que de cet ordre d'idées. Presque tout ce qu'il a écrit et pensé se rapporte aux sociétés humaines, où il voit, comme Maistre, l'œuvre de Dieu, ayant dès l'origine de l'hu-

manité donné à nos premiers ancêtres, en leur accordant la parole, ses divins enseignements. Chez Bonald, le traditionnalisme est resté politique, chez Maistre il est devenu philosophique.

L'insuffisance de la raison pour rendre compte de certains faits d'ordre social ou philosophique avait déjà frappé bien des philosophes. Quelques-uns, les rationnalistes purs, ont pris le parti d'écarter ce qui ne leur paraissait pas raisonnable. Kant, après avoir établi que la raison pure ne pouvait établir l'existence de Dieu, a demandé à la raison pratique, c'est-à-dire à la morale, les certitudes que la première lui refusait. Chateaubriand, se trouvant dans le même embarras, a été ramené à la foi par le sentiment. « Ma conviction est sortie de mon cœur, disait-il : j'ai pleuré, donc j'ai cru. » Joseph de Maistre n'était pas homme à admettre le pouvoir des larmes, à croire à la possibilité d'édifier la foi sur l'émotion. Sentant aussi la raison individuelle insuffisante pour prouver les dogmes, auxquels d'ailleurs il croit, il invoque ce qu'il appelle la raison générale, émanation de la raison divine. Mais il a la prétention de s'adresser toujours à la raison et ne cesse de lui faire une large place. Aussi reste-t-il toujours fidèle à la doctrine catholique. L'Église enseigne en effet que la raison précède la foi et y conduit l'homme avec les secours de la révélation et de la grâce. Elle est trop prudente pour condamner la raison et trop avisée pour ne pas comprendre qu'avouer une incompatibilité entre

elle et la foi, c'est porter à celle-ci le coup le plus terrible.

Les traditionnalistes postérieurs à Joseph de Maistre n'ont pas, en général, gardé cette juste mesure. Le plus illustre d'entre eux, l'abbé de Lamennais, attaque de front la raison, comme le pire ennemi de la foi, puisque c'est toujours en son nom que l'on combat les dogmes catholiques. Dans l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, publié avant, mais écrit après les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et où l'influence des idées de Bonald et de Maistre se manifeste clairement, il établit sa théorie de la certitude. La raison, d'après lui, peut nous tromper, parce que nous fondons les opérations de la raison sur des observations qui risquent d'être mal faites, sur la mémoire qui est fragile. La sensation ne vaut pas mieux pour nous donner la vérité : elle est perpétuellement sujette à l'erreur. La conscience elle-même n'est pas sûre : ce qui est un bien aujourd'hui est un mal demain ; ce qui est mal pour l'un est bien pour l'autre. Seul le sens commun des hommes, le consentement universel ne peut pas nous induire en erreur. C'est l'unique base possible de la certitude. Il y a une tradition qu'on trouve chez les païens eux-mêmes, c'est celle de la vraie religion, enseignée jadis au premier homme, oubliée dans le cours des âges, revivifiée par la révélation nouvelle.

Comme Maistre, Lamennais, poussé par une logique irrésistible, ne s'en tint pas là. Quand

parut le livre du *Pape*, il s'indigna des critiques que soulevait la thèse de l'auteur, et c'est avec enthousiasme qu'il salua ce plan de théocratie catholique. Il adopta les vues de Maistre et en vint à considérer avec lui le chef de l'Église comme destiné par Dieu à exercer sur le pouvoir politique une sorte de magistrature suprême. Il vaticina aussi un millénium prochain, où les peuples trouveraient le bonheur et la paix, sous le sceptre du pontife romain.

Le Saint-Siège est un modèle de prudence et de sagesse politique. Les excès de zèle ne lui paraissent pas moins fâcheux que les autres écarts, car il est souvent plus facile d'avoir raison d'un adversaire que d'un ami trop ardent. Rome avait accueilli froidement, en 1820, le *Pape* de Joseph de Maistre. En 1826, elle n'accueillit pas avec plus d'empressement les doctrines analogues reprises et développées dans la *Religion considérée dans ses rapports avec les pouvoirs politiques et civils*. En France, une condamnation correctionnelle frappait, au nom du gallicanisme expirant, Lamennais, qui s'était cru à la veille de la réalisation de ses rêves. A lui aussi, le monde paraissait être en état d'enfantement. Après 1830, à la suite de ce séjour à Rome qu'il comparait à un voyage dans les cercles de l'enfer dantesque, il comprit son erreur. Désillusionné, il demanda directement au peuple ce que la papauté ne pouvait donner. De là, les *Paroles d'un croyant,* et la rupture avec l'Église. Dans la condamnation

qui frappa ce livre célèbre sont comprises les théories exposées antérieurement dans l'*Essai sur l'Indifférence*. Le traditionnalisme passait à l'état d'hérésie pour avoir méconnu les droits de la raison. Ç'a été le sort réservé à cette doctrine quand, au lieu de borner son rôle à préparer des arguments à l'apologétique, elle a prétendu fournir à la certitude une base nouvelle. Elle est tombée alors dans ce qu'on a nommé le fidéisme.

Le fidéisme, c'est-à-dire la doctrine qui place la foi au-dessus de la raison, reparut, sous diverses formes, après la condamnation de Lamennais. L'histoire en est intéressante. L'abbé Bautain, le plus distingué des philosophes catholiques de son temps, fut condamné à Rome pour avoir proclamé que le vrai critérium de la certitude était la foi, et non la raison. M. Bonnetty, docte et consciencieux écrivain qui rédigea pendant plus d'un demi-siècle les *Annales de Philosophie chrétienne*, avait abondé aussi dans le fidéisme et condamné la doctrine des grands philosophes chrétiens, saint Bonaventure et Bossuet, estimant qu'il était dangereux de recourir à la raison pour prouver l'existence de Dieu. Il dut se rétracter. Enfin, en 1866, le Saint-Siège condamna, pour des motifs analogues, les docteurs de l'université de Louvain, M. Ubaghs et trois de ses collègues.

Il est assez curieux de voir où mena ses adeptes les plus distingués la doctrine inaugurée par Bonald et par Maistre. Ce dernier eût été désespéré sans

doute s'il avait pu prévoir que sa postérité intellectuelle encourrait les censures de cette Église romaine qu'il voulait élever si haut et dont il était le fils humble et soumis. Hors de France, seulement, dans la catholique Espagne, il eut un disciple selon son cœur, Donoso Cortes, marquis de Valdegamas, cet ardent ami du passé, ce fougueux adversaire de la liberté. Comme son maître, le marquis de Valdegamas appartint longtemps à la diplomatie, qui pourtant n'a jamais passé pour une école de mysticisme. Dans sa belle langue castillane, qui se prête d'une façon si merveilleuse à l'éloquence, il reprend, développe et amplifie les doctrines que nous avons signalées dans les *Soirées* et dans le *Pape*. Après 1848, il attira l'attention de l'Europe par un discours enflammé qu'il prononça au Sénat d'Espagne. L'orateur, dans sa haine contre la Révolution, semblait vouloir porter la torche dans l'édifice du monde moderne : en réalité, il tira un feu d'artifice brillant, dont les flammèches se répandirent au loin, mais s'éteignirent bientôt.

Pour clore cette rapide revue, citons encore un nom, — celui d'un étrange et mystique penseur, qui se complaît à méditer sur l'origine de l'humanité, qui promet beaucoup et tient fort peu, mais qui charme par son style, par son noble caractère, par sa touchante sincérité. C'est Ballanche, qui a été un traditionnaliste, lui aussi. Né dans le catholicisme (il faillit même se faire ordonner prêtre en 1803), il en sortit sans éclat et y rentra la veille de sa

mort, après l'avoir, si je puis ainsi dire, côtoyé toute sa vie. Il croit à la puissance de la parole primitive qui, transmise de génération en génération, a régi le monde. Comme Maistre, comme tant d'hommes de ce temps riche en prophètes, il annonce l'ouverture prochaine d'une époque nouvelle. Mais, très imprégné des idées de Condorcet sur le progrès, il croit à une transformation des sociétés humaines, il pense que l'ère de la parole parlée, c'est-à-dire de la tradition, est close, que l'ère de la parole écrite, c'est-à-dire de la raison, va s'ouvrir. En un mot, Ballanche admet pour le passé seulement la doctrine de Maistre et l'écarte pour l'avenir. « Non, dit-il, ce grand homme de bien, ce noble théosophe, ce vertueux citoyen d'une cité envahie par la solitude, n'avait reçu d'oreilles que pour entendre la voie des siècles écoulés. Son âme n'était en sympathie qu'avec la société des anciens jours. »

III

On peut dire aujourd'hui que le traditionnalisme est mort. J'entends non pas seulement celui de Ballanche, mais celui même qui fut si fort en vogue dans le monde catholique. Actuellement la tendance n'est plus à voir partout la marque du divin. Le mystère, qui charmait Joseph de Maistre, trouble

plus qu'il ne le rassure : on cherche à l'écarter plutôt qu'à le multiplier. Si j'en juge d'après un beau travail consacré récemment à la « question biblique » par un des hommes de France ayant le droit de la traiter avec le plus d'autorité, on tend à réduire la part de la révélation plutôt qu'à l'étendre. Qu'eût pensé l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* si un prélat de son époque eût exprimé l'opinion que, dans l'Ancien Testament, l'inspiration divine ne s'appliquait ni à la science, ni même à l'histoire, et que, pour mieux défendre les livres saints attaqués, il fallait savoir faire le sacrifice des positions intenables ?

Pourtant, tout n'a pas été emporté par le temps dans les idées de Joseph de Maistre. L'auteur des *Considérations sur la France*, l'auteur du *Pape* a eu des vues profondes et vraies. Certes le gouvernement qu'il préconise, le régime absolu et paternel de droit divin, semble plus que jamais éloigné de la réalisation. Mais là n'est pas la partie neuve et intéressante de sa doctrine. Elle consiste à avoir démontré l'impuissance des hommes à rien improviser de sérieux en matière politique et sociale. En son temps régnait l'esprit classique du XVIIIe siècle, cet esprit faussement simplificateur et rationnaliste que M. Taine a si bien décrit dans son *Ancien Régime*. C'était l'esprit de Rousseau et autres philosophes qui croyaient que quelques sauvages, pleins de bon sens et de délicatesse, réunis à l'ombre d'un chêne, avaient fondé la société. C'est l'honneur de

Joseph de Maistre d'avoir combattu ces idées. Éclairé par le spectacle que donnait alors la France, où des assemblées, qui pourtant paraissaient réunir la toute-puissance, étaient incapables de créer une constitution viable, il a compris que l'État est un organisme soumis aux lois de la vie, qui naît, qui se développe, qui meurt, que chaque peuple porte en lui-même les éléments essentiels de sa constitution politique, que toute organisation sociale improvisée par des hommes faisant table rase des traditions, des instincts, des caractères du peuple, ne saurait durer. Emporté par la fougue naturelle de son esprit, et poussant sa doctrine à l'extrême, il a prédit, on se le rappelle, que la ville de Washington n'était pas viable. Or elle vit, elle est même la capitale de l'État le plus vivant du monde. L'exemple était mal choisi, et l'oracle trompeur. Mais, au fond, le principe même n'est pas atteint, car pourquoi la constitution des États-Unis a-t-elle duré si longtemps, pourquoi a-t-elle si heureusement présidé au développement merveilleux du pays, sinon parce qu'elle est conforme aux instincts et au caractère du peuple? Il n'est personne aujourd'hui, parmi les hommes versés dans les études sociales, qui ne reconnaisse la large part de vérité que renferme la théorie de l'auteur des *Considérations sur la France*. Les moins favorables s'associeront sans doute à cet égard au jugement de M. Georges Brandès, au dire de qui Maistre a « pour une moitié lumineusement raison et pour l'autre ridiculement

tort ». Le reflet de sa pensée éclaire ainsi ceux-là même qui sont le moins disposés à le suivre plus loin, quand, pour suppléer cette impuissance constatée des volontés humaines, il fait appel à l'intervention directe et nécessaire de la Providence.

Maistre a contribué pour beaucoup à ce réveil du catholicisme qui est un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire morale de la France au commencement de notre siècle. Il a envisagé surtout les avantages sociaux et par suite pratiques de la religion. Bien qu'il fût très croyant et peut-être à cause de cela, le point de vue politique domine presque toujours dans ses ouvrages. Il a mis en relief, en termes magnifiques, le rôle historique du catholicisme, son action civilisatrice dans le cours des âges, son utilité pour le gouvernement des peuples. Par là, il a frappé bien des esprits prévenus, il a ramené à des jugements plus favorables des hommes qui peut-être, sans lui, auraient partagé le mépris et le dénigrement injuste de Voltaire. Sans lui, sans doute, Saint-Simon n'aurait pas fait à la religion la large place qu'il lui accorde dans son système. Son influence sur Auguste Comte est plus manifeste encore. C'est un fait curieux que l'hommage rendu à l'Église catholique par le fondateur du positivisme. Il reconnaît tout le bien qu'a fait et tout le mal qu'a empêché le pouvoir spirituel, qui seul, d'après lui, peut s'exercer sans tyrannie sur un très grand nombre d'hommes. Il n'est pas loin d'applaudir au système de Maistre, à la con-

dition, bien entendu, qu'on le confine dans un passé à jamais disparu.

Maistre, qui avait le goût d'annoncer l'avenir, d'aucuns ont dit le tic prophétique, avait prédit la prochaine réalisation de l'unité chrétienne dans le catholicisme, en attendant le règne universel de l'Église. S'il s'est trompé en pronostiquant l'effondrement du protestantisme, l'anéantissement du schisme anglican et la réunion des églises photiennes, il faut reconnaître que sur d'autres points il a vu juste. Il avait deux grandes haines : le jansénisme et le gallicanisme. L'un et l'autre sont morts. Le premier avait été frappé, en tant que doctrine, par la bulle *Unigenitus*; mais l'esprit des pieux et graves solitaires de Port-Royal s'était perpétué, chez une grande partie des catholiques français, jusqu'au commencement de notre siècle. Les attaques de Maistre ont contribué peut être à le détruire : en tout cas, il n'existe plus à l'heure actuelle. De son temps, le gallicanisme était encore très puissant. L'ancien clergé, qui remontait à l'époque antérieure à la Révolution, était fidèle aux libertés gallicanes, auxquelles se rattachait le grand nom de Bossuet. Le nouveau avait puisé les mêmes idées dans les séminaires reconstitués après le Concordat, car il était dans les vues de l'Empereur de maintenir et d'accentuer au besoin, dans un intérêt politique, les traditions d'indépendance à l'égard de la cour de Rome. Mais un esprit nouveau s'élevait : l'ultramontanisme, dont on peut dire que Joseph de Maistre a été le père. Ce

dernier a fourni pour combattre les maximes gallicanes tous les arguments qui ont été ressassés après lui. Il a porté aux doctrines de 1682 des coups dont elles ne se sont pas relevées, et, cette fois encore, il a eu de l'avenir une juste perception quand il a prédit l'effondrement du gallicanisme.

La disparition du vieil esprit gallican, le développement de l'esprit ultramontain ont conduit à la proclamation de l'infaillibilité papale. Ici encore, Joseph de Maistre triomphe, nul plus que lui n'a contribué à préparer ce grave événement, qui est toute une révolution dans l'histoire de l'Église.

Mais il n'avait pas soutenu seulement la nécessité de l'union de toutes les forces catholiques sous la souveraineté du pape infaillible. Il avait annoncé qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir, que la religion allait être rajeunie. En somme, il rêvait un avenir qui n'était qu'un retour au passé, une résurrection des temps de Grégoire VII et d'Innocent III, une théocratie universelle dont le pontife romain serait le chef. Un instant, en 1848, son rêve parut partiellement réalisable en Italie. L'idée d'une confédération italienne sous la présidence du pontife romain hantait bien des esprits. Les catholiques de la péninsule, Rosmini, Gioberti qui fut un instant ministre à Turin, l'éloquent théatin Ventura, ex-ami de Lamennais, acclamaient la liberté des peuples, et les patriotes enthousiasmés par le libéralisme de Pie IX voyaient dans cette confédération le meilleur mode de constituer l'unité nationale. On sait ce que

dura ce rêve. L'unité italienne était l'aboutissement nécessaire des sentiments que la Révolution et la création du royaume napoléonien d'Italie avaient fait germer dans les cœurs. Elle devait être réalisée. Elle le fut malgré le pape, contre lui et à ses dépens. Mais de la chute de l'État pontifical semble dater pour la papauté une grandeur nouvelle. Au temps de Charlemagne et de la comtesse Mathilde, la souveraineté temporelle était une force. Au XIX[e] siècle, elle était une cause de faiblesse. Dégagé des obligations politiques auxquelles sa qualité de chef d'État le soumettait, n'ayant plus de domaines dans ce monde, le pape a vraiment conquis la liberté. Il plane au-dessus des médiocrités terrestres auxquelles l'attachaient ses devoirs royaux. Jetant ses regards sur le monde entier, pensant à l'Amérique aussi bien qu'à l'Europe, devenant vraiment catholique, c'est-à-dire universel, de trop exclusivement romain qu'il était autrefois, il ne voit pas dans la civilisation moderne du monde un ennemi naturel et fatal de l'Église. Sans cesser de rattacher à Dieu la souveraineté, il reconnait les droits des peuples [1], il ne condamne, en elle-même, aucune forme du gouvernement et parle aux républiques le même langage qu'aux rois. Cette évolution, que la survivance du pouvoir temporel eût sans doute rendue impossible, et que la proclamation de l'infaillibilité a préparée en investissant le chef de l'Église de l'autorité néces-

1. Voir l'Encyclique du 16 février 1892.

saire pour rompre des traditions séculaires, — cette évolution, qui a si étrangement accru la puissance morale du pontife romain, est-elle le point de départ d'une ère nouvelle? Il est permis de le penser.

Mais cette ère nouvelle n'est pas ce que Maistre avait souhaité. Le rajeunissement qu'il annonçait devait avoir un tout autre caractère. S'il a vu juste en annonçant qu'un grand changement était imminent, il s'est trompé quant à la nature de ce changement. Le chef de l'Église a donné à son rêve théocratique, renouvelé du temps de la querelle des investitures, un cruel démenti. Et Ballanche avait raison quand il écrivait après la mort du grand écrivain dont il portait si haut le caractère et le talent : « Le prophète du passé s'est endormi au sein de ses souvenirs qu'il prenait pour des prévisions ».

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Imp. P. Brodard.



